

JORF n°0085 du 11 avril 2013

MINISTERE DE L'INTERIEUR

44 Décret du 9 avril 2013 portant promotion dans l'armée active

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027293824&dateTexte=&categorieLien=id>

JORF n°0086 du 12 avril 2013

MINISTERE DE LA DEFENSE

20 Décret n° 2013-303 du 10 avril 2013 modifiant le décret n° 2009-659 du 9 juin 2009 instituant la nouvelle bonification indiciaire en faveur du personnel militaire exerçant des fonctions de responsabilité supérieure

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027296455&dateTexte=&categorieLien=id>

22 Arrêté du 10 avril 2013 modifiant l'arrêté du 9 juin 2009 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire en faveur du personnel exerçant des fonctions de responsabilité supérieure au ministère de la défense

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027296471&dateTexte=&categorieLien=id>

23 Arrêté du 10 avril 2013 modifiant l'arrêté du 9 juin 2009 fixant les conditions d'attribution de la nouvelle bonification indiciaire en faveur du personnel militaire exerçant des fonctions de responsabilité supérieure au ministère de la défense

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027296478&dateTexte=&categorieLien=id>

57 Décret du 11 avril 2013 portant nomination du directeur général de la sécurité extérieure - M. BAJOLET (Bernard)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027296740&dateTexte=&categorieLien=id>

MINISTERE DE L'INTERIEUR

48 Décret du 11 avril 2013 portant nomination du directeur général de la gendarmerie nationale - M. FAVIER (Denis)

<http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000027296702&dateTexte=&categorieLien=id>

2 – Nécrologies & Mémoires

Monument en hommage aux soldats français morts pour la France en Afghanistan à Kaboul

RP Défense, 05.04.2013 [source EMA](#)

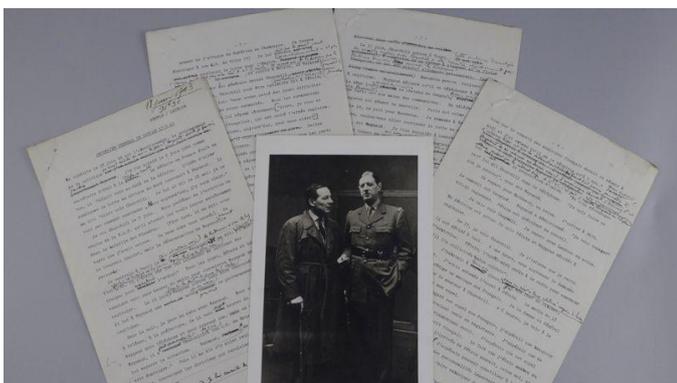


Le 4 avril 2013, les plaques commémoratives portant les noms des 88 soldats français tués en Afghanistan ont été déposées sur un monument au mort dans l'enceinte de l'ambassade de France à Kaboul. Ces plaques, initialement présentes dans les FOB françaises de Kapisa et Surobi, avaient été transférées à Warehouse lors du départ des bataillons de la Task Force La Fayette. Au cours de son discours, M. l'Ambassadeur a souligné l'importance de conserver ces plaques dans un lieu symbolique fort, permettant à chaque

visiteur de prendre conscience du sacrifice consenti par la France pour la paix et la stabilité en Afghanistan. Le général ADAM a, quant à lui, souligné l'importance de maintenir intact le souvenir des sacrifices consentis au nom des valeurs de notre république.

De Gaulle explique l'appel du 18 Juin

Publié le 08/04/2013 à 07:00, Mis à jour le 08/04/2013 à 17:24 - [Par Valérie Sasportas](#)



L'interview originale du général de Gaulle.

Retrouvé dans les archives de Jean Oberlé, *Voix de la France*, pendant la Seconde Guerre mondiale, le tapuscrit sera vendu le 9 avril par la maison Rouillac à Vendôme.

C'est une pépite de l'histoire qu'Aymeric Rouillac, commissaire-priseur à Vendôme, a déniché dans les archives de Jean Oberlé, *Voix de la France* à la BBC pendant la Seconde Guerre mondiale: l'interview originale du général de Gaulle expliquant son appel historique du 18 juin 1940. «Elle n'était connue que par sa version finale. Cette version, qui comporte de nombreuses corrections manuscrites, éclaire d'un jour inédit le "recentrage" du Général, qui avait jusque-là tendance à se mettre en avant de façon plus personnelle», commente le commissaire-priseur. Quatre feuilles tapuscrites le 17 mai 1943, comme l'indique la date mentionnée en tête de la première page, et corrigées à la main le «18 juin 1943 à 21 h 30». Soit trois ans jour pour jour après le fameux appel donnant naissance à la France Libre. Pour les deux hommes, c'est un souvenir commun.

«En 1940, Jean Oberlé était à Londres. C'était celui qui parlait aux Français, il était juste une voix. Lors de l'appel du 18 Juin, il se tenait assis à côté du Général», raconte Aymeric Rouillac. Quand

Oberlé demande à Charles de Gaulle - trois ans plus tard donc - d'expliquer les conditions de son appel qui restera dans les annales, ce dernier lui répond. C'est un discours politique. On lit la première phrase: «Ma conduite le 18 juin 1940 est l'aboutissement, le prolongement de la politique que j'ai suivie depuis que j'ai fait partie du gouvernement Reynaud.» Déjà, Oberlé nuance ces propos (de son propre chef ou pas, l'histoire ne le dit pas): «le prolongement de la politique qu'avait décidé de suivre le gouvernement Reynaud dont je faisais partie».

Écriture fine et lisible

La phrase suivante aussi est rectifiée. L'expression «secrétaire d'État à la Guerre» devient «secrétaire d'État à la Défense nationale». De Gaulle poursuit: «La défaite en France était en vue, il fallait voir au-delà de la défaite.» Pas de correction. «L'idée de continuer la lutte en Afrique du Nord convenait à Reynaud.» Phrase intacte...

Les précisions reviennent plus loin, d'une écriture fine, lisible. Ainsi, à la fin de ce premier feuillet: «Reynaud, furieux, me dit: allons voir Huntziger.» Oberlé corrige: «Reynaud, mécontent, incline à limoger Weygand. Je lui conseille de le remplacer par Huntziger, faute de mieux!»

Ce document oublié se trouvait dans un paquet d'archives d'un des petits-neveux d'Oberlé qui lui-même n'a pas eu d'enfants, mais sa sœur oui avec son mari Welles Bosworth, architecte de la famille Rockefeller. Inédite, mais pas écrite de la main du général de Gaulle (auquel cas il n'aurait pas été permis de la vendre), cette interview est mise à prix 1000 €. Elle sera dispersée avec d'autres archives de guerre de Jean Oberlé, les 8 et 9 avril, à Vendôme (Loir-et-Cher).

La guerre de 1914 en direct, sur Facebook

Le musée de la Grande Guerre de Meaux propose depuis jeudi une page Facebook racontant la guerre 14-18. Une façon de faire découvrir cette période de l'Histoire aux jeunes générations.

RTL Info, 11 Avril 2013 12h52

"Qu'aurait écrit sur Facebook un poilu lors de la guerre de 1914-1918 si le réseau social avait existé?" Le musée de la Grande Guerre de Meaux (centre-nord de la France) tente depuis jeudi de l'imaginer en narrant le quotidien de Léon Vivien, personnage fictif envoyé sur le front. "Pour la première fois, un musée, en reprenant tous les moyens narratifs propres à Facebook, va offrir aux Français la possibilité de vivre au jour le jour le quotidien d'un poilu", explique Michel Rouger, directeur du musée inauguré le 11 novembre 2011 et qui revendique plus de 160.000 visiteurs depuis son ouverture.

Un outil familier pour les jeunes générations

"C'est surtout une manière originale pour les jeunes générations de découvrir cette période de l'Histoire, à travers un outil qui leur est familier", ajoute-t-il. Sur la [page Facebook](#), environ 220 "posts" sont déjà visibles, qui partent de l'assassinat de l'archiduc François Ferdinand, le 28 juin

1914, jusqu'au 11 avril 1915, pour évoquer un contexte historique permettant de situer la personnalité de Léon Vivien, instituteur parisien de 29 ans.

Des commentaires sur les posts

Ainsi, le 19 octobre 1914, il publie: "Ceux qui prédisaient une issue rapide à ce conflit se sont lourdement trompés, c'est le moins qu'on puisse dire..." Son ami Anatole Lessert rétorque: "Saleté de Fritz, ils sont coriaces. Mais on leur fera payer, pour Jules! (décédé au front, ndlr)". Réponse de Léon Vivien: "Toi tu leur feras payer? Et comment? Tu es réformé et content de l'être, non?"

De jeudi jusqu'au 17 mai, environ cinq "posts" accompagnés parfois de photographies et d'images d'archives provenant des 30.000 documents et 20.000 objets du fonds du musée seront publiés quotidiennement sur la page de Léon Vivien.

3 – Décorations & Commémorations

[Hommage] le serment de Koufra

Mise à jour : 09/04/2013 15:07

En hommage au maréchal Leclerc et au 72^e anniversaire des combats de Koufra, une statue grandeur nature vient d'être érigée ce mercredi 20 mars à Meyenheim. Inauguré en présence du général Hautecloque-Raysz, de M. Charles Leclerc, fils du maréchal, du général Du Payrat représentant le mécène Serge Dassault, ainsi que de celui qui, chaque année depuis 72 ans, vient au régiment de marche du Tchad célébrer la bataille de Koufra, l'adjudant-chef Nevot, ce monument symbolise cette date historique qui vit la victoire de ceux qui s'appelaient « l'armée des pauvres ».



2 mars 1941, à 8 heures du matin, à Koufra dans une oasis en plein milieu du désert Libyen, le drapeau français est hissé au grand mât du fort. Face à ses hommes qui avaient réussi pour la première fois depuis l'armistice de juin 1940 à ramener la victoire sous les plis du drapeau, le commandant Leclerc s'adresse à eux : « jurez de ne déposer les armes que le jour où nos couleurs, nos belles couleurs flotteront sur la cathédrale de Strasbourg ». Avec de l'audace, du courage, de la tactique, quelques hommes pieds nus, avaient réussi après deux semaines

de siège, à faire capituler l'ennemi ouvrant ainsi le chemin de la Libération de la France

Ce serment de Koufra fit entrer cette victoire légendaire (un seul canon 75 et 400 hommes !) dans le Panthéon symbolique du souvenir et galvanisa toutes les énergies, marquant ainsi le début d'une longue marche pour libérer notre pays.

Promesse tenue le 23 novembre 1944, lorsque Strasbourg enfin libérée, vit flotter tout en haut de la flèche de sa cathédrale, notre drapeau tricolore.

Hommage aux sous-marinières du Protée

Droits Mise à jour : 05/04/2013 20:10



Le 4 avril 2013 à Toulon, un témoignage particulier a été rendu au Monument national des sous-marinières à Toulon en présence de nombreuses autorités civiles et militaires. Trois générations de la famille Kingdom, descendants des disparus britanniques du sous-marin *Protée*, sont venues rappeler le sacrifice de leur aïeul. En présence de l'adjoint au maire, responsable des anciens combattants de la ville de Toulon, trois gerbes ont été déposées en mémoire du sacrifice de l'équipage.

Afin de perpétuer le devoir de mémoire, deux jours auparavant, les plongeurs de la Marine nationale avaient effectué une mission d'exploration pour éclaircir les circonstances du naufrage du sous-marin *Protée*. Il y a 70 ans, le sous-marin disparaissait au large de la Ciotat (13) avec à son bord 74 hommes d'équipage dont trois marins de l'équipe de liaison britannique.

Équipés de l'équipement Newtsuit, qui permet d'atteindre de fortes profondeurs, les plongeurs ont pu repérer l'épave qui repose par 125 mètres de fond découverte en 1995.

Rappel des faits

En novembre et décembre 1943, le sous-marin Protée effectue plusieurs missions sous le commandement de la France Libre. Le 18 décembre, à 9h30, il largue ses amarres avec à son bord 74 hommes d'équipage dont trois marins de l'équipe de liaison britannique. Il part pour une nouvelle patrouille devant Marseille. Dès le 22 décembre, un premier message lui est adressé lui ordonnant de permuter de secteur à partir du 25 avec son homologue, le Casabianca, qui se trouve alors devant Toulon. Le 28, un nouveau message lui ordonne de terminer sa patrouille le 31 décembre au soir et de rentrer à Alger le 3 janvier 1944. Le Protée n'accuse réception d'aucun des deux messages, conformément aux directives interdisant d'émettre sans nécessité absolue et son silence ne donne lieu à aucune inquiétude.

Le 3 janvier, il n'est pas au rendez-vous fixé devant Alger. Dans la journée du 4, une inquiétude réelle commence à son sujet. Elle est accentuée par l'arrivée du Casabianca qui déclare avoir entendu dans l'après-midi du 29 décembre un grenadage très violent et prolongé.

L'équipage du Protée sera considéré comme disparu à la date du 18 décembre. Le 10 mars 1944, le sous-marin et son équipage sont cités à l'ordre de l'armée.

Le 6 avril 1995, le Protée est découvert par 125 mètres de fond. L'épave repose sur le plateau des Blauquiers, près de la fosse de Cassidaigne, à 8 milles nautiques de Cassis.

Droits : © Marine nationale , Armée de Terre 2013

Le Canada commémore le 96ème anniversaire de la bataille de la crête de Vimy

45em Nord, Posté par [Gaëtan Barralon](#), le 10/04/2013 à 8:27

Au cours d'une cérémonie riche en émotions, plusieurs gerbes ont été déposées, ce mardi, au Monument commémoratif de guerre du Canada, à Ottawa, pour souligner le 96ème anniversaire de cette victoire canadienne historique. 45eNord.ca s'est rendu sur place pour assister à l'évènement.



«La bataille de la crête de Vimy fut une victoire lors de laquelle le Canada s'est illustré. Elle symbolise à la fois le courage et la force du Canada et la naissance de notre nation», a ainsi déclaré l'honorable Steven Blaney, ministre des Anciens combattants, dans un communiqué.

Comme chaque année, les vétérans canadiens tentent d'assurer cette transmission historique aux jeunes générations pour partager un patrimoine national riche en événements symboliques. Ainsi, ce mardi, de nombreux

jeunes participant au programme de Rencontres du Canada, des Cadets de l'armée et des jeunes d'Opération «héritage» des Amputés de guerre ont pu déposer des coquelicots sur la Tombe du Soldat inconnu. Un geste fort qu'ils ont pu réaliser en compagnie des représentants d'organismes de vétérans afin de perpétuer le devoir de mémoire de générations en générations.

«C'est vraiment inspirant de voir de jeunes Canadiens et Canadiennes contribuer aussi activement à perpétuer le souvenir de ceux et celles qui ont défendu nos valeurs de paix, de liberté et de démocratie. Ces jeunes jouent un rôle crucial en veillant à ce que l'héritage des hommes et des femmes qui ont servi le Canada soit transmis aux générations futures», a déclaré l'honorable Gordon O'Connor, ministre d'État et whip en chef du gouvernement.

Un monument érigé sur la côte 145, dans le nord de la France

Alors qu'elle fête son 96^{ème} anniversaire, la bataille de la crête de Vimy, dans le nord de la France, représente une date clé de la présence canadienne lors de la Première guerre mondiale. Faisant partie de l'empire britannique, le Canada se trouvait d'ores et déjà en guerre dès l'entrée de la Grande-Bretagne dans le cercle belliqueux.

Pour la première fois, les quatre divisions des Corps canadiens ont uni leur force pour faire face à l'avancée allemande. Lancée le 9 avril 1917, alors jour du lundi de Pâques, cette offensive canadienne n'a duré que quelques jours, obligeant les forces de l'Empire à reculer. Malgré une écrasante victoire, cette célèbre bataille a coûté la vie à 3 600 soldats canadiens alors que 7 500 ont été blessés au cours des combats.

Sur la côte 145, point le plus haut de la crête, conquis dès le 10 avril 1917, le Monument commémoratif du Canada à Vimy surplombe la colline sur une parcelle de terre à jamais céder par la France au Canada. Vétéran canadien, John R. Newell, Sr. était présent en 1936, date de la fin de la construction de ce mémorial. Recueilli, ce mardi, à Ottawa, son vibrant témoignage atteste de l'héritage laissé par l'histoire des Forces canadiennes à travers le monde.

Le cinquantième de l'ENSOA

Créée en 1963, l'École nationale des sous-officiers d'active (ENSOA) fête cette année ses cinquante ans. Sa mission : former les sous-officiers, qui constituent presque le tiers des effectifs de l'armée de Terre.

L'ENSOA a été créée le 1er septembre 1963 sous l'impulsion de Pierre Messmer, ministre des Armées, et du général Louis Le Puloch, alors CEMAT, afin d'uniformiser l'instruction des jeunes sous-officiers de l'armée de Terre. Depuis, plus de 100 000 sous-officiers y ont été formés. L'ENSOA est aujourd'hui l'unique lieu d'instruction de premier niveau pour les sous-officiers de

l'armée de Terre, à l'exception de ceux de la Légion étrangère et de la brigade de sapeurs-pompiers de Paris.

Saint-Maixent-l'école (Deux-Sèvres) était dès la fin du XIXe siècle un important lieu d'instruction militaire. De 1881 à 1940 y étaient installées des écoles correspondant, pour les sous-officiers d'infanterie et de chars, à l'actuelle école militaire interarmes.

Saint-Maixent fut également, à différentes époques, le siège de l'école d'application de l'infanterie, d'une école d'instruction d'élèves officiers de réserve, ainsi que d'un lieu d'instruction de sous-officiers d'active et de réserve de l'infanterie.

4 – Autorités, Etats-Majors

Mercredi 10 avril, conseil de défense; l'heure des ultimes arbitrages?

Ligne de Défense, 07.04.2013

Tant mieux pour ceux que le discours présidentiel a rassuré et qui se convainquent que le bras de fer entre Défense et Budget a tourné à l'avantage du MinDef! Au moins ils auront passé quelques jours sereins.

Désolé de devoir gâcher leur quiétude; mais l'option retenue par PR, c'est:

- quelque 15 milliards de moins sur la prochaine loi de finances (2014-2020),
- de nouvelles coupes dans les effectifs (on avance le chiffre de 30 000 postes), non pas parce que la baisse des effectifs induit une réduction conséquente de la masse salariale mais parce que la Défense n'aura plus les matériels pour équiper les armées futures,
- un quart des matériels en moins,
- une capacité de projection réduite mais raisonnable (15 000 hommes).

Dernier chiffre: l'effort de Défense passera de 1,56 % du produit intérieur brut à moins de 1,3 % en 2020. Le Sénat avait averti que descendre sous le seuil de 1,5 % devenait suicidaire.

Livre blanc sur la Défense. L'heure de vérité

Le Télégramme, 10 avril 2013 - Richard Labévière

C'est aujourd'hui que la version finalisée du Livre blanc sur la Défense doit être remise au chef de l'État. Le document de 200 pages passe en revue et hiérarchise les crises mondiales et leurs conséquences pour notre pays.



Au-delà de ses quatre priorités stratégiques - l'escargot constitué du Caucase, du Proche-Orient et de la Méditerranée ; l'Afrique ; l'océan Indien et les Dom-Tom -, notre pays ne pourra être absent du « grand jeu arctique ». Parallèlement, le [Livre blanc](#) sur la Défense pointe quatre enjeux transversaux : renseignement ; cyberspace ; espace ; mers et océans. De cette belle ouvrage dépend désormais l'enclenchement de la prochaine Loi de programmation militaire (LPM), autrement dit la répartition d'une enveloppe de quelque 30

milliards d'euros entre nos trois armées : Terre, Air et Marine.

Nouvelles unités tactiques

L'heure de vérité va donc bientôt sonner en remettant sur la table, et sous le nez de tous, l'équation centrale, éblouissante et incontournable. Compte tenu des contraintes budgétaires, les grands décideurs savent désormais parfaitement qu'on ne pourra conserver une [armée de Terre](#) de 130.000 [hommes](#), à moins de remettre en cause des programmes d'équipements absolument vitaux pour la crédibilité de notre Défense. Il s'agit de sortir de la logique homothétique qui consiste à faire peser sur chacune des armées une part proportionnelle d'effort budgétaire. Aujourd'hui, l'[armée de Terre](#) a des effectifs trop importants pour les missions qu'elle réalise (Afghanistan, 3.500 ; Mali, 3.000). Sa logique régimentaire doit faire place à la formation de nouvelles unités tactiques de base pouvant être ensuite intégrées à d'autres structures tactiques modulaires, dimensionnées en fonction des nécessités propres à la mission.

Une forte connexion politico-militaire

Simultanément, il s'agit de réduire les états-majors existants en créant des structures de commandement sur mesure, sans lourdeur administrative, avec une forte connexion politico-militaire et une indispensable dimension multinationale. Les Britanniques - qui ont baptisé ces unités « Groupes interarmes » - ont ainsi ramené leur [armée de Terre](#) à 80.000 [hommes](#) opérationnels. Cette équation ne se réduit pas à un simple choix entre des [hommes](#) et des équipements. En effet, derrière les équipements, il y a des décennies de recherche, de savoir-faire industriel et des milliers d'emplois. D'autant que « s'il faut, pour une raison ou une autre, remonter en puissance, conclut un officier général, il sera toujours plus facile de fabriquer de la troupe qu'un tissu industriel avec ses ingénieurs, ses fournisseurs et ses chaînes de fabrication ».

La FOT va perdre l'équivalent d'une brigade

Les coups de canifs à venir commencent à entrer dans le vif du sujet et de l'humain, dans l'armée de terre.

La force opérationnelle terrestre (FOT), le cœur projetable de l'armée de terre va perdre l'équivalent d'une brigade, soit environ 7.000 militaires (1). A ce stade et par delà ce seul constat, il est encore trop tôt pour évaluer la forme que prendra cette entaille sévère dans les contrats opérationnels de l'armée de terre, et les conséquences réelles sur l'organique. Tout simplement parce que les brigades n'ont pas toutes la même taille et les mêmes priorités dans les contrats opérationnels. Certaines sont aussi uniques en leur genre. La plus petite en volume, la **BFST**, devrait prendre de l'embonpoint mais personne ne sait aujourd'hui dire précisément dans quelles proportions (2). Tandis que d'autres d'autres verront leur format rogné. Une peut aussi payer pour les autres.

En devenir, aussi, le sort de l'aéromobilité (sans cesse proclamée priorité des priorités par les deux derniers CEMAT, donc l'actuel), mais en difficulté, comme l'attestent celles rencontrées en métropole et au Mali. C'est paradoxal, puisqu'en termes de matériel, l'aviation terrestre n'aura jamais atteint une telle niveau de modernité, avec pas moins de quatre modèles pointus (Tigre, Caïman, Cougar rénové et Caracal). Mais cette modernité se paie en euros en coût de possession, et se paie cash. Des choix déchirants devront sans doute être pris. D'autant plus qu'il faudra assurer à la fois l'excellence des régiments conventionnels -qu'il faudra peut-être réduire de deux à trois, et celle de l'aviation spéciale (**4e RHFS**), incontournable, au service du COS. Et jamais assez nombreuse (3).

Le résultat va sans doute remettre à plat la carte des implantations de l'armée de terre. Et interroger les personnels : les plus nombreux en opex, les plus mal chaussés, et demain, les plus

ciblés par les restructurations.

(1) ce qui veut que l'armée de terre pourrait bien perdre beaucoup plus que ces 7000 postes, car l'administration, les écoles, et les soutiens non opérationnels devraient eux aussi cotiser.

(2) en réponse à ma question sur un renforcement du périmètre et des moyens du **COS**, le ministre a déclaré mardi que ses moyens seront renforcés, sans plus de détails.

(3) tour de force, le **4e RHFS** (à peine 300 personnels) déploie, en autorelève, 12 hélicoptères et leurs équipages. L'ALAT conventionnelle déploie à peine plus, en bénéficiant du socle de trois RHC différents pour les relèvees d'équipages de Puma et Gazelle.

Publié par mamouth leader à [4/11/2013 05:06:00 PM](#)

Pour la Cour des comptes, l'Etat ne défend pas assez ses intérêts dans l'industrie de l'armement

Zone Militaire, 9 avril 2013 – 15:32

A l'heure où l'idée que les pouvoirs publics vendent les participations détenues au capital de certains groupes d'armement (qui s'élevaient à 12,25 milliards d'euros en octobre 2012) afin de dégager des recettes exceptionnelles pour éviter des coupes trop sévères dans le budget des forces armées, la Cour des comptes a rendu public, ce 9 avril, un rapport intitulé "[Les faiblesses de l'Etat actionnaire d'entreprises de défense.](#)"

Ainsi, selon Didier Migaud, le premier président de la Cour des comptes, si "le bilan de l'Etat actionnaire est dans l'ensemble positif" car "il a su accompagner seul ou de concert avec ses partenaires industriels la modernisation de l'outil industriel français de défense, le plaçant parmi les meilleurs mondiaux du secteur", il n'en reste pas moins qu'il a "fait preuve de nombreuses faiblesses, se plaçant parfois en risque de perdre le contrôle de certaines activités industrielles de défense ainsi qu'en ayant des difficultés à faire appliquer ses décisions, voire à s'exprimer d'une seule voix."

Par exemple, l'organisation de l'Etat actionnaire est actuellement principalement menée par l'Agence des Participations de l'Etat (APE) au sein du ministère de l'Economie, avec l'aide, pour ce qui concerne les activités liées à la défense, de la Direction générale de l'armement (DGA).

Or, estiment les magistrats de la rue Cambon, "la coordination des positions de l'APE et de la DGA concernant les décisions à prendre par l'Etat-actionnaire n'est pas toujours assurée." Et cela a eu des conséquences lors de la fusion entre SNECMA, récemment privatisée, et Sagem, laquelle a donné naissance au groupe Safran.

La part de l'Etat dans ce nouvel ensemble avait été fixée à 30,20%, avec en échange l'obtention de droits de vote double deux ans plus tard, ce qui lui aurait permis de détenir à lui seul la minorité de blocage. Seulement, l'oubli de l'APE de déclarer, auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), ce franchissement de seuil, a rendu caduque cette disposition. Du coup, il n'a pas été possible aux pouvoirs publics de faire aboutir une opération d'échanges d'actifs avec Thales pour rationaliser la filière optronique.

Quoi qu'il en soit, la Cour des comptes recommande une "amélioration de la protection et du suivi des intérêts stratégiques de l'Etat", des restructurations verticales et horizontales dans le secteur ainsi qu'une meilleure coordination entre l'APE et la DGA. Selon M. Migaud, "l'Etat ne doit plus

agir au coup par coup mais adopter une stratégie d'ensemble, préparer les décisions futures et dire ce qu'il attend de ses partenaires industriels."

Ce qui passe par la nécessité de faire en sorte que "que les droits d'actionnaire de l'Etat ne soit pas inférieurs à ceux résultant de sa participation au capital", le renforcement, au sein de la DGA, du "suivi des participations dans les industries de défense" et la définition d'une "stratégie à long terme sur les partenariats avec le groupe Dassault", qui détient 26% des parts de Thales, groupe également actionnaire de DCNS. Cela "pourrait avoir des prolongements concernant Giat Industries (ndlr, Nexter), SNPE, voire Safran", estime la Cour des comptes.

Par ailleurs, M. Migaud préconise l'adoption d'une mesure semblable à l'amendement américain Exon-Florio, qui, adopté en 1988 pour compléter le Defense Production Act, permet la protection des intérêts stratégiques américains et l'interdiction des acquisitions pouvant porter atteinte à la sécurité nationale.

Cette "arme régalienne par excellence" garantit "une protection des intérêts stratégiques américains même lorsque l'actionariat des entreprises de défense est privé", souligne Didier Migaud.

"En l'absence aujourd'hui de dispositif de type Exon-Florio, la détention de participations majoritaires ou de minorités de blocage au sein des entreprises, seul ou en partenariat avec d'autres acteurs, constitue pour l'Etat son levier d'action privilégié alors que ses moyens financiers sont limités", a-t-il expliqué.

Aussi, estimant que "l'esprit protectionniste" de l'amendement Exon-Florio est "peu compatible, a priori, avec les règles sinon l'esprit de la construction européenne", la Cour des comptes invite "le gouvernement à poursuivre la discussion avec ces partenaires européens pour trouver un moyen de doter les pays européens, individuellement et/ou collectivement, d'une arme analogue."

Car, a souligné Didier Migaud, "en matière de protection de son industrie, l'Europe apparaît en effet dans une situation moins favorable que celle des Etats-Unis ou des grands pays, notamment la Chine et la Russie, dont l'industrie de défense est entièrement sous contrôle étatique, à l'abri de toute possibilité d'ingérence étrangère."

Défense : la Cour des comptes formule cinq recommandations pour défendre les intérêts de l'Etat

L'Usine Nouvelle, Publié le 09 avril 2013, à 15h43



© D.R.

Alors qu'est attendu à la fin du mois le Livre blanc de la défense, la Cour des comptes vient de rendre un rapport sur les intérêts stratégiques de l'Etat dans l'industrie de la Défense.

"Le bilan de l'Etat actionnaire est dans l'ensemble positif", indique la Cour des comptes dans le rapport rendu ce mardi 9 avril. "Il a su

accompagner seul ou de concert avec ses partenaires industriels la modernisation de l'outil industriel français de défense, le plaçant parmi les meilleurs mondiaux du secteur", a commenté Didier Migaud, le premier président de la Cour des Comptes, lors d'une conférence de presse.

Quelques faiblesses sont toutefois à déplorer. L'Etat a "fait preuve de nombreuses faiblesses, se plaçant parfois en risque de perdre le contrôle de certaines activités industrielles de défense ainsi qu'en ayant des difficultés à faire appliquer ses décisions, voire à s'exprimer d'une seule voix".

Adopter un stratégie d'ensemble

La juridiction financière formule donc cinq recommandations afin de mieux défendre ses intérêts stratégiques. Pour cela, *"l'Etat ne doit plus agir au coup par coup mais adopter une stratégie d'ensemble, préparer les décisions futures et dire ce qu'il attend de ses partenaires industriels",* détaille Didier Migaud.

La Cour préconise par ailleurs une *"amélioration de la protection et du suivi des intérêts stratégiques de l'Etat",* des restructurations horizontales et verticales dans le secteur, mais aussi une meilleure coordination entre les services de l'Etat (Agence des participations et Direction générale de l'armement) qui ne sont pas toujours sur la même ligne.

"Une stratégie a long terme sur les partenariats avec Dassault"

La Cour des comptes estime ainsi qu'il faut *"renforcer au sein de la direction générale de l'armement (DGA) le suivi des participations dans les industries de défense"* et proposer dans ce cadre *"une stratégie à long terme sur les partenariats avec le groupe Dassault". "Cela concerne immédiatement Thales et DCNS",* où Dassault est actionnaire à côté de l'Etat, *"mais pourrait avoir des prolongements concernant Giat Industries, SNPE, voire Safran",* poursuit la Cour.

Et pour défendre les intérêts stratégiques de l'Etat, la Cour avance une autre piste : la mise en place *"en concertation avec les partenaires européens, d'un dispositif équivalent à l'amendement Exon-Florio américain".* Il permet au président des Etats-Unis de pouvoir examiner l'impact de rachats de sociétés américaines par des étrangères.

Cette "arme régaliennne par excellence (...) permet au président des Etats-Unis d'examiner l'impact de toute acquisition étrangère de sociétés américaines et de s'y opposer, dès lors qu'elle pourrait menacer la sécurité nationale", a développé Didier Migaud.

La juridiction rappelle que l'Etat est actionnaire de référence de six des huit principaux groupes de défense français et que la France se situe au quatrième rang mondial en termes de budget de défense.

Passation de commandement à la tête de la gendarmerie

Mise à jour : 11/04/2013 17:10 - Auteur : Sirpa gendarmerie

Mercredi 10 avril 2013, les généraux d'armée Jacques MIGNAUX et Denis FAVIER, ont co-présidé une cérémonie militaire de passation de commandement.



Le général d'armée Jacques MIGNAUX a accueilli le nouveau directeur général, le général d'armée Denis FAVIER, au siège de la DGGN à ISSY-LES-MOULINEAUX. Ensemble, ils ont salué le drapeau de la gendarmerie, passé en revue les troupes et procédé à un dépôt de gerbe au pied de la stèle de la gendarmerie nationale.

En clôture de cette courte cérémonie empreinte d'émotion, le général MIGNAUX a remis solennellement le drapeau de la gendarmerie au général FAVIER.

Retrouvez les temps forts de cette cérémonie en cliquant sur la vidéo ci-dessous : <http://www.dailymotion.com/SirpaGend>

Sources : LPC/GND THOREL

Le général Denis Favier, nouveau directeur de la gendarmerie nationale



Le général Denis Favier, 53 ans, a été nommé Directeur général de la gendarmerie nationale (DGGN), ce mercredi 10 avril en conseil des ministres. Il succède au général Jacques Mignaux, qui a atteint, hier, la limite d'âge. Après trois années à son poste, ce dernier devrait être nommé prochainement au Conseil d'Etat.

Le choix d'un militaire pour diriger la Gendarmerie confirme une politique récente : pendant des décennies, le poste était confié à un préfet ou à un magistrat. Depuis 2004, c'est un officier général de l'Arme qui est choisi par le gouvernement : après les généraux Parayre (2004-2008), Gilles (2008-2010) et Mignaux (2010-2013)

voici donc Favier.

Il est une figure de la gendarmerie - dont les personnels sont fiers, à juste titre. Denis Favier est l'homme qui a conduit l'assaut du GIGN (qu'il commandait) contre l'Airbus de Marignane en 1994. De 2007 à 2011, il revient au GIGN dont il avait pensé auparavant la restructuration pour lui donner les moyens de faire face, par exemple, à des prises d'otages massives. A ce poste, il participe à l'affaire du Ponant, en 2008, sautant en parachute à la mer.

Le général Favier - qui aura cet après-midi sa cinquième étoile - est saint-cyrien, où il reviendra comme instructeur. Fils de militaire, il opte pour la gendarmerie. Après un temps dans un escadron de mobile à Baccarat, il commande la compagnie de Saint-Gaudens (Haute-Garonne), une région où ce jurassien fera souche. A la suite de son premier passage au GIGN, il commande le groupement de Haute-Savoie, puis reste une année de plus à Annecy pour s'occuper de la sécurité du G8 en 2003. Affecté à la Direction, il s'occupe de la carrière des officiers, avant de

revenir au GIGN. Nommé à la tête de la Gendarmerie de l'Île de France en 2011, il entre au cabinet de Manuel Valls, comme conseiller gendarmerie en mai dernier.

Ce parcours, brillant, ne dit rien toutefois de ses qualités humaines exceptionnelles dont tout ceux qui l'ont approché peuvent témoigner. Au vu de son CV, on pourrait s'attendre à l'une de ses personnalités un peu excessives que l'on rencontre dans les forces spéciales. Il est tout le contraire, avec une voix douce et une attitude qui témoigne de son souci de l'autre. Ce qui n'empêche pas une grande détermination et fermeté. Si l'expression "une main de fer dans un gant de velours" s'applique à quelqu'un, c'est assurément à lui.

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Mardi 9 Avril 2013 à 17:56

Bernard Bajolet à la DGSE, une décision logique

Le Point.fr - Publié le 10/04/2013 à 19:45 - Par JEAN GUISNEL

Le président François Hollande a choisi un diplomate expérimenté pour diriger le renseignement extérieur français.



Bernard Bajolet, ancien coordonnateur national du renseignement, a été nommé à la tête de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). © PhotoPQR / L'Est républicain / Maxppp

En faisant revenir de Kaboul l'ambassadeur de France en Afghanistan, Bernard Bajolet, 63 ans, pour le nommer à la tête de la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE),

François Hollande innove, mais ne suscitera pas de contestation. Nommé le 10 avril en conseil des ministres, Bajolet devait prendre ses fonctions dans la foulée. Sa nomination entérine une orientation marquée : le rôle croissant de la filière diplomatique dans le renseignement, une tradition très ancrée au Royaume-Uni, mais nouvelle en France. L'homme est un familier du monde du renseignement : il avait été choisi en 2008 par Nicolas Sarkozy, qui lui avait confié un poste nouveau installé à l'Élysée, celui de coordonnateur national du renseignement (CNR). Dans ce poste qu'il a occupé de juillet 2008 à février 2011, il a réussi à mettre sur pied une structure légère aujourd'hui bien en place, qui a fait son trou dans la communauté française du renseignement.

Les tropismes de Bernard Bajolet sont très clairement orientés vers le monde arabo-musulman, qui demeure l'épicentre des tensions mondiales... Il a multiplié les postes diplomatiques à partir de 1998, dans des pays de plus en plus chauds : successivement ambassadeur de France en Jordanie, en Bosnie-Herzégovine, en Irak, en Algérie et en Afghanistan, il est sans aucun doute le meilleur spécialiste français des soubresauts qui agitent ces contrées, et le plus expérimenté. Ses relations avec la DGSE ont été excellentes et il paraît logique de pronostiquer que les hommes du service qu'il a croisés dans ces postes exposés seront des guides efficaces dans les arcanes d'une maison sensible.

Priorité aux otages français

Bernard Bajolet prend possession d'un service en état de marche, dont seule une très minime partie des activités est connue. Ses priorités seront celles de son prédécesseur et concernent

d'abord les otages français en Afrique. La nouvelle politique gouvernementale française consiste à ne plus communiquer du tout sur les otages, à affirmer qu'aucune rançon ne sera plus versée et à enfouir ce sujet sous le boisseau. Bernard Bajolet a - évidemment - respecté la consigne. Il quitte l'Afghanistan au lendemain de la [libération de deux otages français, Pierre Borghi et Charles Ballard](#), dont il a coordonné les recherches en étroite collaboration avec le service dont il prend aujourd'hui la tête. La DGSE avait mis en place deux équipes distinctes pour sortir nos deux imprudents compatriotes des griffes de leurs ravisseurs.

Bernard Bajolet succède à Érarid Corbin de Mangoux, 60 ans, nommé à la préfecture des Yvelines et qui était en poste depuis 2008. Ce long mandat a été marqué par de très nombreuses interventions de la DGSE, dans une période particulièrement active, notamment après les prises d'otages. Bernard Bajolet rejoint une maison très marquée par [l'échec de la libération de l'otage Denis Alex en Somalie](#), et très sollicitée par François Hollande. De ce point de vue, la proximité du chef de l'État et du nouveau directeur des services spéciaux - qui lui a rendu visite très régulièrement depuis son élection - sera un atout. Nous avions écrit par erreur le [23 mars](#) que Bajolet était issu de la promotion Voltaire de l'Ena (1980), celle du président de la République. Il sort en fait de la promotion Léon Blum (1975), celle de Martine Aubry, Pascal Lamy et Alain Minc.

Bio express

21 mai 1949 naissance à Dombasle-sur-Meurthe

1975 Ena directeur adjoint Afrique du Nord et Moyen-Orient au Quai d'Orsay

1994-1998 ambassadeur à Amman

1999-2003 ambassadeur à Sarajevo

2003-2006 ambassadeur à Bagdad

2006-2008 ambassadeur à Alger

2008-2011 coordonnateur du renseignement

2011-2013 ambassadeur Kabou

Forces spéciales : "Nous ne pouvons pas tout faire, tout le temps et partout"

Le Point.fr - Publié le 05/04/2013 à 12:15 - Par [JEAN GUISNEL](#)

Le chef des opérations spéciales françaises, le général Gomart, nous parle de la manifestation SOFINS et des opérations en cours au Mali. Entretien.



Le général Gomart, chef des forces spéciales françaises, s'est confié au "Point". © Frank Perry / AFP

Le COS (Commandement des opérations spéciales) fête cette année le vingtième anniversaire de sa création. À sa tête depuis l'été 2011, le général de division Christophe Gomart, 52 ans,

organise la semaine prochaine à Souge (Gironde) une manifestation inédite, le SOFINS (Special Operation Forces Innovations Network Seminary). Ce sera le premier rassemblement en Europe de dizaines de responsables de forces spéciales et de représentants d'unités venus pour l'occasion du monde entier. Tous pourront assister à des présentations de matériels exclusifs produits par une centaine de PME françaises, à des démonstrations dynamiques sur le terrain de manoeuvre du 13e régiment de dragons parachutistes et à des conférences. Le général Gomart a accepté de répondre aux questions du *Point* et d'évoquer les raisons pour lesquelles il a souhaité que cette manifestation se tienne. Il évoque aussi, pour la première fois, les opérations en cours au Mali.

Le Point : Vous commandez le COS (Commandement des opérations spéciales), qui organise du 9 au 11 avril le premier SOFINS au camp militaire de Souge, non loin de Bordeaux. Pourquoi cette initiative ?

Général Christophe Gomart : Parce qu'elle n'existait pas ! Les forces spéciales se retrouvaient jusqu'à maintenant lors de deux manifestations autour du thème spécifique des équipements. L'une aux États-Unis, le SOFIC (Special Operations Forces Industry Conference) ; l'autre en Jordanie, le SOFEX (Special Operations Forces Exhibition). Or, dans le cadre du 20e anniversaire du COS, il nous a semblé utile de rassembler pour une exposition et un cycle de conférences à la fois les 104 entreprises françaises, principalement des PME, qui nous accompagnent au quotidien, des centres de recherche et universitaires, et nos camarades des unités de forces spéciales étrangères. Nous avons invité près de cinquante pays. Trente-trois ont répondu présents et enverront des délégations qui pourront notamment assister à une série de démonstrations. Nous avons été très soutenus dans ce projet par Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, et par l'amiral Édouard Guillaud, chef d'état-major des armées.

Les forces spéciales sont par définition des troupes peu nombreuses, dont les équipements très particuliers n'ont pas vocation à équiper toutes les unités. En quoi est-il intéressant pour vous de les rassembler ?

Dans chaque unité des forces spéciales, il existe une petite cellule de recherche et de développement qui met au point des équipements très spécifiques, et parfois même des modes d'action originaux. Ces cellules travaillent avec des PME qui affinent ou réalisent leurs idées en matière d'armement, de tenues de combat, d'équipements variés. Ces entreprises, mais aussi des universités ou des centres de recherche étaient très demandeurs d'une présentation de leurs savoir-faire à la communauté des forces spéciales françaises et étrangères, mais aussi à leurs concitoyens à travers la presse invitée à cette manifestation. Je précise que ce sont les exposants qui financent l'essentiel de cette manifestation, en payant un droit d'entrée.

Cette manifestation se tient au camp de Souge, le grand terrain d'entraînement du 13e régiment de dragons parachutistes. Pourquoi ?

La région Aquitaine est très marquée par la présence de plusieurs unités du COS sur son territoire. Nous sommes très soutenus par son président Alain Rousset et par Marie Récalde, députée de la Gironde et membre de la commission de la Défense. Plusieurs entreprises de ce bassin économique gravitent autour des équipements aéronautiques ou assimilés (la "troisième dimension") et se sont montrées particulièrement intéressées. Quant au ministre de la Défense Jean-Yves Le Drian, il viendra inaugurer SOFINS le 9 avril. Cette manifestation s'intègre parfaitement à son initiative de pacte Défense-PME.

Pourriez-vous donner quelques exemples de ces équipements nouveaux que le COS utilise ?

Engagé dans une réelle démarche prospective, le travail d'évaluation réalisé par nos cellules études, en partenariat avec des entreprises, permet de répondre à des besoins opérationnels précis et exigeants. Il s'agit à chaque fois de déterminer l'intérêt et l'efficacité opérationnelle d'équipements nouveaux. Plusieurs exemples illustrent la pertinence de cette démarche. C'est ainsi le cas de systèmes permettant d'améliorer les capacités de tir de précision à partir d'un hélicoptère, ou encore l'efficacité ponctuelle du largage dans le domaine de la livraison par air. Autres exemples, les équipements permettant d'accroître la furtivité des embarcations aux ondes électromagnétiques, mais aussi la retransmission des images captées par les drones tactiques déployés au profit du renseignement des groupes au sol.

Le COS est actuellement très engagé au Mali. Quelles sont les premières leçons que vous tirez de cette guerre ?

Je ne serai pas très disert sur les opérations en cours ! Mais je peux vous dire que si le COS n'avait pas existé, avec ses hommes, ses moyens dédiés, en particulier aériens et aéromobiles, et ses modes d'action spécifiques, la guerre au Mali aurait été différente. Du 11 janvier, date du premier engagement de nos forces, marqué par la mort du commandant Damien Boiteux, au 8 février, date de la prise de Tessalit, le rôle du COS a été déterminant. Il a en effet été un des acteurs majeurs de la libération du territoire malien, reprenant nombre de villes jusqu'à l'Adrar des Ifoghas. La prise de Gao par exemple a été conduite lors d'une opération combinée entre nos éléments arrivés par la route pour prendre le pont sur le Niger et nos opérateurs mis en place par air pour préparer les posés d'assaut des avions qui ont suivi. En moins d'une heure, une centaine de commandos étaient sur place et ont tenu trois jours avant l'arrivée de forces plus nombreuses. Grâce à sa souplesse, à sa réactivité et à ses capacités à agir, soit de manière autonome, soit en coordination avec les forces conventionnelles, le COS a été un véritable démultiplicateur d'efficacité. Il a permis à la force Serval de prendre l'initiative, d'imposer une manœuvre très rapide à notre ennemi et de lui infliger des pertes conséquentes, là même où il pensait pouvoir nous défaire.

Le COS est une petite unité aux moyens variés et puissants, mais tout de même modestes. Ne court-il pas un risque de surchauffe ? Êtes-vous assez nombreux ?

Je ne vais pas vous dire que les matériels du COS ne ressentent aucune fatigue ! Le désert est usant... Mais les hommes et les femmes du COS sont en excellente condition, et poursuivent sans faiblir une mission intense. Au risque de vous étonner, je pense que notre dimension est la bonne. Si tous mes vœux étaient réalisés, le COS compterait peut-être une centaine d'hommes supplémentaires, notamment pour renforcer l'état-major. Avec 3 400 personnels, nous sommes contraints de garder la tête froide, de savoir que nous ne pouvons pas tout faire, tout le temps et partout. **Ce qui compte à mes yeux, c'est que je puisse garantir au chef d'état-major des armées de disposer en permanence d'un outil parfaitement au point, interarmées (terre-air-mer), capable de mener des opérations spéciales, lui assurant ainsi une vraie liberté d'action stratégique.** Peu de pays possèdent une telle capacité.

Forces aériennes suisses. Visite du chef d'état-major de l'Armée de l'Air française



Le général Denis Mercier, chef d'état-major de l'Armée de l'Air française, effectuera une visite en Suisse, du 10 au 11 avril 2013, sur invitation de son homologue, le commandant de corps Aldo C. Schellenberg, commandant des Forces aériennes suisses.

Au programme de cette rencontre figurent des échanges concernant la formation des pilotes sur PC-21, un tour des bases aériennes de Payerne, Meiringen et Emmen ainsi qu'une visite d'un entrepôt souterrain.

La visite du Général Mercier, chef d'état-major de l'Armée de l'Air française, prévue mercredi et jeudi auprès des Forces aériennes suisses doit être annulée en raison d'une séance urgente agendée par le Président de la République française François Hollande.

5 – Chroniques & Libres propos

Que faut-il entendre par secret de la défense nationale ?

Maliweb, 5 avr 2013 - Yacouba KONATE

Parmi tous les secrets que le Droit reconnaît et protège, le secret de la défense nationale est généralement considéré comme le secret suprême d'un Etat, ne serait-ce que par l'importance des peines qui sanctionnent sa violation.

La violation des règles qui organisent le secret de la défense est sanctionnée par le Code pénal malien du 20 août 2001 dans son article 34 – 1, lequel stipule que sera coupable de trahison et puni de mort, tout malien qui livrera à une puissance étrangère ou à ses agents, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit, un secret de la défense nationale. Toujours selon l'article 36 – 1 du même code et ainsi libellé : « Seront réputés secrets de la défense nationale..., Les renseignements d'ordre militaire, diplomatique, économique, industriel qui, par leur nature, ne doivent être connus que des personnes qualifiées pour les détenir, et doivent, dans l'intérêt de la défense nationale, être tenus secrets à l'égard de toute autre personne ».

L'expression secret de la défense nationale tant au Mali que dans bon nombre de pays est utilisée pour qualifier une information pouvant mettre en jeu la sécurité nationale et dont l'accès demeure régi par des normes juridiques.

L'objectif du secret de la défense nationale repose essentiellement sur la protection de l'information contre un usage qui pourrait porter atteinte à la sécurité de l'Etat. A cet effet, toute information peut être qualifiée secret de la défense relevant de la sécurité nationale lorsqu'elle est de nature très sensible.

La sécurité nationale a pour fonction d'assurer, par tout moyen sur le territoire d'un Etat comme le nôtre, dans n'importe quelle circonstance et à n'importe quel moment, la protection de tous les citoyens ainsi que la préservation des intérêts nationaux contre tout type d'agressions extérieures. La classification du secret de la défense nationale dépend de son degré de sensibilité.

Le niveau le plus élevé est l'échelon «top secret» ou «très secret».

La divulgation de cette catégorie d'information qualifiée de très sensible pourrait extrêmement nuire à la sécurité nationale de l'Etat.

Ensuite, le niveau «secret défense» qui est à un stade inférieur mais dont les informations peuvent également porter sérieusement atteinte à la sécurité d'une nation.

Puis le niveau «confidentiel» qui, comme le souligne sa qualification, peut aussi porter préjudice aux intérêts de l'Etat.

En temps de paix comme de crise, il est de l'obligation de chaque citoyen de veiller au respect strict d'informations relevant du secret de la défense nationale. Ceci, nous amène à dire que respecter le secret de la défense nationale est un devoir citoyen.

Le renseignement en France, " légitime avant d'être légal ", se cherche un cadre

RP Défense, 05/04/2013 - [Par Olivier Berger, grand reporter à La Voix du Nord.- Défense globale](#)



L'université de Lille II, à l'initiative de son professeur de droit Bertrand Warusfel (repro La Voix), a organisé jeudi 4 avril une journée d'études consacrée à la modernisation et au cadre juridique du renseignement en France. Vaste chantier, toujours en cours, dans l'attente du rapport de la mission du député Jean-Jacques Urvoas et d'une éventuelle loi. Il serait temps d'adapter son cadre et ses pratiques aux temps modernes...

Le renseignement, longtemps considéré comme " un bâton merdeux " par le président Jacques Chirac, une zone grise monopole de l'exécutif et de la trouble " raison d'Etat ", vit une petite révolution depuis une vingtaine d'années. Et plus encore, depuis le Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale de 2008, la connaissance, l'anticipation et la prospective deviennent des priorités au même titre que la prévention, la dissuasion, la protection et l'intervention. Une belle intention, que l'on retrouvera dans l'édition 2013, qui réclame des adaptations multiples et profondes.

Alors que la CIA connaît ses missions et son cadre depuis le National security act en 1947 et 1948, les services de renseignement français naviguent à vue sans missions strictement définies. Un cadre, c'est pourtant le garde-fou à toutes les dérives.

Le truculent préfet Claude Silberzahn, ancien patron de la DGSE jusqu'en 1993 (on boirait volontiers une bouteille de Cahors avec lui pour quelques évocations et souvenirs), s'en amuse : " Il n'existe pas de bible de géopolitique. Personne ne vous dit quelle est la politique étrangère de la

France. En permanence, c'est une adaptation aux situations qui évoluent de jour en jour. Il faut connaître les grands principes, notre morale et jouer avec ça. "

Six ou neuf services de renseignement français ?

Seulement, la modernisation ne supporte plus le jeu et l'improvisation. Les acteurs ne sont déjà pas d'accord sur le nombre de services de renseignement en France. Aux six invités à la table du coordonnateur et du CNR, le Conseil national du renseignement (DCRI, DGSE, DRM, DPSD, TRACFIN et DNRED dont nous ferons une prochaine note...), on peut en ajouter trois autres, la Direction du renseignement de la préfecture de police de Paris (DRPP), l'oubliée sous-direction à l'information générale (SDIG) et la gendarmerie... Allez comprendre.

Pire, pour travailler plus efficacement, les services eux-mêmes réclament des contrôles accrus. A posteriori et pourquoi pas a priori, par l'intermédiaire de magistrats spécialisés et habilités comme en Belgique. Aujourd'hui, les services français ne peuvent légalement utiliser des moyens dérogatoires modernes, notamment le piégeage informatique ou la surveillance du web, faute de cadre juridique et de contrôle. L'un n'allant pas sans l'autre pour garantir les libertés publiques et l'efficacité du renseignement.

Bertrand Warusfel conclut : " Il faut faire passer le renseignement du " hors la loi ", c'est-à-dire à l'extérieur du périmètre de la loi, pour le replacer dans la loi (...) Le paradoxe du renseignement, c'est qu'il est devenu légitime avant d'être légal. Une loi sur le renseignement, je l'appelle de mes vœux, va consacrer définitivement cette modernisation. "

Le croisement de contrôles parlementaire, administratif voire judiciaire pourraient faire mûrir pour de bon la " communauté " du renseignement (en plus, d'un contrôle interne que vient par exemple de mettre en place la DCRI après l'affaire Merah). Une esquisse existe depuis 2007 avec la Délégation parlementaire au renseignement (DPR) mais la timidité réglementaire la cantonne à une observation générale et des rapports d'une ou deux pages... La commission consultative du secret de la défense nationale et celle des fonds spéciaux ont une certaine efficacité. Une fusion et une formalisation de ces compétences pourraient déboucher sur un véritable contrôle parlementaire, digne d'une démocratie moderne.

" Il faut protéger par le droit et plus la raison d'Etat ", invoque le général (2S) Dominique Champtiaux, ancien directeur des opérations, puis de cabinet du DGSE. Entre opacité et transparence, le secret d'Etat doit garder sa substance. L'ancien directeur du renseignement militaire (DRM), le général (2S) Michel Masson, a trois exigences au nom des services : secret des sources, protection des agents et des locaux classifiés. Pour le reste, on peut discuter... " Il faut faire cohabiter transparence et nécessité du secret sans entraver le fonctionnement des services ", résume Charlotte Lepris, chercheuse à l'IRIS.

Les réticences politiques au contrôle du renseignement sont toutefois anciennes, quasi culturelles. Très cinquième république finalement. Trop souvent en France, on considère le " rens " comme un domaine réservé de l'exécutif, voire du seul président de la République. Pas touche ! L'apprécié CNR et son coordonnateur, créés en 2008, sont bien rattachés à l'Elysée, me direz-vous. Pour quelle raison, au fait ? Chut...

La cyberdéfense française a son réseau de réserve citoyenne et ses priorités

La journée nationale du réserviste permet de mettre en avant un petit nouveau : le réseau de la réserve citoyenne cyberdéfense.



Par différents groupes de réflexion, on veut placer la cyberdéfense comme priorité nationale, dans la lignée du rapport du sénateur Jean-Marie Bockel de juillet 2012. Et pourquoi pas aboutir à une véritable réserve spécifique cyberdéfense.

Le réseau de réserve citoyenne cyberdéfense regroupe des réservistes des trois armées ainsi que de la gendarmerie. Elle est pour l'instant composée d'une quarantaine de membres spécialisés dans la sécurité informatique. Elle est également renforcée par des membres de la société civile non réservistes qui participent à divers groupes de travail. Ce réseau est coordonné par un réserviste citoyen et co-piloté par l'officier général cyberdéfense, le contre-amiral Coustillière.

La constitution de ces groupes montre bien la complexité et la transversalité du domaine de la cyberdéfense : un groupe « élus et journalistes » ; un groupe « jeunes » (sensibilisation) ; un groupe « évolution de l'engagement citoyen » pour avancer vers une réserve spécifique dédiée à la cyberdéfense ; un groupe « think tanks et réflexion stratégique » ; un groupe « PME/PMI » et un « grandes entreprises ». Tout est à construire ou presque.

Pour rappel, le rapport du sénateur Jean-Marie Bockel, remis à l'été 2012, définit dix priorités pour la cyberdéfense française :

1. faire de la cyberdéfense une priorité nationale ;
2. renforcer les moyens et les prérogatives de l'Agence nationale de sécurité des systèmes d'information, des armées et de la direction générale de l'armement ;
3. Introduire des modifications législatives pour donner les moyens à l'ANSSI d'exercer ses missions et instituer un pôle juridictionnel spécialisé ;
- 4 : Améliorer la prise en compte de la protection des systèmes d'information dans l'action de chaque ministère ;
- 5 : Rendre obligatoire pour les entreprises et les opérateurs d'importance vitale une déclaration d'incident à l'ANSSI en cas d'attaque importante ;
- 6 : Renforcer la protection des systèmes d'information des opérateurs d'importance vitale ;
- 7 : Soutenir le tissu industriel spécialisé dans la sécurité informatique, renforcer la coopération entre l'Etat et le secteur privé ;
- 8 : Encourager la formation d'ingénieurs spécialisés, développer la recherche et les activités de conseil, et accentuer la sensibilisation du public ;
- 9 : Poursuivre la coopération bilatérale avec nos principaux alliés, soutenir l'action de l'OTAN et de l'Union européenne, engager un dialogue avec la Chine et la Russie et promouvoir l'adoption au niveau international de mesures de confiance ;
- 10 : Interdire sur le territoire national et à l'échelle européenne le déploiement et l'utilisation de « routeurs » ou d'autres équipements de coeur de réseaux qui présentent un risque pour la sécurité nationale, en particulier les « routeurs » et certains équipements d'origine chinoise

Préserver notre armée d'excellence

Lundi, 08 Avril 2013 15:10 - LA REDACTION de l'ASAF

Une institution de référence.

Alors que la situation économique et financière de la France se dégrade, que la cohésion nationale s'effrite et que le doute ronge les esprits, l'armée, malgré les multiples réductions budgétaires dont elle a été l'objet depuis des décennies, apparaît comme une des rares institutions dans lesquelles les Français ont confiance.

Son efficacité dans la conduite des opérations, la loyauté dont elle fait preuve et le sens de l'intérêt national qui l'anime tranchent avec le sentiment d'impuissance que donnent trop souvent les institutions civiles dans la mise en œuvre des indispensables réformes de l'Etat. L'armée constitue aujourd'hui, pour nombre de Français, une référence.

L'impact de Serval.

L'opération Serval au Mali, remarquablement conçue, conduite et exécutée par nos forces, vaut à notre pays une considération inhabituelle et lui donne une crédibilité dont il avait bien besoin, tant de la part des pays africains que de nos alliés - notamment américains et britanniques - et de la plupart des autres pays étrangers.

L'armée française a non seulement évité aux 6 000 Français de Bamako de devenir les otages des groupes islamistes terroristes, mais elle a redonné à notre diplomatie sa capacité d'agir dans notre zone d'intérêt stratégique.

Le succès actuel de nos armes donne aux Français le sentiment d'une légitime fierté compte tenu de la complexité d'une opération qui se déroule à plus de 4 500 kms de la métropole et qui associe à nos forces celles d'une dizaine d'armées africaines ainsi que le soutien d'autant d'armées alliées.

L'efficacité de l'armée reconnue par les Français.

Nos compatriotes ont pu vérifier comment, sur un très court préavis, les armées ont su monter en puissance, être projetées en zone inconnue et être engagées avec succès face à un adversaire islamiste fanatisé et connaissant très bien le terrain.

Ils ont découvert, pour la plupart, la compétence et la remarquable organisation des états-majors, le courage et le haut niveau d'entraînement des unités et des équipages. Ils ont pu mesurer l'extraordinaire réactivité opérationnelle des hommes et des femmes qui servent les armes de la France.

Prise de conscience.

Mais les Français ont aussi découvert la vétusté de nombreux matériels et nos lacunes notamment dans le domaine du transport aérien stratégique. Par ailleurs, ils ont conscience que la menace islamiste terroriste, qui touche aujourd'hui le Mali, concernera demain la France et l'Europe si nous ne la combattons pas dès maintenant avec détermination.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que dans un récent sondage - sur lequel le ministère de la Défense ne souhaite pas communiquer - 2/3 de nos compatriotes se prononcent pour le maintien ou l'accroissement de notre effort de Défense et que 90% estiment que la France doit rester une grande puissance militaire.

Les attentes des Français.

Les Français savent que les armées ont déjà largement contribué au redressement des finances publiques, puisque l'effort de défense a été divisé par deux en 30 ans ; ils constatent que leur armée ne possède déjà plus certaines capacités essentielles et que nombre de ses matériels doivent être renouvelés. Ils ne veulent plus, même en cette période de rigueur, que le budget de la Défense soit réduit d'une façon ou d'une autre.

En revanche, ils demandent aux autres ministères, notamment non régaliens, aux collectivités territoriales et agences publiques, dont la gabegie est régulièrement dénoncée par la Cour des comptes et certains médias, de fournir les efforts qu'ils n'ont pas encore faits.

Alors que la dépense publique représente 56% du produit intérieur brut (PIB), les Français n'attendent donc plus d'économies sur le 1,5% consacré à la Défense mais sur les 54,5% restant. Ils ont parfaitement compris que réduire la Défense affaiblit la France.

Les armées, un atout contre la crise.

Les armées constituent en fait un recours contre la grave crise que traverse notre pays.

Les valeurs que les soldats cultivent pour affronter les situations de guerre peuvent inspirer tous les Français qui affrontent la crise : maîtrise de soi, courage et solidarité.

Par ailleurs, les investissements réalisés dans les équipements militaires de haute technologie permettent à notre pays de conserver sa souveraineté, de renforcer son outil industriel, de faire bénéficier l'industrie civile des innovations militaires et d'accroître nos exportations.

Enfin, le maintien des effectifs des armées permet directement de disposer des capacités nécessaires pour remplir avec succès les missions qui leur reviennent et indirectement de participer à l'effort d'éducation, de formation et d'intégration des jeunes Français dans la société française.

« ...Être aujourd'hui militaire suppose donc une formation d'excellence. C'est pourquoi je souhaite que beaucoup de jeunes en France s'engagent et qu'ils trouvent à travers cette expérience professionnelle le sens de l'effort, du courage, de la pugnacité, de la persévérance, mais aussi de la formation qui leur permettra plus tard d'exercer des métiers civils. » (François Hollande - vœux aux armées - Olivet le 9 janvier 2013)

Le 28 mars, le chef de l'Etat, chef des armées, s'est engagé à préserver le volume du budget affecté à la Défense. Il importe d'être désormais vigilant sur l'interprétation exacte des termes employés, en particulier dans l'esprit de Bercy ! D'ores et déjà, il apparaît que de nouvelles réductions d'effectifs et d'équipements seraient envisagées pour notre armée d'excellence...

Pour rester une puissance militaire, la France doit garder un budget décent

Le Monde | 09.04.2013 à 16h33

Henri Bentégeat (Ancien chef de l'état-major particulier du président Chirac et ancien chef d'état-major des armées) et Jacques Lanxade (Ancien chef de l'état-major particulier du président Mitterrand et ancien chef d'état-major des armées)

Anciens responsables de nos [armées](#), ayant servi directement sous l'autorité des présidents François Mitterrand et Jacques Chirac, nous estimons qu'il est de notre [devoir](#) d'[exposer](#) aux Français les enjeux des décisions qui seront prises dans les jours qui viennent.

Des choix qui seront faits dépendent en effet la sécurité de nos concitoyens, l'indépendance et le statut de la France. Le débat sur la [défense](#) qui a commencé de s'[instaurer](#) est à cet égard particulièrement heureux.

La crise économique et financière qui affecte notre pays et la plupart des nations européennes impose un effort sans précédent de rationalisation des dépenses publiques. Dans ce contexte, il peut paraître logique et raisonnable d'[exiger](#) de la défense une forte contribution au redressement des comptes de la nation.

La tentation est d'autant plus grande que les armées, seul corps [social](#) non syndiqué, sont tenues à l'obéissance et au [devoir](#) de réserve. Les choix soumis aujourd'hui à la décision du chef de l'Etat vont dans ce sens, sans [prendre](#) en compte l'état déjà dégradé de nos capacités militaires et en ignorant les conséquences des réductions envisagées.

Les gains escomptés seraient pourtant dérisoires en regard des besoins d'économies budgétaires. Les [crédits](#) de la défense ne représentent que 1,5 % du PIB, une part très faible des dépenses publiques qui couvrent 57 % du PIB.

La fin de la guerre froide en 1989 a conduit les gouvernements à [contracter](#) les crédits affectés à la constitution de nos forces mais nous avons atteint aujourd'hui un seuil en deçà duquel la cohérence de notre outil de défense serait gravement et sans doute définitivement affectée.

Le résultat de l'expérience

La capacité opérationnelle démontrée par nos forces au [Mali](#) ne doit pas [faire](#) illusion. Elle est le résultat de l'expérience accumulée depuis une vingtaine d'années dans les très nombreuses actions extérieures que nous avons conduites mais elle disparaîtrait rapidement si le niveau déjà très réduit du budget devait encore être abaissé.

Ajoutons que depuis 1996, à [partir](#) du moment où le service militaire a été suspendu, les armées ont conduit un effort de rationalisation sans équivalent dans le reste de la fonction publique. Toute nouvelle réduction de crédits ou d'effectifs conduirait à un déclassement militaire et stratégique de notre pays sans commune mesure avec les sommes économisées.

S'il n'y a plus aujourd'hui de menace directe à nos frontières, les risques attachés à la prolifération des armes nucléaires et des missiles balistiques, la persistance des crises, souvent liées au terrorisme, dans notre environnement immédiat, les contraintes pesant sur la sécurité de nos approvisionnements, la protection de nos ressortissants et le poids de nos obligations internationales nous invitent à ne pas [baisser](#) la garde.

Le choix courageux d'[intervenir](#) au Mali et l'excellence du comportement de nos armées ne doivent pas [masquer](#) les insuffisances connues de nos capacités militaires. Transport stratégique, drones et ravitaillement en vol appellent des investissements nouveaux sans lesquels nos forces pourraient s'avérer incapables de répondre à l'[avenir](#) aux sollicitations de nos responsables politiques.

Les moyens déjà en service, qui ont été déployés souvent à la limite des règles de sécurité, obligent à ne pas relâcher l'effort consacré à leur maintenance. Toutes les limites imposées par la contraction des crédits ont été atteintes et il ne serait désormais plus possible d'[aller](#) au-delà sans [toucher](#) gravement aux capacités essentielles.

Impact sur l'industrie française

Toute nouvelle réduction des crédits d'investissement affecterait la modernisation à peine engagée de nos unités combattantes et aurait un impact considérable sur l'industrie française aéronautique et de défense, pôle d'excellence des capacités industrielles nationales et vecteur essentiel de notre souveraineté.

Toute nouvelle réduction des effectifs, se rajoutant à l'importante déflation en cours, amputerait nos capacités d'intervention, nous rendant, faute de volonté et de moyens en [Europe](#), dépendants des Etats-Unis au moment même où ces derniers recentrent leurs priorités vers l'Asie.

L'opération au Mali a montré que l'[Union européenne](#) n'était malheureusement pas prête à [assumer](#) ses responsabilités et que seuls la France et le [Royaume-Uni](#) détenaient la capacité de [faire](#) face aux menaces extérieures en termes de sécurité et de défense. L'annonce d'une nouvelle diminution de l'effort budgétaire de notre pays marquerait le renoncement, sans doute définitif, des Européens à tout rôle significatif dans un monde instable et menaçant.

Dans tous les cas, l'effet de telles mesures engagerait durablement l'[avenir](#), du fait de la perte de savoir-faire industriel et de l'impossibilité de générer de nouvelles forces à [partir](#) d'un vivier trop étroit.

Enfin, on ne doit pas [sous-estimer](#) l'impact des mesures qui seront prises sur le moral des hommes et des femmes de la défense. Respectés par les Français pour leur compétence, leur courage et leur dévouement, ils sont ballottés depuis quinze ans de réforme en réforme.

Une puissance militaire complète

Ils constituent dans la société française un modèle d'intégration, d'ascension et de solidarité sociale qu'on ne peut [sacrifier](#) sans [prendre](#) de risques.

Le général de Gaulle, conscient des limites de notre démographie et de notre économie, a voulu [doter](#) la France d'une puissance militaire complète qui lui permette de [faire entendre](#) sa voix dans le concert des nations et de [justifier](#) sa place au Conseil de sécurité des Nations unies.

Ses successeurs, ayant mesuré l'atout que représentait ce legs pour la défense des intérêts français et pour notre influence dans les enceintes internationales, ont maintenu cette capacité qui nous vaut aujourd'hui le respect de nos alliés et de nos partenaires.

On ne peut [douter](#) que le président de la République, confronté à des choix difficiles, saura préserver cet héritage auquel les Français sont massivement attachés. Il a déjà affirmé la nécessité pour la France de préserver les moyens de la dissuasion stratégique.

Puis, après [avoir](#) assumé le repli de nos forces d'[Afghanistan](#), il a pris seul, courageusement, la décision d'[intervenir](#) au Mali, évitant la déstabilisation de toute la zone du Sahel. Le maintien de l'effort de défense qu'il vient d'[annoncer](#) pour les années à [venir](#) est déjà, dans la situation actuelle, un message essentiel envoyé tant à la société française qu'à nos partenaires européens et, plus largement, au monde.

On ne peut [ignorer](#) pour autant que le niveau de ressources acté par le président ne permettra pas le maintien de nos capacités militaires et exigera de nouveaux sacrifices en termes d'équipements et d'effectifs.

Les Français, attachés dans leur immense majorité au statut [international](#) de la France, ne comprendraient pas que la décision publique du chef de l'Etat soit, dans sa mise en oeuvre, contournée ou vidée de substance par des manœuvres de couloir ou des procédures budgétaires.

La FOT va perdre l'équivalent d'une brigade

Les coups de canifs à venir commencent à entrer dans le vif du sujet et de l'humain, dans l'armée de terre.

La force opérationnelle terrestre (FOT), le coeur projetable de l'armée de terre va perdre l'équivalent d'une brigade, soit environ 7.000 militaires (1). A ce stade et par delà ce seul constat, il est encore trop tôt pour évaluer la forme que prendra cette entaille sévère dans les contrats opérationnels de l'armée de terre, et les conséquences réelles sur l'organique. Tout simplement parce que les brigades n'ont pas toutes la même taille et les mêmes priorités dans les contrats opérationnels. Certaines sont aussi uniques en leur genre. La plus petite en volume, la **BFST**, devrait prendre de l'embonpoint mais personne ne sait aujourd'hui dire précisément dans quelles proportions (2). Tandis que d'autres d'autres verront leur format rogné. Une peut aussi payer pour

les autres.

En devenir, aussi, le sort de l'aéromobilité (sans cesse proclamée priorité des priorités par les deux derniers CEMAT, donc l'actuel), mais en difficulté, comme l'attestent celles rencontrées en métropole et au Mali. C'est paradoxal, puisqu'en termes de matériel, l'aviation terrestre n'aura jamais atteint un tel niveau de modernité, avec pas moins de quatre modèles pointus (Tigre, Caïman, Cougar rénové et Caracal). Mais cette modernité se paie en euros en coût de possession, et se paie cash. Des choix déchirants devront sans doute être pris. D'autant plus qu'il faudra assurer à la fois l'excellence des régiments conventionnels -qu'il faudra peut-être réduire de trois à deux-, et celle de l'aviation spéciale (**4e RHFS**), incontournable, au service du COS. Et jamais assez nombreuse (3).

Le résultat va sans doute remettre à plat la carte des implantations de l'armée de terre. Et interroger les personnels : les plus nombreux en opex, les plus mal chaussés, et demain, les plus ciblés par les restructurations.

(1) ce qui veut dire que l'armée de terre pourrait bien perdre beaucoup plus que ces 7000 postes, car l'administration, les écoles, et les soutiens non opérationnels devraient eux aussi cotiser.

(2) en réponse à ma question sur un renforcement du périmètre et des moyens du **COS**, le ministre a déclaré mardi que ses moyens seront renforcés, sans plus de détails.

(3) tour de force, le **4e RHFS** (à peine 300 personnels) déploie, en autorelève, 12 hélicoptères et leurs équipages. L'ALAT conventionnelle déploie à peine plus, en bénéficiant du socle de trois RHC différents pour les relèves d'équipages de Puma et Gazelle.

Publié par mamouth leader à [4/11/2013 05:06:00 PM](#)

Hollande, l'inattendu va-t-en-guerre

Mariane, Mardi 2 Avril 2013 à 20:00 - **Jean-Dominique Merchet**

On ne l'attendait pas sur ce terrain. Intervention au Mali, livraison d'armes en Syrie, refus de payer pour les otages... le chef de l'Etat fait preuve d'une étonnante fermeté sur les dossiers internationaux. Un esprit de décision qui tranche avec les atermoiements de sa gouvernance en France.



STJEPANOVIC DANKO/SIPA

«Merci, papa Hollande !» crie la foule africaine. En ce premier samedi de février, le président de la République effectue une courte visite au Mali, où, depuis trois semaines, l'armée française affronte les groupes jihadistes armés (GAD). A Bamako, sur la place de l'Indépendance, où il prononce un discours, François Hollande lâche cette phrase étonnante : «Je viens sans doute de vivre la journée la plus importante de ma vie politique.» Sur le terrain, il vient en effet de

découvrir de manière très concrète, presque physique, tout le pouvoir que lui a conféré le suffrage universel : celui de faire usage de la force armée. Celle qui tue les ennemis de la France et sauve ses amis. Le 11 janvier, en fin de matinée, depuis son bureau de l'Élysée, il avait donné l'ordre d'intervenir pour bloquer puis détruire les colonnes «terroristes». Cinq heures plus tard, sur les rives du fleuve Niger, les hélicoptères de combat français ouvraient le feu. Il y a là, parfois, comme un vertige de la toute-puissance.

Deux mois plus tard, le 14 mars, dans l'ambiance plus tiède des sommets bruxellois, François Hollande annonce son intention de livrer des armes à l'opposition syrienne : «Nous avons comme objectif de convaincre nos partenaires. [...] Si d'aventure il devait y avoir un blocage d'un ou deux pays, alors la France prendrait ses responsabilités.» En clair, elle ferait cavalier seul - avec, au moins, le Royaume-Uni - pour s'affranchir de l'embargo européen sur les livraisons d'armes en Syrie, qu'elles soient à destination du pouvoir ou de l'opposition. Là encore, le geste surprend par sa vigueur. Alors que, sur la scène intérieure et les questions économiques, François Hollande est à la peine, dès qu'il s'agit de l'usage des armes, on le sent à son aise et déterminé. Au point que, se faisant l'écho de la presse étrangère, l'hebdomadaire *Courrier international* titre, au-dessus d'une caricature du chef de l'Etat : «La France reprend du galon».

Le Mali et la Syrie ne font que confirmer un choix politique très assumé mais peu expliqué, que l'on retrouve dans la lutte contre le terrorisme, la question des otages, les liens avec l'Otan et l'Amérique. L'heure n'est pas à la gauche pacifiste ou anti-impérialiste, loin s'en faut ! Au pouvoir, le PS version Hollande semble avoir renoué avec la vieille tradition de la SFIO de la IV^e République : l'atlantisme, une certaine proximité avec Israël, comme l'avait montré la visite de Netanyahu en France, ou les hésitations de l'Elysée lors du vote des Nations unies sur l'adhésion de la Palestine, l'usage de la force armée dans les crises (Suez en 1956...) et une grande détermination à combattre le terrorisme. Hier le FLN, aujourd'hui Aqmi... C'est une politique de «sécurité nationale», un concept qui sentait le soufre (néoconservateur) à gauche lorsque Nicolas Sarkozy l'avait repris en 2007, mais qui, depuis lors, a été validé par son successeur lorsqu'il a demandé la rédaction d'un nouveau «Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale», attendu le mois prochain.

Tous les sondages le montrent, l'opinion française approuve très majoritairement cette politique et rares sont les voix, dans l'opposition, qui s'élèvent, par exemple, contre l'opération «Serval» au Mali. Seul Nicolas Sarkozy - cité par *Valeurs actuelles* - estimait que cela revenait à «soutenir des putschistes», alors que Valéry Giscard d'Estaing y voit le risque d'une action «néocolonialiste». Pour le reste, l'union sacrée prévaut, sans que cela se traduise sur les cotes de popularité d'un président de la République.

Voici, dossier par dossier, l'inventaire de cette nouvelle politique de François Hollande, moins tapageuse que celle de Nicolas Sarkozy, mais pas forcément plus timorée.

1 La France va armer l'opposition syrienne

Dès son élection, la Syrie et le Sahel ont été sur le haut de la pile des dossiers internationaux du chef de l'Etat. Lors de son intervention à l'ONU, en septembre 2012, François Hollande insistait déjà sur ces deux crises. «La première des urgences s'appelle la Syrie», proclame-t-il alors. La France tente, tant bien que mal, d'aider l'opposition au régime d'Assad à s'organiser. Le 13 novembre, «la France reconnaît la coalition nationale syrienne [CNS] comme la seule représentante du peuple syrien». Le mot important est «seule» - il signifie que la France ne reconnaît plus le régime en place et va donc œuvrer à sa chute. C'est une position très avancée, bien plus, par exemple, que celle de Washington ou de nos principaux alliés européens. Avec cette reconnaissance de la CNS, Hollande rejoue la reconnaissance du Conseil national de transition (CNT) libyen, en mars 2011, qui avait été le prélude politique à la guerre contre Kadhafi.

Mais, en Syrie - dossier immensément plus complexe et dangereux -, rien ne se passe. Les Etats-Unis redoublent de prudence, la Russie fait les gros yeux, l'opposition est toujours très divisée. La guerre civile, qui dure depuis deux ans, a déjà fait 70 000 morts. Comme Londres, Paris est convaincu que «le temps est venu de bouger» et qu'il faut livrer des armes à l'Armée syrienne libre (ASL). Ce serait, pour l'essentiel, des missiles sol-air portables. Ils permettraient de porter un coup sévère au principal instrument militaire du régime : son aviation. Dans les années 80, la livraison de tels engins aux moudjahidin afghans avait affaibli les Soviétiques, les conduisant à quitter le pays deux ans plus tard.

En livrant des armes, la France espère affaiblir le camp Assad tout en renforçant les éléments les plus modérés de l'opposition. Dans l'espoir d'une solution négociée entre des «partenaires acceptables par les deux camps», selon les mots d'un responsable français. Il ne s'agit évidemment pas de livrer des matériels aussi sensibles à n'importe qui et sans aucun contrôle. Les services français, britanniques et d'autres pays arabes seraient évidemment très sollicités pour «accompagner» ces livraisons. Et éviter que ces missiles, complexes, fragiles mais qui peuvent abattre un avion civil au décollage, ne tombent entre les mains de groupes proches d'Al-Qaida, comme le puissant Jabhat al-Nosra. Voilà pour la théorie, car, en pratique, leur traçabilité n'est pas plus garantie que celle de la viande de cheval...

2 Au Sahel, on détruit les terroristes

Aux premiers jours de la guerre du Mali, les termes employés à l'Elysée ont surpris : l'armée française combattait des «terroristes». Le ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, ajoutant même : des «terroristes criminels». En étions-nous revenus à la guerre contre le terrorisme (global war on terror) de George W. Bush? Pourtant, sur le terrain, les militaires français et africains affrontent des guérilleros, des bandes armées, des combattants irréguliers bien équipés et organisés, très déterminés, qui se battent frontalement et à visage découvert au nom de leur vision d'un islam ultra radical. Des «terroristes»? Comme Mohamed Merah ou les auteurs de l'attentat du 11 septembre 2001? La réalité du Sahel n'a pas grand-chose à voir, et c'est même la raison pour laquelle ce sont des soldats et non des policiers qui combattent ces «terroristes».

Ce que ces groupes jihadistes avaient mal mesuré, c'est la détermination de François Hollande. Erreur fatale : «Flanby» pouvait dégainer ! Début 2012, en pleine campagne présidentielle, Nicolas Sarkozy, avait peu ou prou laissé le Mali s'effondrer et les islamistes prendre le contrôle de la moitié nord du pays. Lorsqu'ils repassent à l'offensive vers le sud, début janvier, ils pensent que la France ne réagira pas. Deux mois plus tard, les derniers combattants des katibas («bataillons») d'Aqmi sont traqués par la Légion et l'infanterie de marine au cœur même de leur bastion de la vallée de l'Amatettaï. Evidemment, la crise malienne n'est pas terminée et l'issue dépend de la capacité de l'Etat malien à se redresser, ainsi que de l'engagement de la communauté internationale. Mais la France de François Hollande a clairement remporté la première manche.

Dans les sables et les rochers de l'Adrar, les militaires français sont eux-mêmes impressionnés par le nouveau discours à Paris : vieux routiers des opérations extérieures (Afghanistan, Afrique, Balkans...), ils ont partout entendu les mêmes discours de prudence, de retenue de la force, de droit international contraignant. Et là, les voilà lâchés sur un ennemi par un pouvoir politique qui

leur dit : «Brisez-leur les reins !» Ou, pour reprendre l'expression d'un haut responsable de la sécurité, socialiste de toujours : «On va tuer le maximum de ces connards !»

3 Otages : on ne paye plus !

Même fermeté dans les affaires d'otages. A peine la passation des pouvoirs effectuée en mai dernier, un proche de ce dossier nous le confiait : «L'ambiance a changé.» On ne paye plus et non seulement on le dit, mais on le fait. Nicolas Sarkozy faisait des otages une affaire personnelle, très médiatisée. Terminé ! François Hollande a visiblement été stupéfait d'apprendre combien de millions d'euros avaient été versés. Les comptes suisses, ouverts par le BCRA (services secrets de la France libre) pendant la Seconde Guerre mondiale, fonctionnent moins qu'avant. Résultat : la détention des 15 otages se prolonge, parfois depuis plus de trois ans. Au risque de fâcher les ravisseurs qui ont ainsi annoncé l'exécution de Philippe Verdon, sans que l'information soit confirmée. De dossier prioritaire, les otages sont devenus un dossier parmi d'autres. Au premier rang desquels figure aujourd'hui la destruction des groupes terroristes.

A l'étranger comme en France, où l'affaire Merah a permis à la gauche de durcir la législation antiterroriste et de renforcer les moyens de renseignement intérieur. Selon le Monde, en 2012, 78 interpellations ont eu lieu dans la mouvance jihadiste (dont 30 personnes déférées au parquet), contre 47 l'année précédente.

Destruction du terrorisme par les Français ou par les autres... Les Algériens, par exemple. La prise d'otages sur le site gazier d'In Amenas s'est soldée par un massacre : 37 otages (dont un Français) et 29 terroristes tués. Réaction du président de la République : «Les Algériens ont eu la réaction la plus adaptée.» Et quand les Américains déciment de manière systématique les responsables jihadistes avec des frappes de drones au Pakistan, au Yémen, en Somalie, entend-on un tousotement de désapprobation à Paris ?

4 L'étroite alliance avec l'Amérique

«Nous sommes proches d'eux. Nos relations sont excellentes», confie Laurent Fabius à propos des Etats-Unis de Barack Obama. Sur le plan de la sécurité, Washington et Paris sont très proches. Au Mali, l'armée américaine a fourni les avions de transport, les ravitailleurs et les drones dont les militaires français avaient grand besoin. Sur de nombreux dossiers, CIA et DGSE coopèrent étroitement. En matière de dissuasion nucléaire - le cœur du cœur de la défense que François Hollande n'entend absolument pas remettre en cause -, les deux pays parlent discrètement de projets futurs. Certes, la France a quitté l'Afghanistan un peu plus vite que prévu, mais les Américains n'ont guère envie d'y rester ! Et, à leur demande expresse, François Hollande a quand même accepté de maintenir un demi-millier d'hommes (formation des Afghans, hôpital militaire, aéroport de Kaboul) jusqu'à la fin des opérations de l'Otan dans ce pays en 2014. Au temps pour l'engagement de campagne : «Plus de troupes françaises fin 2012.»

Quant à l'Otan, il n'a jamais été question de revenir sur la décision de Nicolas Sarkozy de réintégrer le commandement militaire intégré. Bien au contraire ! Dans ses propositions, le candidat Hollande disait «[s'attacher] à ce que l'Otan retrouve sa vocation initiale : la préparation de la sécurité collective». Pour déminer le dossier avec une partie de la gauche, le nouveau président a confié à Hubert Védrine, muni de tous les sacrements mitterrandiens et qui n'a pas la

réputation d'être un atlantiste forcené, le soin de rédiger un rapport sur le sujet. Conclusion de ce dernier : on ne bouge pas ! Il n'y a que Régis Debray pour s'émouvoir et affirmer dans le Monde diplomatique : «La France doit quitter l'Otan.» Une voix dans le désert ? J.-D.M.

Mali, la France peut-elle partir ?



Le Monde, Mardi, 02 Avril 2013 14:41 - Par Alexandra Geneste et Nathalie Guibert -

La situation du Mali est des plus précaires, souligne le rapport remis au Conseil de sécurité par le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, mardi 26 mars. Ce document présente les options pour la mise en place d'une force de stabilisation du pays. Elles seront débattues le 2 avril en vue de l'adoption d'une nouvelle résolution poussée par la France mi-avril.

Où en est la situation sécuritaire ?

Ban Ki-moon recense plus de 260 000 déplacés dans le pays depuis sa partition de facto proclamée par les Touareg du Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA) en avril 2012. S'y ajoutent 170 000 réfugiés dans les Etats voisins. Au moins 77 % des Maliens vivent sous le seuil de pauvreté ; l'insécurité alimentaire menace 2 millions de personnes. La situation sécuritaire globale est volatile. Le secrétaire général de l'ONU note de *"sérieuses violations des droits humains au nord"* et estime que, *"même quand l'intégrité territoriale aura été pleinement restaurée, de nombreux risques subsisteront en termes de sécurité, y compris des attaques terroristes, la prolifération d'armes, le trafic de drogue et d'autres activités criminelles"*.

Par ailleurs, le responsable onusien doute de la réussite du processus politique, qui prend du retard : *"Les conditions ne sont pas mûres pour la tenue d'élections libres, crédibles et paisibles"*. En l'absence de processus de réconciliation, elles pourraient provoquer *"un regain d'instabilité et même des violences"*.

Quand les forces françaises engagées dans l'opération "Serval" vont-elles quitter le Mali ? Engagées depuis le 11 janvier, date à laquelle elles ont arrêté la progression des groupes djihadistes qui avaient pris la ville de Konna, au centre du pays, les forces françaises ont progressé jusqu'au nord dans le but de *"permettre au Mali de recouvrer l'intégralité de sa souveraineté"*. Elles achevaient ces jours derniers le "nettoyage" du massif des Ifoghas, sanctuaire d'Al-Qaida au Maghreb islamique (AQMI) à la frontière algérienne. La sécurisation des villes de la boucle du Niger, de Léré à Ansongo, en passant par Tombouctou et Gao, n'est pas achevée. Pour l'ONU, une réduction des opérations françaises *"serait de nature à accroître le risque de résurgence des groupes islamistes armés"*, AQMI, Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) et Ansar Eddine.

L'exécutif français a évoqué un début de retrait des troupes fin avril. De 4 000 soldats aujourd'hui sur le terrain (5 200 mobilisés au total), l'opération "Serval" devrait passer à 2 000 hommes en juillet et à 1 000 à la fin de l'année. *"Il y aura un retrait progressif, pragmatique dans l'appréciation de la situation"*, a indiqué le ministre de la défense, Jean-Yves Le Drian, lors d'une visite sur le terrain les 7 et 8 mars. *"La France n'a pas vocation à rester"*, explique Paris. Mais pour partir, il faut que les forces africaines prennent le relais.

La Misima, force africaine, est-elle en mesure de prendre la relève ?

Cela a été salué par tous les observateurs : les premiers contingents de la Mission internationale de soutien au Mali (Misma) sont arrivés très vite, au prix d'un effort important pour les pays de la région, Niger, Burkina Faso, Sénégal, Togo, Bénin et Ghana. La force de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) compte aujourd'hui au Mali 80 officiers d'état-major et 6 300 hommes, pour une force attendue de 9 500 soldats. Parmi eux, 2 000 Tchadiens : ils sont les seuls à participer aux combats, dans le nord, et devraient rester pour sécuriser Kidal. Le président tchadien Idriss Déby, d'abord engagé de façon autonome, a souhaité mi-mars rejoindre la Misma dans l'espoir de financer cet engagement.

Bien que le mandat de la Misma requière que ces forces soient autonomes pendant 90 jours, les bataillons africains sont arrivés pour la plupart sans équipement et sont restés démunis. Le fonds de soutien mis en place n'a été abondé qu'à hauteur de 16 millions de dollars. La Cedeao en demandait 450 millions. Les Etats-Unis financent jusqu'en septembre. Le bataillon logistique, fourni par la Côte d'Ivoire, a dû être formé par les Français et n'arrivera que fin avril au Mali. A l'exception du contingent nigérien, qui sécurise la frontière avec le Niger depuis la ville de Ménaka, les troupes de la Misma ne seront pas en mesure d'effectuer du contrôle de zone avant plusieurs semaines. Elles se contentent pour l'heure de protéger les deux grands axes routiers, ouest et est, du pays.

L'armée malienne peut-elle sécuriser le pays ?

Non, selon M. Ban Ki-moon. Marquée par le coup d'Etat du capitaine Sanogo en mars 2012, corrompue et désorganisée, accusée d'exactions envers les Touareg, l'armée malienne est en ruine. Huit bataillons de 400 à 800 hommes seraient encore à pied d'oeuvre dans un pays grand comme deux fois et demie la France.

Cette armée est appelée en même temps à combattre et à se reconstruire. Elle n'a ni véhicule ni armement opérationnel. Equipée de matériel soviétique, chinois ou américain, *"c'est une brocante"*, explique le colonel Bruno Heluin, chef du détachement de liaison avec l'armée malienne. *"Il est urgent de mobiliser le soutien des donateurs pour répondre aux besoins prioritaires des institutions de sécurité maliennes, reconstruction de bureaux, véhicules, équipements de communication, approvisionnements de base"*, note le rapport onusien.

La Mission européenne de formation de l'armée malienne, EUTM Mali, va former quatre bataillons de 650 hommes, avec un budget de 12,3 millions d'euros. Elle est prévue pour quinze mois, mais les cadres d'EUTM Mali soulignent déjà que, pour réussir, la mission devra être prolongée. Fin mars, 20 % de l'effectif européen était en place, avec 110 militaires fournis par 11 pays. Les premières formations sont censées commencer début avril, pour former un premier bataillon d'ici à septembre. Il a été demandé au gouvernement intérimaire de Bamako d'équiper ce premier contingent en véhicules et en armement, afin de faire la démonstration de sa bonne volonté.

La France a dû fournir l'essentiel de la force de protection de la mission (95 soldats en plus de ses 70 formateurs). Seuls les Tchèques (à l'aéroport de Bamako) et les Espagnols (dans l'école installée à Koulikoro) ont aussi accepté d'y contribuer.

A quoi ressemblera la force de maintien de la paix de l'ONU, la Minuma ?

Une nouvelle résolution de l'ONU devrait, mi-avril, permettre de transformer la Misma en opération de maintien de la paix des Nations unies. Un impératif, estime Paris, compte tenu de la gravité de la situation et des problèmes de financement des forces africaines. *"On aura une force beaucoup plus robuste, c'est clair"*, a admis le 25 mars le général ivoirien Soumaïla Bakayoko, président du comité des chefs d'état-major de la Cedeao. *"On aura plus de moyens et nos hommes pourront exécuter cette mission dans les meilleures conditions."*

Pour être efficace, la force onusienne devra compter 11 200 soldats et 1 400 policiers, estime Ban Ki-moon. Selon un haut responsable de l'ONU, la transformation de la Misma doit impérativement intervenir courant juin, afin d'être opérationnelle avant l'élection présidentielle malienne prévue début juillet, quand bien même ce calendrier fixé par Bamako paraît utopique. Les diplomates s'accordent sur le fait que le mandat de la Minuma devra être robuste : il s'agit de contenir les groupes islamistes, de sécuriser les centres urbains dans les secteurs pacifiés tout en assurant la protection des civils et un accompagnement du processus politique. La force agira sous chapitre VII, ce qui sous-entend la possibilité de recourir à *"tous les moyens nécessaires"*.

La mission aura des contours inédits. Car, pour la partie contre-terrorisme, les opérations devront être menées *"hors cadre ONU"*. Ban Ki-moon propose, *"pour un certain temps"*, la création d'une *"force parallèle"*. Il n'y aura donc pas de force de réaction rapide dans la Minuma. L'armée française devrait rester disponible depuis ses points d'appui de la région (Dakar, Abidjan, N'Djamena).

Face aux craintes maliennes de voir s'installer dans la durée une force d'interposition, les sources onusiennes parlent de *"stabilisation"*. *"Nous ne voulons en aucun cas répéter le scénario ivoirien"*, souligne une source militaire à New York.

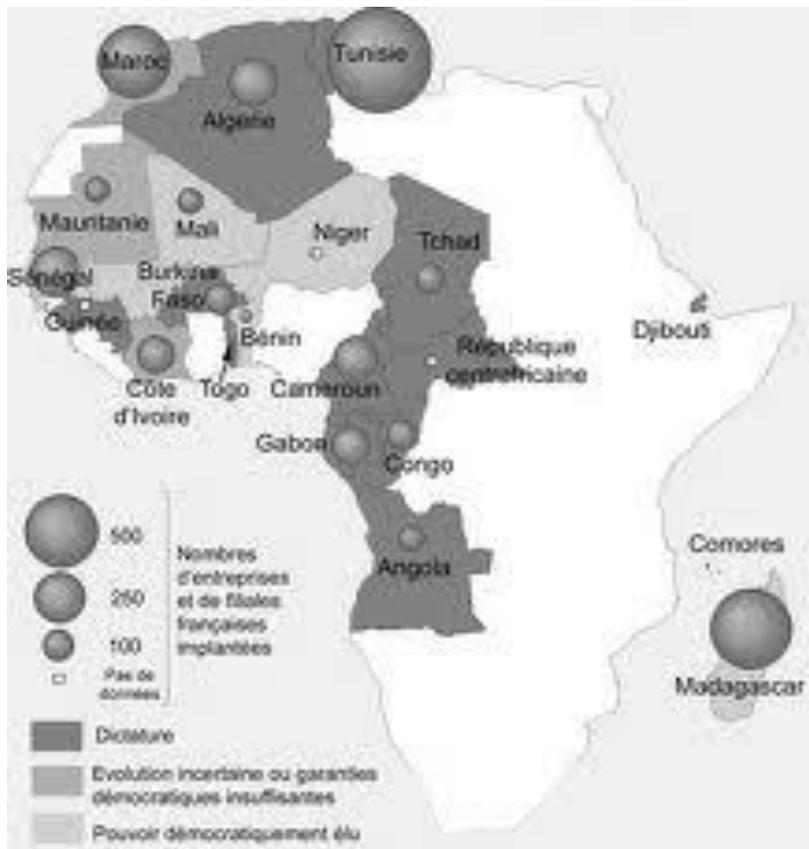
Pour défendre les intérêts de la France en Afrique

Bernard Lugan* , le 07/04/2013

Sanctuariser le budget de la défense

Au moment où le Président de la République française s'apprête à rendre des « arbitrages » concernant le budget de la Défense, il faut bien avoir à l'esprit que ce n'est pas le seul Mali, mais le Sahel dans son ensemble, que l'armée française devra tôt ou tard « sécuriser ».

L'intervention contre la Libye du colonel Kadhafi ayant eu pour résultat de déstabiliser toute la région sahélo-saharienne, il va en effet lui falloir protéger les régions stratégiques du Niger tout en garantissant l'environnement tchadien: Tant au Nord, vers la Libye, qu'au Sud vers la République Centre-africaine, qu'à l'est vers le Darfour et que vers le Sud-est afin d'éviter la contagion du Nigeria.



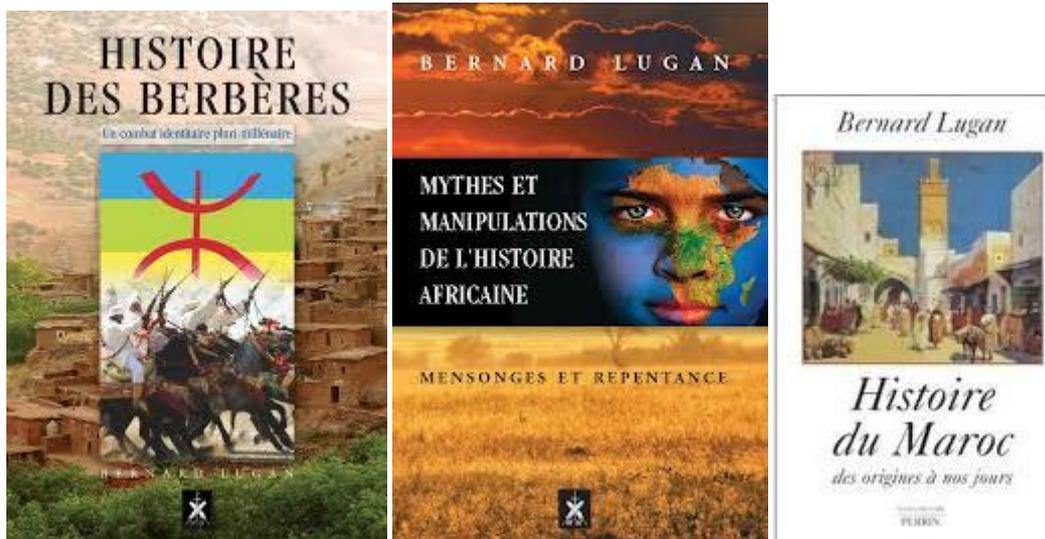
Intérêts français en Afrique

L'Europe feint de ne pas voir ce qui se passe dans l'arc sahélien. De leur côté, les Etats-Unis observent la situation de loin. Le 18 janvier 2013, Léon Panetta secrétaire américain à la Défense a ainsi déclaré que : « *les opérations de sécurité au Mali incombent aux puissances régionales* » ; traduction : les Etats-Unis ne vont pas s'en mêler. Quant aux pays africains, pourtant les premiers concernés, et à l'exception du Tchad, ils ne se bousculent pas. Et même s'ils le souhaitent, ils n'ont pas les capacités de mener de véritables opérations militaires.

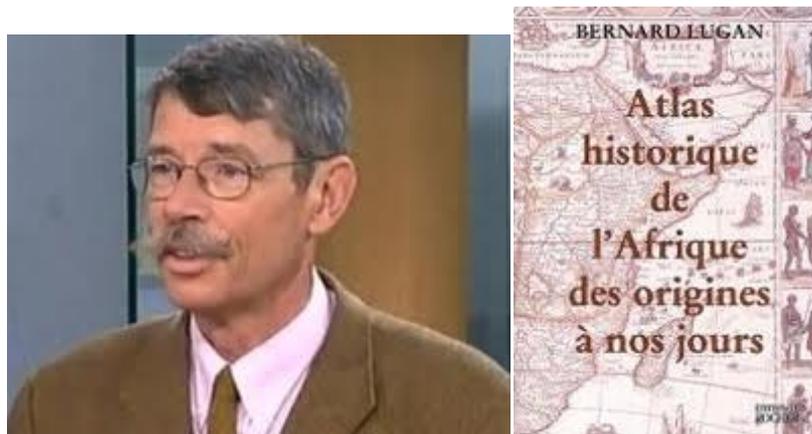


la France en première ligne

Après les grandes envolées multilatéralistes, le temps du bilatéralisme traditionnel est ainsi revenu puisque, et nous le vérifions au Mali, les intérêts des Européens et ceux de la France ne sont pas les mêmes. Ce n'est donc pas le moment de rogner sur les dépenses militaires car il est clair que sans une occupation du désert et de ses massifs montagneux, les bandes islamistes éparpillées dans les immensités sahariennes se reformeront tôt ou tard. Or, pour contrôler le désert, il faut le tenir, ce qui revient à dire qu'il faut le quadriller avec des postes permanents, une simple surveillance aérienne étant insuffisante. Alors que la présidence Sarkozy avait programmé l'abandon de nos dernières bases, aujourd'hui, c'est de nouvelles implantations que l'on parle....



Le bilan militaire de l'Opération Serval n'est pas connu de source française. De source malienne, il serait de 63 militaires maliens et de 600 islamistes tués. Cinq soldats français et une trentaine de Tchadiens ont perdu la vie. Deux soldats togolais et un burkinabé ont trouvé la mort accidentellement.



Bernard Lugan

La France a engagé directement et indirectement jusqu'à 4000 hommes et la MISMA (Mission internationale de soutien au Mali) composée de 6300 soldats d'Afrique occidentale et du Tchad est en cours de constitution. Parallèlement, l'ONU envisage de déployer une force de maintien de la paix composée de plus de 11000 hommes.

Pourquoi les Américains rient de la Corée du

Nord mais craignent l'Iran?

Slate, Publié le 05/04/2013 - Mis à jour le 05/04/2013 à 16h36



Aux Etats-Unis, il règne un sentiment étrange, à mi-chemin entre le sarcasme et la moquerie, vis-à-vis de la Corée du Nord. [The Atlantic a analysé ce phénomène](#) et essayé de comprendre pourquoi les Américains tournent Kim Jong-un à la dérision quand, dans le même temps, ils se montrent relativement craintifs face à l'Iran.

Pour illustrer cette ambivalence, l'auteur de l'article, Julian Hattem, se rappelle du discours d'introduction de Chuck Hagel en tant que secrétaire à la Défense dans lequel il mentionnait le mot «Iran» [plus de 170 fois](#), et ne citant la Corée du Nord qu'à dix reprises. Pire, dans le débat présidentiel d'octobre 2012 sur la politique extérieure entre Barack Obama et Mitt Romney, l'occurrence «Iran» est revenue [47 fois](#). Et «Corée du Nord»? Une seule fois.

Mais ce ne sont là que des chiffres. L'auteur explique d'abord la «sérénité» des Etats-Unis vis-à-vis de la Corée du Nord par une forme de lassitude. La menace de la famille de Kim Jong-un [existe depuis des décennies](#) et ils s'y sont habitués. Comme on dit, «familiarity breeds contempt» (la familiarité engendre le mépris).

«Quand les tyrans meurent, leur suprématie meurt avec eux. (...) En Corée du Nord, le fils succède et dirige exactement comme son père. Nous en sommes donc rendus à attendre un comportement plus ou moins similaire.»

Mais ce n'est pas tout, il cite aussi des événements qui ont [prêté à sourire](#) –et donc à rendre moins légitime la dictature: [la visite](#) du basketteur Dennis Rodman; [une vidéo](#) de la télévision d'Etat montrant des soldats mimant l'euphorie face à Kim Jong-un; [des images de propagande](#) d'un ancien temps...

En ce qui concerne, l'Iran –un autre pays de [«l'Axe du mal»](#) si cher à George W. Bush– les choses sont plus compliquées. L'un des premiers arguments que Julian Hattem avance pour expliquer que l'Iran soit pris au sérieux est un stéréotype ancré dans l'imaginaire populaire.

«Ils sont asiatiques [les Nord-coréens], ce qui engendre son lot de stéréotypes racistes comme quoi ils ne seraient pas nécessairement inspirés par le terrorisme. L'Iran, de son côté, est une république islamique et pour des raisons que l'on connaît, malheureusement, il est plus facile d'alimenter les peurs sur le fanatisme religieux que sur le nationalisme nord-coréen.»

Et la menace nucléaire iranienne représente aussi [un véritable enjeu](#). Et si cela donnait l'idée à l'Arabie saoudite d'avoir sa propre bombe? Et si tous les pays limitrophes se mettaient à vouloir la leur?

Si la Corée du Sud et le Japon acceptent l'assistance et le soutien américain face au régime de Kim Jong-un, c'est une chose. Mais les pays du Moyen-Orient, eux, [ne semblent pas aussi enclins](#) à laisser les Etats-Unis s'occuper de leur protection.

«Les Japonais comme les Sud-coréens perçoivent le Nord comme une véritable menace, un peu

comme si, pour nous, la famille Kim se situait à Mexico ou à Ottawa.»

Récemment, [le Washington Post s'est tout de même interrogé](#) sur le sentiment de confiance, presque arrogant, des Etats-Unis face à Pyongyang. Le journal titrait «La Corée du Nord serait-elle secrètement surdouée dans le piratage informatique?».

En effet, quelques jours après que le monde entier moquait la visite du basketteur Dennis Rodman dans la capitale nord-coréenne, [la Corée du Sud dénonçait des cyberattaques sophistiquées](#) dont les auteurs se situeraient... à Pyongyang.

6 – Opex & Zones de conflits

Afghanistan : Le désengagement français se poursuit

FOB, Par: Guillaume Belan 5 avr, 16:06



Crédits photo: ECPAD/MINDEF

Le désengagement français en Afghanistan continue a indiqué hier l'état-major des Armées (EMA) : près de 70% des matériels français ont dorénavant quitté le sol afghan. Depuis janvier 2012, près de 1000 containers et autant de véhicules ont regagné la France, principalement par la voie aérienne (environ 280 vols depuis janvier 2012).

Par ailleurs le contingent français a terminé sa mission de formation à l'Officer Training Brigade (OTB) à Kaboul. Les conseillers français encadraient depuis 2002 les officiers afghans. Au total en 10 ans, c'est pas moins de 26 000 officiers afghans qui ont été formé, dont 16

750 par la France. Fin de mission de formation également pour les français dans le Wardak, les derniers formateurs ont quitté la National Police Training Center, école qui assure la formation des officiers et sous officiers de l'ANP (Afghan National Police). Au total, la cinquantaine de français (dont 40 gendarmes) auront formé 6000 policiers dans le Wardak et 4000 à Mazar-E-Sharif a indiqué le colonel Burkhard, porte-parole de l'EMA. Ces deux écoles sont dorénavant passées sous responsabilité afghane.

A la mi-avril, la présence française ne comptera plus que 1100 soldats sur le sol afghan, qui sont en train de se regrouper sur Kaboul International Airport (KAIA). Le commandement français était basé depuis 2006 sur le camp de Warehouse, à Kaboul.

Afghanistan : 600 Francs-Comtois sont rentrés

Est-Républicain, 11/04/2013 à 05:18 - Philippe SAUTER



« On rentre sans perte. Il s'agit pour moi d'un grand motif de soulagement et de satisfaction. »

Le général Francisco Soriano de retour hier à Besançon.
Photo Arnaud CASTAGNÉ

Le général Soriano commandant la 7e brigade blindée (dont le 19e régiment du génie de

Besançon) est de retour depuis cette semaine à la caserne Ruty de Besançon.

Depuis le mois de novembre, lui et environ six cents militaires francs-comtois ont participé à l'opération de désengagement des troupes françaises d'Afghanistan. Une période qui a été marquée par le départ des dernières troupes combattantes du sol afghan.

« Situations conflictuelles »

Des effectifs qui se répartissent principalement entre le 19e RG de Besançon et le 35e RI de Belfort.

« Il ne reste plus de Francs-Comtois en Afghanistan » confirmait, hier, le général Soriano. « Il y avait un effectif de 2 200 Français lors de notre arrivée, nous étions 1 400 lors de notre départ et nous serons 500 dès cet été. »

Le retrait des hommes comme du matériel s'est fait principalement entre la base Warehouse, où sont basés les Français, Wardak, où étaient les gendarmes, et l'aéroport de Kaboul, où tout était centralisé avant départ. Soit pour la plus longue route, des convois à protéger sur 60 km.

Un chemin qui n'a pas toujours été tranquille.

« Il y a eu des situations conflictuelles », confirmait le général Soriano. « Sans échanges de tirs. Nous étions plutôt, dans certains secteurs, dans un climat d'attitudes hostiles et menaçantes. Il y a eu de la part des troupes sur place, une très grande maîtrise de la violence. Et cela est dû à une excellente préparation en amont. »

Une bonne partie des soldats francs-comtois ont fait une escale à Chypre durant un minimum de deux jours.

Le chef d'état-major aujourd'hui

Ils ne seront pas seulement là pour profiter des plages méditerranéennes mais aussi pour être placés dans un « sas de fin de mission » comme l'évoquait hier l'officier bisontin.

« Il s'agit entre autres de fermer pour eux la porte Afghanistan avant d'ouvrir la porte France. Ils doivent se déshabituer de certains mécanismes de combat. Ils doivent aussi se réinsérer dans leur famille. Celle-ci a durant six mois appris à vivre sans elle. »

L'essentiel des troupes envoyées en Afghanistan va profiter ces prochaines semaines de permissions.

En attendant, le général Bertrand Ract Madoux, chef d'état-major de l'armée de terre, sera présent aujourd'hui à Besançon en visite au 19e régiment de génie. Avant un retour dans la capitale comtoise le 15 mai devant un millier de militaires pour une prise d'armes et la dissolution des forces Pamir.

La vraie fin de l'histoire afghane.

Le gouvernement afghan est dans la nasse

Zone Militaire, 5 avril 2013 – 12:54

Le mois dernier, le directeur national du renseignement américain (DNI), James Clapper, s'était montré beaucoup moins optimiste que les responsables du Pentagone au sujet de l'avenir de l'Afghanistan. Et les récents événements qui se sont produits dans ce pays tendent à lui donner raison.

1- Des négociations impossibles entre les autorités afghanes et le mouvement taleb

Le président afghan, Hamid Karzaï, ne sera plus au pouvoir lorsque les dernières troupes de l'Otan auront quitté son pays, à la fin de l'année 2014. Mais cela ne l'empêche pas de préparer cette échéance, laquelle est attendue également par le mouvement taleb dirigé depuis Quetta (Pakistan) par le mollah Omar.

Aussi, depuis quelques semaines, les autorités afghanes haussent le ton à l'égard des Etats-Unis et de leurs alliées. Récemment, le président Karzaï est allé même jusqu'à accuser Washington d'être de mèche avec les taliban. Plus tôt, il avait demandé aux forces spéciales américaines de quitter la province du Wardak en les rendant responsables d'actions litigieuses présumées. La dernière charge en date est celle de son porte-parole, Aimal Faizi, lequel a déclaré, le 19 mars, que "la guerre menée par l'Otan depuis onze ans en Afghanistan est sans but et déraisonnable."

En agissant de la sorte, le président Karzaï tente sans doute de s'attirer les bonnes grâces de la population afghane, dont la majorité est hostile à la présence de troupes étrangères sur son territoire. Le départ de ces dernières est d'ailleurs l'un des objectifs du mouvement taleb, qui en a fait un préalable à toute négociation de paix.

Et il est clair que la stabilité future de l'Afghanistan passe par un dialogue avec les parties en conflit. D'où les efforts de Washington pour discuter avec les taliban. A cette fin, il a été permis à ces derniers d'ouvrir un bureau au Qatar. En mars 2012, les discussions entre les diplomates américains et les représentants du mouvement taleb se sont soldées par un échec.

D'abord hostile à cette initiative, le président Karzaï s'y est finalement rangé. D'où son déplacement, le 31 mars, à Doha, pour évoquer le processus de paix avec l'émir du Qatar. Seulement, il n'est pas question pour le mouvement taleb, qui a par ailleurs des liens présumés avec les services secrets pakistanais, de négocier quoi que ce soit avec les autorités afghanes actuelles. Ils l'ont déjà fait savoir d'une sanglante manière en assassinant, en septembre 2011, l'ancien président Burhanuddin Rabbani, qui dirigeait le Haut conseil pour la paix, instauré deux ans plus tôt à Kaboul.

"L'ouverture d'une représentation talibane au Qatar n'est pas liée à Karzaï. C'est une question qui regarde les talibans et le gouvernement qatariote", a déclaré Zabiullah Mudjahid, leur porte-parole, la veille de l'arrivée du président afghan à Doha. Et d'insister : "Nos représentants qui sont déjà au Qatar ne le verront pas et ne lui parleront pas."

2- Des insurgés afghans toujours aussi actifs

Jusqu'au 4 avril dernier, l'ouest de l'Afghanistan était relativement épargné par les violences. Ce n'est en effet plus le cas, avec l'attaque d'un tribunal à Farah, laquelle a fait 44 tués, dont 34 civils. Il s'agit de l'assaut le plus meurtrier commis par les insurgés afghans depuis l'attentat du 6 décembre 2011 contre la communauté chiite lors de la fête de l'Achoura à Mazar-i-Sharif et à Kaboul (80 tués).

Selon les taliban, cette attaque a été commise avant "le procès injuste" de "plusieurs prisonniers, dont des moudjahidines" par les "autorités provinciales fantoches." L'assaut a été réalisé avec des véhicules 4x4 Ford Ranger que seules les forces afghanes utilisent. Ce type d'action vise d'abord à discréditer les autorités de Kaboul et à contester leur légitimité.

Qui plus est, le niveau de violence n'a pas baissé en 2012, contrairement à ce qui avait été initialement avancé par le Pentagone. Et l'on ne connaîtra pas l'évolution de la situation étant donné que l'Otan a décidé de plus compter les attaques ayant eu lieu sur le territoire afghan, estimant que cette statistique n'était pas pertinente.

Dans certaines provinces, les forces afghanes ont du mal à tenir le terrain. Ainsi, Adam Baczko, doctorant à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), [expliquait récemment à l'Express](#) que c'était le cas notamment dans la province de Kunar, qu'il connaît bien pour y avoir séjourné à plusieurs reprises. "Les talibans contrôlent déjà les villages. Après le départ des Américains, je serais très étonné s'ils ne possédaient pas la province entière", avait-il affirmé.

3- Des forces afghanes fragiles

A force de s'en prendre à l'Otan, le président Karzaï pourrait ne pas accorder l'immunité juridique aux militaires américains, condition sine qua non pour que Washington décide de maintenir un contingent en Afghanistan afin de soutenir les forces locales.

Et pourtant, ces dernières auront besoin d'être épaulées pendant un moment. Désormais en première ligne sur 75% du territoire et ne disposant pas de capacités aériennes propres, elles présentent [un taux d'attrition](#) très important. Ainsi, en un an, leurs pertes humaines [ont été aussi élevées](#) que celles de l'armée américaine en 11 ans de conflit.

4- Des relations tendues avec le Pakistan

L'une des raisons expliquant les difficultés à vaincre l'insurrection afghane se trouve au Pakistan, où le mouvement taleb et ses alliés idéologiques ont établi leurs bases arrières, avec le soutien présumé des services de renseignement pakistanais (ISI). Ce n'est pas nouveau. Déjà, en 1996, Islamabad avait aidé les talibans à prendre le pouvoir à Kaboul, afin de disposer de profondeur stratégique face à l'Inde et de s'assurer de la sécurité des convois venant d'Asie centrale.

Les relations entre l'Afghanistan et le Pakistan ont été difficiles ces dernières années. Mais, récemment, elles semblaient se réchauffer. Jusqu'à ce qu'un incident frontalier fasse tout dérailler. En effet, des tirs d'artillerie pakistanais ont atteint la province afghane de Kunar, le 26 mars dernier. Inacceptable pour Kaboul, qui a annulé une visite de 11 de ses militaires à Quetta, où ils devaient assister à un exercice.

L'affaire aurait pu en rester là... Sauf que l'ISI a accusé Kaboul d'aider le mouvement taleb pakistanais, responsable d'une vague d'attentats sanglants dans le pays. "Le soutien fort aux mécréants via des approvisionnements d'armes, l'entraînement et le financement d'éléments anti-pakistanais, venant en particulier de l'autre côté de la frontière, est l'un des principaux facteurs de croissance des militants", a-t-il affirmé dans un rapport présenté à la Cour suprême pakistanaise.

5- La culture du pavot impossible à éradiquer

L'Afghanistan produit, chaque année, 90% de l'opium mondial. Ce qui n'est pas sans causer des problèmes à la fois de sécurité (crime organisé) et de santé publique. La Russie, où 21% de l'héroïne afghane est consommée, appelle régulièrement à ce que des mesures fortes soient prises pour éradiquer, ou au moins réduire, ce phénomène.

Le marché des opiacés profite surtout aux insurgés afghans, lesquelles en tirent au moins 100 millions de dollars par an pour financer leur guérilla. Et il constitue l'une des sources de revenus les plus importantes dans une économie qui sera davantage fragilisée avec le départ des dernières troupes de l'Otan tout en alimentant la corruption, endémique en Afghanistan.

Face à ce phénomène, les autorités afghanes ont fixé comme objectif la destruction de 15.000 hectares de champs de pavot, alors que, rien que pour l'année 2013, 157.000 hectares ont étéensemencés par les paysans afghans, soit 3.000 de plus par rapport à l'an passé. Ce type d'opération n'est pas sans risque : 24 policiers et 7 soldats y ont récemment perdu la vie. "Nos ennemis utilisent des mines et même des snipers pour viser nos hommes alors qu'ils procèdent à l'éradication" des champs visés, a expliqué Hamayun Faizad, un responsable du ministère de Lutte antidrogue.

Il n'y aura pas de mini-sommet de l'Otan en juin pour évoquer le dossier afghan

Zone Militaire, 11 avril 2013 – 17:49

D'après l'agence Belga, il n'est plus question d'organiser un mini-sommet de l'Alliance atlantique à Bruxelles, en juin prochain, pour évoquer le futur de la mission de l'Otan en Afghanistan.

"L'Otan n'a jamais décidé d'organiser un sommet en juin", a affirmé un responsable à l'agence belge. Pourtant, cette dernière a souligné que l'idée d'une telle réunion avait été avancée en février dernier par Anders Fogh Rasmussen, le secrétaire général de l'Alliance atlantique, à l'occasion d'une rencontre entre les ministres de la Défense des Etats membres.

Il s'agissait alors de discuter de la forme que prendrait la mission de l'Otan en Afghanistan à partir du 1er janvier 2015, date à partir de laquelle les forces de sécurité afghanes auront à assumer seules la responsabilité de la sécurité de leur pays. Et le financement de ces dernières doit être débattu.

Cela étant, une éventuelle mission de l'Otan en Afghanistan dépendra des discussions entre Kaboul et Washington au sujet de l'immunité juridique des soldats américains. Mais au vu des récentes déclarations du président afghan, Hamid Karzaï, l'on en est encore loin...

Syrie : Le Front al-Nosra fait allégeance à al-Qaïda

Zone Militaire, 10 avril 2013 – 18:53

Au moins, les choses sont désormais claires. Déjà classé parmi les organisations terroristes par Washington, le Front al-Nosra, qui est l'un des principaux groupes armés actifs contre le régime de Bachar el-Assad en Syrie, a annoncé, ce 10 avril, qu'il faisait allégeance à Ayman al-Zawahiri, le successeur d'Oussama Ben Laden à la tête d'al-Qaïda "canal historique".

"Nous, le Front Al-Nosra, prêtons allégeance à cheikh Ayman al-Zawahiri (...)", a ainsi affirmé Abou Mohammed al-Joulani, le chef du Front al-Nosra, dans un message audio diffusé sur des forums jihadistes. Cependant, le mouvement tient à garder ses distances avec l'Etat islamique d'Irak, une filiale d'al-Qaïda.

Dans un message également diffusé la veille via des sites Internet jihadistes, le chef de ce groupe, Abou Bakr al-Baghdadi, avait déclaré qu'il était "temps de proclamer aux Levantins et au monde entier que le Front al-Nosra est en réalité une branche de l'Etat islamique d'Irak". Ce qu'a contesté Abou Mohammed al-Joulani.

“Nous informons que ni le commandement d’Al-Nosra, ni sa Choura (conseil consultatif), ni son responsable général n’étaient au courant de cette annonce. Elle leur est parvenue via les médias et si le discours attribué est authentique, nous n’avons pas été consultés”, a-t-il assuré. “Le Front Al-Nosra restera fidèle à son image, tout en restant fier du drapeau de l’Etat islamique d’Irak (ISI), de ceux qui la portent et ceux qui se sacrifient et versent le sang sous son étendard”, a-t-il toutefois précisé.

Quoi qu’il en soit, ces annonces viennent après un message d’Ayman al-Zawahiri, qui, diffusé le 7 avril, appelait les opposants à Bachar el-Assad à “instaurer un Etat islamique en Syrie.”

Le Front al-Nosra, de par ses succès sur le terrain, tend à prendre l’ascendant au sein de la rébellion syrienne, et notamment sur l’Armée syrienne libre (ASL), composées notamment de déserteurs des forces syriennes. L’organisation désormais officiellement liée à al-Qaïda compte dans ses rangs de nombreux volontaires étrangers.

Ainsi, l’International Centre for the Study of Radicalisation, du King’s College de Londres, estime que, depuis mars 2011, le nombre de combattants étrangers partis se battre en Syrie serait compris entre 2.000 et 5.000. “Entre 140 et 600 Européens se sont rendus en Syrie depuis le début de l’année 2011, ce qui représente entre 7 et 11% de l’ensemble des volontaires”, a-t-il fait savoir dans une étude publiée la semaine passée.

La fourchette basse de ces évaluations correspond aux cas avérés alors que l’estimation haute prend en compte des chiffres donnés par des sources gouvernementales et médiatiques.

Le groupe le plus important vient du Royaume-Uni (entre 28 et 134 jihadistes) et il y aurait entre 30 et 92 combattants originaires de France, ce qui est conforme à l’évaluation faite par les services antiterroristes français, lesquels estiment que 80 militants islamistes auraient quitté l’Hexagone depuis mars 2011 pour aller se battre en Syrie.

Damas refuse la venue d’une mission d’enquête de l’ONU au sujet des armes chimiques

Zone Militaire, 9 avril 2013 – 16:44

Le régime de Bachar el-Assad et l’opposition armée s’étant accusés mutuellement d’avoir utilisé des armes chimiques dans les régions de Damas et d’Alep, une équipe d’enquêteurs des Nations unies a été constituée afin d’y voir plus clair, et cela, à la demande des autorités syriennes ainsi que de la France et du Royaume-Uni.

Selon le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a ainsi indiqué, le 8 avril, depuis le siège de l’Organisation pour l’interdiction des armes chimiques (OIAC), à La Haye, qu’une “première équipe est à Chypre et est dans la dernière phase” avant son départ vers la Syrie.

Cette dernière est composée essentiellement d’une quinzaine d’experts de l’OIAC et sera dirigé par le scientifique suédois Ake Sellström, lequel n’est pas un inconnu puisqu’il avait participé aux inspections des Nations unies visant l’arsenal irakien dans les années 1990. Aucun de ses membres ne viennent de pays membres du Conseil de sécurité de l’ONU, très divisés sur le dossier syrien, ni même – et pour la même raison – de Turquie et des Etats arabes,

Quant à la mission de cette équipe, Ban Ki-moon a été clair. “Toutes les allégations feront l’objet d’enquêtes sans retard, sans conditions et sans exception”, a-t-il affirmé. “Nous n’attendons plus

que le feu vert du gouvernement syrien pour déterminer si des armes chimiques ont été déployées”, a-t-il indiqué.

Sauf que Damas a refusé, plus tard, le même jour, la venue de cette mission des Nations unies, du moins telle qu'elle a été définie par Ban Ki-moon. Ainsi, le gouvernement syrien souhaite que l'enquête ne se limite qu'à un seul village où une attaque chimique aurait été lancée.

“La Syrie ne pouvait accepter de telles manoeuvres de la part du secrétariat général de l'ONU, tenant compte du rôle négatif qu'elle a joué en Irak et qui a ouvert la voie à l'invasion américaine” de 2003, a, par ailleurs, avancé un responsable syrien des Affaires étrangères, cité par l'agence officielle SANA.

Pour rappel, les Etats-Unis, mais aussi la France, ont affirmé à plusieurs reprises que l'usage d'armes chimiques par le régime de Bachar el-Assad est une ligne rouge qu'il ne doit pas franchir, sous peine d'une éventuelle intervention militaire.

Cinq casques bleus indiens tués au Soudan du Sud

Zone Militaire, 9 avril 2013 – 17:38

Ayant acquis son indépendance par rapport à Karthoum en juillet 2011, au terme d'une guerre ayant fait au moins 2 millions de morts et d'un processus entamé en 2005 avec un accord de cessez-le-feu, le Soudan du Sud connaît une situation sécuritaire délicate.

Déjà, le tracé de la frontière avec le Nord est encore sujet à caution, ce qui a donné lieu à des affrontements entre les deux pays pour le contrôle de région d'Abyei, riche en pétrole. Mais comme cela ne suffisait pas, le nouvel Etat doit faire face à des violences inter-communautaires ainsi qu'à une rébellion armée dans la région de Jonghei.

Cette milice est née en avril 2010, au lendemain de la défaite à des élections locales de son chef David Yau Yau. A priori, elle ne fait pas dans le détail : le 23 août 2012, elle aurait assassiné 24 soldats sud-soudanais dans la ville de Likuangole. Selon Juba, elle serait soutenue en sous-main par Karthoum.

L'émergence de ce groupe armé a suscité l'inquiétude des Nations unies, lesquels ont, en vertu de la résolution 1996, déployé dans ce pays, juste avant son indépendance, une mission de maintien de la Paix, la MINUSS, forte de 7.000 soldats et de 900 policiers, afin d'aider Juba à bâtir ses institutions.

Seulement, la MINUSS, qui a été déployée au Sud-Soudan avec un mandat sous chapitre VII, subit des coups de part et d'autres. En décembre dernier, un hélicoptère russe appartenant à cette mission de l'ONU avait été abattu par erreur par les troupes sud-soudanaises.

Mais là, ce sont des casques bleus indiens qui ont été la cible d'une attaque commise vraisemblablement par les miliciens de David Yau Yau. Bilan : 5 d'entre eux ont été tués et 4 autres ont été blessés. Des civils ont également perdu la vie dans cette embuscade, qui a eu lieu entre les villes de Pibor et Bor, dans l'Etat de Jonghei.

Ce drame s'est produit au lendemain d'un appel lancé par le chef de la MINUSS, Hilde Johnson aux autorités sud-soudanaises afin que ces dernières prennent “les mesures nécessaires pour

faire arrêter les violences intercommunautaires et les attaques des groupes armés contre les civils.”

Les effectifs de la MINUSS sont essentiellement fournis par des pays asiatiques. Le contingent le plus important, avec près de 2.000 hommes, est celui déployé par l'Inde. Le Bangladesh, la Chine, le Cambodge, la Mongolie, le Népal et le Japon contribuent à cette mission.

Toutes les troupes sud-africaines sont revenues de la Centrafrique

LE CAP (Xinhua) - Toutes les troupes d'Afrique du Sud déployées en République centrafricaine sont revenues au pays, a déclaré vendredi le Syndicat national de la défense sud-africaine (SANDU).

Afriqinfo, Samedi 6 avril 2013 | 06:47 UTC

Le retrait a commencé jeudi, dans un contexte marqué par un scepticisme croissant à l'égard de la nécessité de maintenir des troupes dans ce pays ravagé par la guerre, suite à la mort de 13 soldats sud-africains en périphérie de Bangui le mois dernier.

Le porte-parole du SANDU, Pikkie Greef, a déclaré qu'au mieux des informations dont il disposait, le dernier membre du contingent sud-africain en Centrafrique est revenu au pays vendredi matin.

Toutefois, la Force de défense nationale sud-africaine (SANDF), n'a pas confirmé cette information.

Le ministre sud-africain de la Défense Nosiviwe Mapisa-Nqakula a annoncé ce retrait jeudi, déclarant que cette décision avait été prise suite au renversement du gouvernement de République centrafricaine.

L'Afrique du Sud comptait quelque 200 soldats en Centrafrique conformément à un accord de défense avec le gouvernement de ce pays. Cet accord avait pour objectif de fournir à l'armée centrafricaine toute une gamme de services de formation militaire, pour l'infanterie, l'artillerie, les forces spéciales, ainsi que des cours de conduite, et de remettre en état les infrastructures militaires à Bouar et à Bangui.

RDC: une brigade d'intervention onusienne à mandat offensif!

Ligne de Défense, 05.04.2013



La France n'a visiblement pas envie de devoir monter une opération *Artémis 2* (en 2003, en Ituri, Paris avait monté en catastrophe une opération d'imposition de la paix) dans l'est du Congo où la situation est endémiquement mauvaise du fait de multiples exactions des rebelles, bandits et milices incontrôlées?

Elle a présenté et réussi à faire adopter à l'unanimité un texte qui prévoit le déploiement, "à titre exceptionnel et sans créer de précédent", d'une "brigade d'intervention", chargée de neutraliser et de désarmer les groupes armés menaçant l'autorité de l'État congolais et la sécurité des civils dans l'est de la RDC.

Le Conseil de sécurité a adopté [la résolution 2098 \(2013\)](#) le 26 mars.

Cette "brigade d'intervention" de la MONUSCO (le mandat de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo a été prorogé jusqu'au 31 mars 2014) comprendra notamment trois bataillons d'infanterie, une compagnie d'artillerie, une unité des force spéciale et une compagnie de reconnaissance. L'Afrique du Sud a indiqué qu'elle allait contribuer à sa formation et serait déjà en train de prépositionner des forces et du matériel à Entebbe (Ouganda). La Tanzanie, le Malawi et le Mozambique pourraient aussi y contribuer

Ses effectifs? A peu près 3 000 hommes, compris dans les limites de l'effectif maximum autorisé de 19 815 hommes, ce qui n'augmentera pas (ou peu) le budget de la MONUSCO.

La brigade aura son quartier général à Goma et sera placée sous le commandement direct du Commandant de la Force de la MONUSCO. Elle est autorisée à prendre les mesures nécessaires en matière de protection des civils, neutralisation des groupes armés, surveillance de l'application de l'embargo sur les armes ou d'appui aux procédures judiciaires nationales et internationales.

Opération Serval : La force appuie une reconnaissance des Nations Unies

TOMBOUCTOU (© 2012 EMA) - Du 29 au 31 mars, la force Serval a assuré l'accueil, le transport et la sécurité d'une équipe d'experts des Nations Unies en mission de reconnaissance au Mali.

Afriqinfo, Samedi 6 avril 2013 | 07:03 UTC



© EMA. Des casques bleus auprès des Légionnaires

Sous la direction de M. David Gressly, chef du Bureau des Nations Unies au Mali et fin connaisseur de la région sahélienne, les dix représentants de l'ONU ont été acheminés vers les villes emblématiques de Tombouctou, Gao, Kidal et Tessalit, dans le but d'évaluer les conditions de sécurité, de mener des entretiens politiques et des reconnaissances logistiques.

Ainsi, tandis qu'une partie d'entre eux rencontrait les autorités politiques et militaires maliennes, les experts logistiques bénéficiaient de l'appui de leurs homologues militaires de SERVAL pour évaluer les capacités des emprises visitées.

Malgré des délais contraints, de nombreux domaines ont pu être étudiés : potentialités aquifères des sites, caractéristiques des pistes d'atterrissage, capacités de stockage, systèmes d'approvisionnement en fuel, réseaux d'eau et d'électricité, systèmes d'information et de communication, capacités d'accueil de personnel, dispositifs de sécurité, etc.

Cette visite est un signe encourageant dans la perspective d'une éventuelle mission de l'ONU pour la résolution de la crise au Mali. Pour mémoire, plus de 4000 soldats français ont été déployés dans le cadre de l'opération Serval, qui a débuté le 11 janvier 2013 afin d'aider le gouvernement malien à recouvrer son intégrité territoriale et permettre l'application des résolutions internationales.

Mali : Les paras français commencent à se redéployer vers Abidjan

Zone Militaire, 5 avril 2013 – 9:20 .

Les troupes françaises engagées dans l'opération Serval depuis le 11 janvier sont en train de se réorganiser en vue de leur retrait partiel annoncé par le président Hollande pour la fin avril.

Ainsi, selon l'Etat-major des armées, il s'agit désormais de concentrer l'effort sur la boucle du Niger, dans le centre du pays, où elles apporteront un appui à la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA) et aux forces armées maliennes (FAMA) contre les groupes terroristes encore présents dans cette région, comme l'a montré la tentative d'infiltration jihadiste dans Tombouctou les 30 et 31 mars dernier.

Des trois organisations terroristes qui prirent le contrôle du Nord-Mali en 2012, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao) reste le plus actif car c'est lui qui est à l'origine des attaques récentes à Tombouctou et à Gao, ville qui était son bastion jusqu'à l'arrivée des troupes françaises le 26 janvier.

Justement, la situation dans ce secteur, où est aussi déployé le GTIA 2, ressemble à celle que l'on a pu voir en Afghanistan, dans la mesure où le Mujao peut se fondre au sein de la population. "L'une des grandes différences entre la région de Gao et le reste du Mali, c'est qu'ici les islamistes ont réussi à convaincre une partie des habitants du bien-fondé de leur thèse. Cela fait au moins une dizaine d'années que les salafistes se sont implantés avec succès", confiait au Figaro, la semaine passée, un travailleur humanitaire.

Aussi, et à l'issue d'une mission de reconnaissance menée en direction d'Abeïbarra, dans l'Adrar des Ifoghas, les éléments du Groupement tactique interarmes (GTIA) 3 ont d'abord regagné Kidal pour ensuite faire mouvement vers Gao.

Quant au GTIA TAP (troupes aéroportées, avec le 2e Régiment Etranger de Parachutistes et le 1er Régiment de Chasseurs Parachutistes), qui était engagé aux côtés du GTIA 3 lors de la difficile opération Panthère, menée dans l'Adrar des Ifoghas où al-Qaïda au Maghreb islamique (AQMI) avait établi sa base arrière, il a commencé à se redéployer vers Abidjan, en Côte d'Ivoire.

Depuis le saut du 2e REP sur Tombouctou, dans la nuit du 27 au 28 janvier, les parachutistes du GTIA TAP, ont perdu deux hommes (l'adjudant Vormezeele et le caporal-chef Charenton) au cours des combats particulièrement intenses pour prendre le contrôle de la vallée d'Amettetaï, située au coeur du massif des Ifoghas. Récemment, il a pris part à l'opération Tigre, laquelle consistait à s'assurer de l'absence de jihadistes dans le secteur de Tessalit.

Par ailleurs, en une semaine, l'aviation française a effectué près de 180 sorties au-dessus du Nord-Mali, dont plus de 50 dédiées à l'appui aux troupes au sol. Cette fois, l'EMA a précisé qu'aucune d'entre elles n'avait donné lieu à des frappes.

Serval se réarticule et se redéploie dans la boucle du Niger et autour de Gao

Ligne de Défense, 05.04.2013



Comme l'a confirmé l'EMA jeudi (et comme déjà dit sur ce blog), "la force Serval se réarticule en vue de son désengagement partiel à venir et afin de concentrer son effort dans le centre du pays où elle va poursuivre les actions contre les groupes terroristes et agir en soutien de la MISMA et des FAMA".

Les détails de l'EMA:

Du 28 au 31 mars 2013, le GTIA 3 (infanterie de marine) a mené une mission de

reconnaissance en direction d'Abeïbarra avant de rejoindre Kidal. Après une première étape à Boughessa, où ils ont procédé à la fouille d'objectifs ciblés, les éléments du GTIA 3 ont fait jonction avec les forces armées tchadiennes (FATIM) pour conduire une opération de contrôle de zone conjointe dans la localité d'Abeïbarra. A l'issue, les éléments ont regagné Kidal puis se sont redéployés sur Gao.

Le GTIA TAP (2e REP et 1er RCP) est actuellement en train de redéployer deux de ses SGTIA sur Abidjan. Ce sont ces deux GTIA qui ont mené l'essentiel des opérations PANTHERE, qui combinées aux autres opérations dans la zone, ont permis d'affaiblir considérablement les groupes terroristes et de s'emparer de leurs dépôts logistiques.

MALI. Un millier de soldats français devraient rester fin avril

Créé le 05-04-2013 à 20h57 - Mis à jour à 21h34 - Par Le Nouvel Observateur avec AFP

Paris promet à Bamako de laisser une "force d'appui permanente" après le début du retrait des 4.000 soldats français engagés.



Laurent Fabius et le Premier ministre malien Diango Cissoko. (HABIBOU KOUYATE / AFP)

La France a proposé à l'ONU et à Bamako de garder au Mali de façon "permanente" une "force d'appui" d'un millier de soldats français chargée de lutter contre les groupes islamistes armés, a déclaré vendredi 5 avril le ministre français des

Affaires étrangères, Laurent Fabius.

"La France a proposé aux Nations unies et au gouvernement malien d'avoir une force d'appui française d'un millier d'hommes, qui sera permanente, qui sera au Mali, et qui sera équipée pour lutter contre le terrorisme", a déclaré Laurent Fabius lors d'une conférence de presse à la fin d'une visite à Bamako.

Cette force "pourra être épaulée par d'autres forces dont nous disposons, par exemple au Tchad ou dans les pays voisins, de sorte que tout le travail que nous avons fait pour casser les terroristes ne soit pas détruit", a-t-il ajouté.

Nous n'avons pas fait ensemble tout ce travail pour que les terroristes reviennent", a insisté Laurent Fabius.

La France va amorcer fin avril le début du retrait de ses 4.000 soldats engagés au Mali depuis janvier, et une opération de maintien de la paix de l'ONU de quelque 11.000 hommes devrait prendre le relais en juillet.

Le projet de résolution créant cette mission est actuellement en discussion à New York et pourrait être adopté fin avril, selon Paris. Cette mission de "stabilisation" n'aura pas vocation à faire de la lutte anti-terroriste, selon des sources diplomatiques, mission qui reviendra à l'armée française.

Mali : La sécurité règne dans tout le Nord, selon les forces tchadiennes

Afriqinfo, Samedi 6 avril 2013 | 06:39 UTC

KIDAL (Xinhua) - Kidal, située à 350 km au nord de Gao au coeur de l'Adrar des Ifoghas, et tout le Nord du Mali sont pratiquement sous contrôle, a déclaré vendredi à Xinhua le Gal Oumar Bikimo, commandant des Forces Armées Tchadiennes d'Intervention au Mali (FATIM).



Soldats Tchadien

"C'est la fin des opérations dans le massif des Ifoghas. Nous avons tout nettoyé, il n'y a plus de narcoterroristes. Le ratissage a été fait, et par les FATIM et par l'armée française et par les forces spéciales françaises", précise le Gal Bikimo.

Selon l'officier tchadien, la sécurité règne à Kidal et dans tout le nord du Mali. "Certes, il peut avoir quelque part un ou deux voyous qui puissent faire un peu de mal".

Le 26 février, quatre à six personnes ont été tuées lors d'un attentat suicide à la voiture piégée au niveau d'une barrière militaire tenue par les hommes du Mouvement national pour la libération d'Azawad (MNL). L'attaque a été revendiquée par le Mouvement pour l'unicité et le djihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) .

"Nous avons pris des mesures de sécurité après cet incident. Des buttes ont été construites tout autour de Kidal pour éviter des infiltrations de véhicules. Je pense que pour le moment, il n'y a pas de soucis", rassure le commandant des forces tchadiennes.

Le Gal Bikimo rappelle à Xinhua le long voyage que lui et ses hommes ont fait depuis leur départ de N'Djaména, la capitale du Tchad, fin janvier 2013.

"Après Niamey, au Niger, nous avons traversé la frontière nigéro-malienne, puis monté vers le Nord Mali. Nous avons récupéré Andéramboukane, puis Ménaka, à une centaine de kilomètres de la frontière nigérienne".

Les troupes tchadiennes montent jusqu'à Kidal, à une heure et demie de vol d'Antonov de Niamey, qu'ils libèrent. De là, le contingent tchadien, fort de 2.400 hommes, se divise en deux axes: l'un vers l'Ouest et l'autre vers l'Est. L'axe Ouest marche sur Aguel'hoc, puis Tessalit. L'axe Est part, lui, de Kidal jusqu'au cœur de l'Adrar des Ifoghas. C'est là, sur cette chaîne de montagnes où les djihadistes se sont retranchés, que les deux colonnes des Fatim se rejoignent.

Le 22 février 2012, dans l'Adrar des Ifoghas, les forces tchadiennes livrent des combats très acharnés contre les troupes djihadistes. Le bilan sera très lourd: 26 soldats tchadiens et une soixantaine d'islamistes tués, dont deux de leurs chefs, Abou Zeid et Mokhtar Belmokhtar. Des montagnes des Ifoghas, les Tchadiens redescendent à Aguel'hoc, Kidal et Andéramboukane où ils font jonction avec les Français pour finaliser toutes les opérations.

Les FATIM sont de retour à Kidal depuis une semaine.

"Nous sommes en récupération", confie le Gal Bikimo. Ce qui signifie en jargon militaire "être au repos pour quelques jours". Même s'ils ne font pas la guerre comme il y a quelques semaines, les militaires tchadiens, qui occupent le camp militaire de Kidal et les montagnes autour de la ville, sont en activité toute la journée. Ils font régulièrement des patrouilles de sécurisation de la zone ils vivent.

"Nous faisons également des entraînements. Car le métier quotidien du militaire, que ce soit au Tchad ou ailleurs, est sans relâche", explique le chef des FATIM.

Premières troupes étrangères à venir épauler les Français qui ont déclenché, en janvier 2013, la riposte pour arrêter les rebelles djihadistes qui montaient sur Bamako, la capitale du Mali, les soldats tchadiens attendent toujours que les troupes de la MISMA viennent les "épauler ici au Nord et prendre par la suite [leur] relève".

"Pour toute mission, qu'on soit ici ou ailleurs, le mandat est logiquement de six mois. Dans une telle opération, il faut procéder à une relève, cela est encourageant pour la troupe", explique le Gal Bikimo, ancien chef des Forces armées multinationales d'Afrique centrale (FOMAC) en République centrafricaine.

Même s'il est impatient de voir les hommes de la MISMA à côté de ses soldats, le commandant des FATIM refuse de condamner la lenteur dans le déploiement de la mission internationale, placée désormais sous le mandat des Nations-Unies.

"Ces opérations (au Nord Mali, Ndlr) ont commencé dans la précipitation. Personne n'était préparé pour cette guerre. Donc je ne donne pas tellement tort à la MISMA, il y a lieu de leur donner le temps, qu'ils préparent les hommes et qu'ils les déploient", conclut le Gal Bikimo.

AQMI tente de semer la confusion

Les test ADN sont formels : Abdelhamid Abou Zeid, l'un des chefs d'al-Qaïda au Maghreb islamique au Nord-Mali, a bel et bien été tué par une frappe aérienne française à la fin du mois de février. Cette information a été confirmée par la président Hollande le 23 mars dernier.

Pour autant, AQMI, sans citer son nom, a démenti la mort d'Abou Zeid dans un communiqué diffusé le 6 avril et repéré par l'organisation SITE, qui surveille les activités des jihadistes sur Internet.

“C'est une erreur flagrante commise par le président français [François] Hollande, dont la popularité est faible et dont le parti est pris dans des scandales financiers et moraux, afin de faire croire à l'opinion publique française et mondiale au succès d'une victoire qui rétablirait leur confiance perdue, tant au niveau intérieur qu'à l'étranger”, fait valoir AQMI.

Il avait également été annoncé qu'un certain Jamel Okacha, alias Yahia Abou el-Hamman avait été [désigné pour remplacer Abou Zeid](#) à la tête de la katiba “Tarik Ibn Ziyad.” Ce qui paraissait curieux pour certains dans la mesure où il avait déjà succédé à Nabil Makhloufi, dit Nabil Abou Alqama, qui, tué dans un accident de voiture en 2012, était le responsable d'AQMI pour le Sahara.

Or, le groupe terroriste dément le remplacement d'Abou Zeid par Okacha, lequel, précise-t-il, a pris ses fonctions “il y a huit mois, et près de cinq mois avant l'invasion du Nord-Mali par la France.”

Par ailleurs, et contrairement à ce qu'avait affirmé un porte-parole d'AQMI le mois dernier, Philippe Verdon, qui était l'un des 6 otages français retenus par la katiba d'Abou Zeid, n'aurait pas été assassiné en représailles de l'intervention militaire au Nord-Mali. Selon toute vraisemblance, il serait mort des suites d'une maladie.

C'est du moins ce que laissent supposer les écoutes des communications des jihadistes, évoquées par le général Puga, le chef d'état-major du président de la République, devant le père de Philippe Verdon.

Elections avant fin juillet au Mali: "aucun doute" sur ce calendrier

Le ministre malien de l'Administration du territoire, Moussa Sinko Coulibaly, a affirmé jeudi à Bamako n'avoir "aucun doute par rapport" au calendrier prévoyant l'organisation avant fin juillet des élections au Mali, alors que la situation reste instable dans le Nord.

A la question de savoir si les élections pourraient se tenir avant fin juillet, comme annoncé par le président intérimaire malien Dioncounda Traoré et souhaité notamment par la France, M. Coulibaly, un colonel de l'armée malienne, a répondu: "nous n'avons aucun doute par rapport à cette date".

Le ministre, qui n'a toutefois pas précisé de dates, s'exprimait à l'issue d'une réunion à Bamako dirigée par le Premier ministre malien Diango Cissoko avec différents acteurs concernés par la préparation des élections.

Le président Traoré avait affirmé fin janvier à Addis Abeba qu'il espérait pouvoir organiser des élections avant le 31 juillet, alors que des troupes françaises et africaines sont engagées depuis le

11 janvier dans des opérations pour reconquérir le nord du Mali, tombé en 2012 aux mains de groupes islamistes armés.

"Nous avons suffisamment de financement à ce jour pour nous permettre d'envisager sereinement les échéances de juillet afin de conduire les élections. Nous allons probablement organiser d'abord la présidentielle et si c'est possible si c'est possible, coupler (avec les législatives), mais pour le moment, nous sommes en train d'envisager plusieurs options", a déclaré jeudi le colonel Moussa Sinko Coulibaly, sans préciser de montant.

Récemment il avait estimé à l'antenne d'une radio à "environ 50 milliards de FCFA" (plus de 76 millions d'euros) le coût de l'organisation des élections.

Le ministre a, par ailleurs, évoqué 6,9 millions électeurs "potentiels", et indiqué que le fichier électoral sera "en principe" biométrique, c'est-à-dire avec l'utilisation de la photo et des empreintes digitales de l'électeur sur sa carte.

"Nous allons identifier les électeurs à partir du dernier recensement administratif à vocation d'état civil. (...) Une petite relecture de la loi électorale est nécessaire pour nous permettre d'introduire ces changements dans la loi", a-t-il ajouté.

Selon lui, le Mali a décidé d'inscrire "les déplacés dans les bureaux de vote de leur choix" afin de leur permettre de participer au vote. Et "pour les réfugiés (dans les pays voisins), nous sommes en contact avec la Mauritanie, l'Algérie, le Niger, le Burkina Faso, et le Haut commissariat aux réfugiés (HCR) pour voir comment permettre à nos compatriotes de voter en juillet", a-t-il dit.

Selon des chiffres de l'ONU, il y avait fin mars plus de 470.000 Maliens déplacés à l'intérieur du pays ou réfugiés dans des pays voisins.

La France insiste depuis des semaines sur la nécessité d'avoir au minimum une élection présidentielle en juillet. Le sujet sera à l'agenda des discussions prévues vendredi à Bamako entre les autorités maliennes et le ministre français des Affaires étrangères Laurent Fabius en visite officielle.

L'armée française a chassé les islamistes des grandes villes qu'ils contrôlaient dans le vaste Nord malien et est engagée avec les militaires tchadiens dans la traque des jihadistes réfugiés dans le massif des Ifoghas (extrême nord-est) mais la situation sécuritaire reste instable, avec des attentats suicides et incursions de combattants islamistes dans certaines localités.

Mali : Le principal parti politique désigne son candidat à la présidentielle

Afriquinfos, Jeudi 11 avril 2013 | 13:22 UTC



BAMAKO (© 2013 AFP) - Le principal parti politique malien, l'Alliance pour la démocratie au Mali (Adéma), a désigné son candidat à la présidentielle prévue en juillet, Dramane Dembélé, un ingénieur de 46 ans, a appris jeudi l'AFP auprès de l'Adéma.

© AFP/Archives Joel Saget. Un drapeau malien

M. Dembélé, né à Ségou (ouest), est membre de la direction du parti. Il a été désigné par

consensus parmi 19 candidats. Sans grande expérience politique, il n'était cependant pas donné favori.

Ingénieur des mines - il fut directeur national des services de la géologie et des mines de 2005 à 2010 - il est considéré comme un proche du président par intérim Dioncounda Traoré dont il fut l'étudiant à l'école nationale des ingénieurs de Bamako.

En avril 2012, après un coup d'Etat militaire ayant renversé le régime du président Amadou Toumani Touré, il avait été arrêté avec d'autres personnalités avant d'être remis en liberté quelques semaines plus tard.

Aucune date n'a encore été fixée pour la présidentielle au Mali.

Les autorités de transition en place à Bamako se sont engagées à les organiser en juillet, sous la pression de la communauté internationale, en particulier de la France dont l'armée intervient au Mali depuis trois mois pour chasser les islamistes armés liés à Al-Qaïda qui ont occupé le nord de ce pays en 2012.

Beaucoup font pourtant part de leur scepticisme sur la tenue d'élections dans un délai aussi serré, en raison notamment de l'instabilité persistante dans le Nord où les islamistes armés résistent en divers endroits, et du problème des quelque 400.000 déplacés et réfugiés.

Pour Laurent Fabius, les rebelles touareg du MNLA devront déposer les armes “le moment venu”

Zone Militaire, 6 avril 2013 – 10:17

Le ministre français des Affaires étrangères, Laurent Fabius, a affirmé, lors d'un déplacement à Bamako, le 5 avril, que les rebelles touaregs du Mouvement national de libération de l'Azawad (ndlr, Nord-Mali) devront tôt ou tard déposer les armes.

“Le moment venu, il faudra que tout groupe – ça vaut pour le MNLA comme pour tout autre groupe armé – accepte d'être cantonné et de renoncer à ses armes”, a-t-il déclaré lors d'une conférence de presse.

“Dans un pays démocratique, il ne peut pas y avoir deux armées”, a-t-il insisté, en soulignant que la ville de Kidal, bastion de la rébellion touareg, fait partie du territoire malien. Or, il se trouve que cette dernière y a refusé la présence des forces armées maliennes (FAM) pour combattre les groupes terroristes qui étaient implantés dans l'Adrar des Ifoghas, cette tâche ayant été assumée par les militaires français et tchadiens.

“Il y a une situation spécifique liée au fait que le MNLA est présent (à Kidal) et que des forces françaises sont là, il n'y a aucune connexion entre les deux. La question qui se pose est: comment arriver à une situation normalisée? Nous pensons (...) qu'il faut qu'il y ait un dialogue. Il faut qu'entre gens de bonne volonté, on puisse se parler”, a expliqué M. Fabius. “Le maximum doit être fait afin que Kidal retrouve la normalité”, a-t-il ajouté.

Seulement, interrogé par la Voix de l'Amérique, Ibrahim Mohamed Ag Assaleh, le responsable des relations extérieures du MNLA, a répondu que “la France n'a pas à dicter ce qu'il faut faire.”

Le MNLA a été à l'origine de l'offensive lancée en janvier 2012 contre l'armée malienne au Nord-Mali, d'où il a finalement été évincé par les organisations jihadistes qui lui avait apporté leur concours. A l'époque, il exigeait l'indépendance de l'Azawad. Depuis, il y a renoncé mais demande toujours l'autodétermination de cette région. Les autorités maliennes seraient susceptibles de négocier à la condition que les rebelles touaregs s'engagent à respecter l'intégrité territoriale du pays.

Par ailleurs, Laurent Fabius a confirmé le calendrier défini par le président Hollande le 28 mars dernier. "La France a proposé aux Nations unies et au gouvernement malien d'avoir une force d'appui française d'un millier d'hommes, qui sera permanente, qui sera au Mali, et qui sera équipée pour lutter contre le terrorisme", a-t-il dit.

Cette déclaration tranche avec celles faites au début de l'opération Serval et qui disaient que la France "n'avait pas vocation à rester au Mali." Manifestement, ce ne sera donc pas le cas...

Quoi qu'il en soit, si l'on compte les instructeurs français de la mission européenne de formation de l'armée malienne (EUTM Mali), la présence militaire française dans le pays sera relativement importante, avec des effectifs supérieurs à 1.000 hommes.

Enfin, il est nécessaire pour M. Fabius que les institutions maliennes soient légitimes. "La communauté internationale a les yeux braqués sur vous", a-t-il lancé au président par intérim Dioncounda Traoré. "Rétablir la sécurité c'est essentiel, mais le dialogue et la démocratie aussi, et c'est sur vos épaules que cela repose", a-t-il poursuivi.

Selon le ministre, il est "techniquement et politiquement faisable" d'avoir un "président légalement élu en juillet" alors que beaucoup sont sceptiques sur la tenue d'élections dans des délais aussi courts, étant donné qu'il reste encore 400.000 déplacés et réfugiés maliens.

MALI. Le chef d'Al-Qaïda menace la France

Créé le 08-04-2013 à 10h41 - Mis à jour à 10h49 - Par Le Nouvel Observateur avec AFP

Ayman al-Zawahiri appelle les musulmans maliens à "résister et à patienter" devant l'intervention militaire française qu'il condamne "au même sort que l'Amérique en Irak".



Ayman al-Zawahiri dans un message diffusé par Al-Qaïda en juillet 2011. (Anonymous/AP/SIPA)

Le chef d'[Al-Qaïda](#) Ayman al-Zawahiri a averti la [France](#) qu'elle connaîtrait au [Mali](#) "le même sort que l'Amérique en [Irak](#) et en [Afghanistan](#)", dans un message sonore mis en ligne dimanche 7 avril.

"Je préviens la France qu'avec la volonté de Dieu, elle connaîtra le même sort qu'a connu l'Amérique en Irak et en Afghanistan", a lancé le numéro un d'Al-Qaïda dans son message placé sous le thème de l'unification des musulmans. Il a appelé les musulmans au Mali à "résister et à patienter" devant l'intervention militaire française dans leur pays, estimant qu'ils pourraient "infliger une nouvelle défaite aux croisades mondiales".

L'opération lancée en janvier par la France, en soutien à l'armée malienne, a permis la reprise des principales villes du nord du Mali, occupées depuis l'an dernier par des groupes islamistes liés à

Al-Qaïda. Zawahiri, un Egyptien, a succédé en juin 2011 à Oussama Ben Laden, tué dans un raid américain au Pakistan.

Les [Etats-Unis](#) ont retiré leur troupes en 2011 d'Irak, au terme d'une présence de près de neuf ans. En 2014, ils doivent avoir rapatrié leurs soldats d'Afghanistan. D'après une étude conduite par Linda Bilmes, une spécialiste de l'université de Harvard, les guerres en Irak et en Afghanistan ont déjà coûté 2.000 milliards de dollars aux Etats-Unis, un coût qui passera à 4.000 à 6.000 milliards sur le long terme.

Mali : Vaste opération militaire française pour traquer les islamistes

Afriquinfo, Lundi 8 avril 2013 | 13:33 UTC

GAO (© 2013 AFP) - Une vaste opération de l'armée française pour traquer les islamistes, entamée à l'aube dimanche au Mali, était en cours lundi et devrait se poursuivre plusieurs jours dans une vallée au nord de la ville de Gao, selon un journaliste de l'AFP qui l'accompagne.



© AFP/Archives Joel Saget. Un soldat français posté à Gao, au Mali, le 4 avril 2013

Cette opération baptisée "Gustav", l'une des plus importantes en termes d'effectifs engagés depuis le début du conflit au Mali en janvier, mobilise un millier d'hommes, plusieurs dizaines de blindés, des hélicoptères, de l'artillerie, des drones et de l'aviation, a précisé à la presse le général Bernard Barrera, commandant de la composante terrestre de la force Serval.

Gao, plus grande ville du nord du Mali, située à 1.200 kilomètres de Bamako, était un fief du Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao), l'un des groupes islamistes armés qui ont occupé le nord du pays l'an dernier avec Al-Qaïda au Maghreb islamique (Aqmi), jusqu'à ce que l'opération militaire franco-africaine lancée le 11 janvier les en déloge en grande partie.

La ville a cependant subi en février des attentats-suicides - les premiers de l'histoire du Mali - et a été le théâtre de violents accrochages entre les forces franco-maliennes et les jihadistes, dont le dernier en date il y a deux semaines a fait sept morts.

Lors de la première journée de l'opération Gustav le long d'un oued (rivière) asséché, aucun combattant jihadiste n'a été découvert et aucun coup de feu tiré, mais les hommes du Génie ont trouvé et neutralisé environ 340 obus et roquettes de gros calibre, sommairement cachés sous des acacias, dans des ravins creusés par l'érosion.

"Nous avons encerclé cette vallée au nord de Gao, dont nous pensons qu'elle sert de base logistique aux groupes jihadistes, et nous avons commencé à la fouiller méthodiquement", a précisé le général, basé à Gao mais qui est venu auprès de ses troupes en hélicoptère dimanche en fin d'après-midi.

Tous les accès à la vallée ont été bouclés et ses crêtes contrôlées à 06H00 (locales et GMT) dimanche. A 08H00 les hommes de la 3e brigade mécanisée, commandés sur le terrain par le colonel Bruno Bert, ont entrepris la fouille d'un bois touffu, où les renseignements militaires estimaient que pouvait être cachée une base jihadiste.

L'opération, dans cette vallée de vingt kilomètres de long sur deux de large, va se poursuivre au cours des prochains jours. Elle va être passée au peigne fin, en collaboration avec des soldats et des gendarmes maliens qui vont pénétrer en premier dans les campements de nomades ou des maisons de terre des habitants.

"C'est le quatrième oued que nous fouillons dans la région de Gao, il y aura sans doute d'autres opérations de ce genre, mais peut-être pas de la même ampleur", a précisé le général Barrera.

Quelque 4.000 soldats français sont actuellement engagés au Mali pour lutter contre les groupes islamistes armés. Mais à compter de fin avril, ils vont entamer leur retrait jusqu'à la fin de l'année. Il n'y en aura alors plus qu'un millier, selon Paris.

Mali. Un premier retrait militaire français

Le Télégramme, 10 avril 2013 -

Comme prévu selon le calendrier annoncé par François Hollande, des militaires français ont commencé à quitter le sol malien. Mais une force permanente française restera sur place... sans doute plusieurs années.



Mardi, l'état-major des Armées a annoncé à Paris le [retrait](#) d'une centaine de militaires français sur les plus de 4.000 déployés au [Mali](#). Ils sont arrivés lundi à Paphos, à Chypre, pour trois jours d'hôtel comme le font habituellement les militaires de retour d'opérations avant de regagner la France. En trois mois d'intervention, les Français ont infligé de lourdes pertes aux groupes islamistes et démantelé leurs réseaux dans le nord. « Plus de 600 terroristes, sur les 1.500 à 2.000 combattants radicaux identifiés, ont probablement été éliminés, des stocks d'armes, de munitions et d'essence ont été

détruits en grand nombre. Des chefs, comme Abou Zeïd, ont été éliminés », détaille Éric Denécé, directeur du Centre français de recherche sur le renseignement. L'armée française concentre désormais ses efforts autour de Tombouctou et Gao et dans le massif des Ifoghas. Le début de [retrait](#) militaire engagé par la France est surtout politique pour montrer que la France entend passer au plus vite le relais aux forces africaines pour assurer la sécurité du [Mali](#). L'Union européenne vient d'y engager une mission de formation de l'armée malienne aux capacités très limitées. Selon le président François Hollande, il ne devrait plus rester en juillet qu'environ 2.000 militaires français dans le pays, contre 4.000 actuellement. Juillet, c'est la date à laquelle Paris exige la tenue d'élections présidentielle et législatives au [Mali](#).

Le précédent ivoirien

Après avoir martelé que ses soldats n'avaient pas vocation « à rester durablement au [Mali](#) », Paris a proposé à l'ONU et à Bamako de maintenir une « force d'appui » d'un millier d'hommes dans le

pays. Une force « permanente », selon Laurent Fabius, ministre des Affaires étrangères, « pour lutter contre le terrorisme ». Cette force serait « parallèle » à celle de quelque 11.000 hommes que les Nations unies projettent de déployer à l'été. La force d'appui française pourrait venir en aide rapidement aux Casques bleus en cas d'attaques d'islamistes. Ce dispositif rappelle le précédent de la force française Licorne déployée depuis 2002 en Côte d'Ivoire en soutien de Casques bleus. Onze ans après, elle compte encore 450 hommes.

Un conseiller du Pentagone critique sévèrement les troupes de la Cédéao envoyées au Mali

Zone Militaire, 10 avril 2013 – 18:17

Au moins, c'est franc et direct. Pas besoin de tourner autour du pot pour dire ce que l'on constate. Ainsi, pour Michael Sheehan, conseiller du secrétaire à la Défense pour les opérations spéciales et les conflits de basse intensité, les troupes de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao), engagées au sein de la Mission internationale de soutien au Mali (MISMA), constituent une "force totalement incapable" et qui "n'a pas été à la hauteur".

"A ce stade, la force de la Cédéao n'est capable de rien. (...) Ça doit changer", a-t-il ainsi affirmé le 9 avril, lors d'une audition devant une commission du Sénat. Et à plus forte raison qu'il est question qu'elles soient l'épine dorsale de la mission de maintien de la paix des Nations unies au Mali et dont les modalités sont actuellement en train d'être définies.

La Cédéao a pu péniblement envoyer au Mali 4.300 soldats, alors que les objectifs avaient été revus à la hausse depuis le début de l'opération française Serval, lancée le 11 janvier dernier contre les groupes jihadistes qui s'étaient établis au Nord-Mali.

Au total, la MISMA compte 6.300 hommes, grâce à l'intégration des 2.000 militaires tchadiens venus prêter main forte aux forces françaises. Ce sont d'ailleurs les seules troupes qui ont su montrer leur valeur militaire sur le terrain.

Si Michael Sheehan s'est montré sévère à l'égard des troupes de la Cédéao, il en revanche été plus enthousiaste pour l'action menée par les forces françaises, qu'il a jugée "absolument excellente".

"Les Français ont réagi très vite et ont très rapidement repoussé AQMI (ndlr, al-Qaïda au Maghreb islamique) au-delà du fleuve Niger, repris le contrôle des villes du Nord", a-t-il rappelé.

"Maintenant, la France est en train de se concentrer sur la traque des membres d'AQMI et leur élimination du champ de bataille", a-t-il expliqué.

Reste maintenant à savoir que faire pour la suite. Selon les plans des Nations unies, il est question de lancer une opération de maintien de la paix avec 11.200 casques bleus, épaulés par une "force parallèle", (sous-entendu française) pour continuer à traquer les jihadistes.

Ce scénario, dans les grandes lignes, semble avoir la préférence du conseiller, à condition qu'il s'inspire de ce qui a été fait pour la Somalie, où une force fournie par l'Union africaine, l'AMISOM, conduit des opérations avec un mandat de l'ONU (résolution 1744).

"Débusquer AQMI des montagnes et attaquer leur leadership est un boulot pour une force bien plus capable. L'ONU ne peut faire cela et nous ne devons pas attendre d'elle qu'elle le fasse. Ce sera aux Français, peut-être avec notre soutien" de le faire, a ainsi estimé Michael Sheehan.

Serval a trois mois: trop jeune pour le bilan, assez mûr pour les constats

Ligne de Défense, 11.04.2013



L'intervention militaire française au Mali a débuté le 11 janvier (phot ECPAD). A défaut de bilan et de retex, quelques constats et rappels.

4 000 soldats au Mali. Appuyé de N'Djamena, Dakar et Abidjan, le dispositif français s'est déployé dans un temps remarquable (à défaut d'être record), en partie (pour un tiers en fait) grâce aux coups de pouce de quelques alliés. Il a permis la constitution de la brigade *Serval* forte de 3 400 hommes, appuyée par les forces

spéciales et l'armée de l'air.

5 morts français.

11 janvier: le CBA Damien Boiteux (4e RHFS).

19 février: l'ADJ Harold Vormezeele (GCP/2e REP) est tué dans les combats dans le massif de l'Adrar, à 50 km au sud de Tessalit.

2 mars: caporal Cédric Charenton du 1er RCP, tué dans le massif de l'Adrar (Mali).

6 mars: le BCH Wilfried Pingaud (68e RAA) est tué à 100 km de Gao dans des combats avec les djihadistes.

16 mars: CPL Alexandre Van Dooren du 1er RIMa, tué par un explosif dans l'Adrar (Mali).

Ajoutons à cette liste, la mort, le 19 janvier, de trois soldats dans un accident routier lié à la neige. Ils partaient rejoindre le 92e RI projeté au Mali. Et plus de 200 blessés.

Retrait. Le 8 avril, les premières unités de l'armée française, soit une centaine d'hommes, retirées du théâtre malien, sont arrivées lundi à Paphos, à Chypre. Les soldats désengagés (un premier SGTIA comprenant des militaires du 1er RCP, du 35e RAP, du 17e RGP et du 1er RHP) doivent passer trois jours dans un hôtel de Paphos où séjournent habituellement les militaires français de retour d'opérations, avant de regagner la France. Ils seront de retour en métropole ce jeudi.

Calendrier. Si l'on s'en tient aux intentions présidentielles, il ne restera que 2 000 Français au Mali en juillet et un millier à la fin de l'année. Ce dernier "carré" pourrait être intégré à la future force onusienne comme élément d'intervention anti-terroriste. Mardi, Jean-Yves Le Drian a précisé: "A la fin de l'été, les soldats français seront moins de 2 000 et puis progressivement on finira par un ensemble qui tournera autour de 1 000 pour une durée un peu plus importante".

Parlement. Les députés français se prononceront le 22 avril (à partir de 17h) sur la prolongation de l'intervention militaire au Mali. La Constitution oblige le gouvernement à soumettre la prolongation d'une telle intervention à l'autorisation du Parlement lorsqu'elle excède quatre mois.

Mali : Dans le Nord, le Premier ministre malien exhorte la France à rester

Afriqinfos, Jeudi 11 avril 2013 | 18:25 UTC

GAO (© 2013 AFP) - Le Premier ministre malien par intérim Diango Cissoko a exhorté jeudi à Gao (nord) l'armée française à rester au Mali, trois mois après le début de son intervention contre les islamistes armés et un début de retrait amorcé cette semaine.



© AFP/Archives Eric Feferberg. Le Premier ministre malien par intérim, Diango Cissoko, salue des troupes le 19 janvier 2013 à Bamako

La visite de M. Cissoko à Gao est la première d'un Premier ministre malien depuis le déclenchement de la crise il y a plus d'un an dans cette région occupée et meurtrie par les islamistes liés à Al-Qaïda pendant presque toute l'année 2012, en partie chassés par l'intervention française.

Accueilli par plusieurs personnalités civiles et militaires, parmi lesquelles des officiers français, M. Cissoko a rendu hommage à l'intervention de la France au Mali pour en chasser les islamistes armés. "La Nation malienne vous en sera éternellement reconnaissante", a-t-il dit.

Il a exhorté la France à "continuer dans cette voie", c'est-à-dire à rester au Mali, quelques jours après un début de retrait - une centaine d'hommes - des quelque 4.000 soldats français déployés dans le pays depuis janvier pour stopper une avancée des islamistes armés vers le Sud et la capitale Bamako.

Cela fait trois mois jour pour jour que l'intervention française a débuté au Mali, le 11 janvier.

Paris a annoncé un retrait progressif d'ici la fin de l'année, pour arriver à 2.000 soldats à l'été et à un millier en décembre qui auront vocation à rester aux côtés d'une force de l'ONU de quelque 11.000 hommes en préparation.

Alliés à l'armée malienne et d'autres armées africaines, les soldats français ont à ce jour réussi à chasser en partie les jihadistes du nord du pays, mais des poches de résistance demeurent, en particulier dans la région de Gao, la plus grande ville de la région, située à près de 1.200 km de Bamako.

Au lendemain de vives critiques américaines contre les troupes africaines jugées "incapables", la France leur a rendu hommage jeudi en soulignant qu'elles "ont pris une part active aux opérations contre les groupes terroristes présents dans le nord du Mali".

Un millier de soldats français mènent depuis dimanche une opération dans une vallée au nord de Gao, considérée comme la principale base d'un des groupes islamistes armés ayant occupé le Nord, le Mouvement pour l'unicité et le jihad en Afrique de l'Ouest (Mujao).

Réconciliation et élections

En février, les jihadistes avaient réussi à s'infiltrer dans Gao où ils avaient commis les premiers attentats-suicides de l'histoire du Mali. De violents combats les avaient opposés aux soldats français et maliens dans le centre-ville.

Parallèlement à la poursuite des opérations militaires dans le Nord, le processus de réconciliation entre les différentes communautés du Mali et de préparation d'élections prévues en juillet se poursuit.

Un décret du président par intérim Dioncounda Traoré rendu public mercredi soir désigne les trente membres de la Commission dialogue et réconciliation (CDR), parmi lesquels trois touareg et cinq arabes, représentants de communautés souvent assimilées aux islamistes.

En mars, le gouvernement avait annoncé la création de cette commission et nommé à sa tête Mohamed Salia Sokona, ex-ministre et ex-ambassadeur à la retraite.

Les signes d'une volonté de réconciliation sont une exigence de la communauté internationale avant la tenue d'élections générales - dont une présidentielle - que les autorités de transition à Bamako se sont engagées à organiser en juillet, à une date qui n'a pas encore été fixée.

Le principal parti politique malien, l'Alliance pour la démocratie au Mali (Adéma), a désigné son candidat à la présidentielle, en la personne de Dramane Dembélé, un ingénieur des mines de 46 ans, considéré comme un proche du président Dioncounda Traoré dont il fut étudiant.

De nombreuses interrogations demeurent sur la possibilité de tenir des élections dans un délai aussi serré, en raison de l'instabilité persistante dans le Nord où quelque 400.000 déplacés et réfugiés ayant fui la guerre ne sont toujours pas retournés.

Et les accusations d'exactions contre les minorités du pays se poursuivent: deux Touareg, soupçonnés d'avoir soutenu les jihadistes, arrêtés dans le Nord par l'armée en février, sont morts en détention à Bamako après avoir été "torturés", selon l'organisation de défense des droits de l'homme Human Rights Watch (HRW).

7 – Défense de par le Monde

L'ONU adopte un traité sur le commerce des armes : les 4 leçons de l'accord

LE Nouvel Observateur, Modifié le 03-04-2013 à 14h52 - Par **Zobel Behalal**

LE PLUS. Les discussions avaient été entamées il y a sept ans. L'Assemblée générale de l'ONU a adopté, mardi 2 avril, **le premier traité sur le commerce international des armes classiques**. Quels enseignements peuvent être tirés de cet accord ? Explications de Zobel Behalal, spécialiste de la régulation des armes.



Le traité adopté vise une meilleure régulation du commerce international des armes (AP/SIPA).

Les États membres de l'ONU ont massivement voté en faveur du Traité international sur le commerce des armes. C'est sans conteste la

plus grande avancée du droit international depuis le traité de Rome instituant la Cour pénale internationale (CPI).

Aujourd'hui, les seigneurs de la guerre, les dictateurs qui utilisent les armes contre les populations, mais également les acteurs du commerce mondial des armes ont enfin une épée de Damoclès qui plane au-dessus de leurs têtes. C'est un événement unique qui m'inspire quatre réflexions.

1. Une reconnaissance des souffrances des populations

Je vois d'abord dans ce vote, une reconnaissance des souffrances des populations. Elle est en effet longue la liste des pays où les civils ont payé ou paient encore le prix fort de la circulation irresponsable des armes.

Que ce soit en Syrie, dans la région sahélienne ou dans l'est de la RDC, le calvaire des populations est aussi le résultat d'un contrôle lacunaire sur la circulation des armes au niveau mondial. Le TCA représente un outil qui va progressivement rendre illégal le fait de transférer des armes vers des pays où elles seront utilisées contre les civils.

2. La victoire de la société civile

Le vote d'hier est ensuite la victoire de la société civile. [Même si ce traité n'est pas à la hauteur de nos aspirations](#), il comporte des éléments pour lesquels les organisations de la société civile se sont mobilisées depuis plus de 15 ans.

En réalité, ce qui est couronné de succès aujourd'hui ce sont les nombreuses pétitions signées par des millions de citoyens à travers le monde. Ce sont aussi les nombreux rapports d'enquête, les centaines d'heures du lobbying des ONG auprès des hauts fonctionnaires ou des décideurs politiques dans les couloirs de l'ONU ou dans les capitales.

3. Le triomphe du multilatéralisme

Avec ce traité, c'est aussi le triomphe du multilatéralisme qu'il faut célébrer. Les commentaires sur l'impuissance de l'ONU que j'ai entendus en juillet dernier [lorsque les Américains ont empêché l'adoption du TCA](#), puis jeudi dernier après le second échec, sont heureusement balayés par ce vote clair.

Il n'y avait pas d'autre cadre que l'espace multilatéral des Nations unies pour discuter de ce traité. Il a permis des discussions transparentes et inclusives plus que nécessaires.

Certaines délégations n'ont certes pas pu suivre toutes les consultations par manque d'effectif ou absence d'interprètes, et [la voix des cinq membres permanents du Conseil de sécurité a certes eu plus d'influence](#), mais je tiens à souligner que c'est grâce à la pression des pays africains que la Chine a abandonné son opposition à l'inclusion des armes légères et de petit calibre (ALPC) dans le traité.

C'est aussi avec leur insistance que des efforts même imparfaits ont été faits pour inclure certaines munitions dans ce traité. Sans parler du Costa Rica, du Mexique, de la Côte d'Ivoire ou encore du Kenya qui ont été en première ligne pour défendre ce traité.

Que le TCA ait finalement été adopté dans le cadre de l'Assemblée générale de l'ONU est un symbole fort. Pendant la séance, ce n'est pas le PIB et la puissance militaire qui ont été déterminants. Chaque État avait droit à un seul vote et c'est la majorité qui l'a emporté.

4. L'échec de la stratégie française

Le résultat d'hier est enfin l'échec de la stratégie française. Au cours de ces dernières années, les Français – comme les Britanniques – face à la pression de leurs industriels, ont fait une fixation sur la nécessité d'obtenir le soutien final des Américains, des Russes et des Chinois.

Cette option a même été privilégiée au détriment de la robustesse de la norme. Ce qui explique en grande partie le flou et les lacunes qui traversent encore le texte du traité. Or si les Américains ont voté en faveur du traité, les Russes et les Chinois se sont en revanche abstenus...

Dormez braves gens, l'ONU veille à votre anesthésie et renforce votre obscurantisme

Médiapart, 06 avril 2013 Par [Djilali BENAMRANE](#)

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté un traité pour limiter le commerce des armes qui convient aux marchands d'armes et aux lobbys des guerres et de l'insécurité.

L'Assemblée générale des Nations unies vient d'adopter un traité sur le commerce international des armes classiques ou conventionnelles. Certains s'en félicitent, obnubilés par le matraquage des lobbys onusiens et spécialement celui des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, décidés plus que jamais de demeurer les maîtres du monde, grâce au droit de veto dont ils disposent. D'autres, un peu mieux avertis relèvent avec pertinence que ce traité, d'une faisabilité incertaine, ira rejoindre les nombreuses résolutions et recommandations dont on attend l'application depuis des décennies. Sept années de discussion entre diplomates, experts et lobbyistes de tous bords pour conclure sur un accord qui ne condamne ni les producteurs, ni les exportateurs, ni les commerçants de gros et de détail, ni les trafiquants de toutes envergures. Le motif avancé est que ce commerce, formel ou informel, est vital pour l'équipement des forces de l'ordre : équipements, renouvellements, fournitures de munitions et de pièces de rechanges et ce afin que chaque Etat puisse être disposer de forces armées et de sécurité en mesure d'entrer en guerre et de vaincre les bons et les mauvais voisins. La formation et l'équipement des armées maliennes et de la CEDEA en marge de la guerre que mène la France au Mali est une démonstration suffisante sur le monde en état de guerre permanente qui fonde cette démarche.

Dans l'esprit du traité, la décision de fournir des armes est laissée à la sagesse des complexes militaro-industrielles et des États dont ils dépendent, pour que ces armes n'aillent pas renforcer la puissance des États voyous ou des groupes terroristes. Chaque Etat producteur et exportateur

d'armes est appelé à évaluer, en toute souveraineté, les risques que les armes vendues ne serviront pas à contourner un embargo international, commettre un génocide et autres violations graves des droits humains, voire être détournées au profit de terroristes ou de criminels. Là aussi, des exemples sont nombreux quant à la responsabilité sur ce qui s'est passé ou se passent encore en Libye, au Mali ou en Syrie. Enfin, s'il advenait que les Etats contreviennent à cette gouvernance toute morale, ils peuvent toujours être incriminés des "acteurs-non étatiques", lesquels échappent à l'application des dispositions de ce traité, d'autant qu'il est de notoriété publique que l'essentiel du commerce des armes passe pas pour l'essentiel par des opérateurs privés, protégés par les Etats.

Si on veut un monde de paix et de sécurité il faut criminaliser les Etats responsables de l'état de guerre qui est aujourd'hui un état permanent de guerres en cours ou en préparation. Il faut proscrire la guerre où que ce soit, pour quel motif que ce soit et faite par qui que ce soit.

Autrement dit, il n'y a pas de guerres justes, punitives, préventives, de confort, etc....

La condition préalable à s'inscrire dans une vision d'un monde de paix et de sécurité passe par la refondation de l'ONU et de ses constituantes onusiennes, en premier lieu le Conseil de sécurité et son État-major militaire des plus inutiles, une structure aberrante, composée des chefs d'Etats majors des cinq Etats permanents titulaires du fameux veto, mais au-delà cette puissance monstrueuse militaire intergouvernementale autoproclamée qu'est l'OTAN. Le reste c'est de l'enfumage, du rafistolage, de l'obscurantisme

Les limites d'un traité sur les armes

Médiapart, vendredi 5 avril 2013, **par Philippe Leymarie**

Certes moins romanesque que les mensonges « les yeux dans les yeux » de l'ex-ministre français du budget, Jérôme Cahuzac, mais plus réjouissant : l'adoption mardi soir, par l'Assemblée générale des Nations unies, à une très large majorité, d'un premier traité sur le commerce international des armes dites classiques ou conventionnelles. Aux termes de ce texte, qui était en discussion depuis sept ans, chaque pays devra désormais évaluer, avant toute transaction, si les armes vendues risquent d'être utilisées pour contourner un embargo international, commettre un génocide ou des « violations graves » des droits humains, ou être détournées au profit de terroristes ou de criminels.

En dépit des cris de victoire du secrétaire général de l'ONU M. Ban Ki Moon qui évoque « un succès diplomatique historique » supposé donner « un nouvel élan bienvenu à d'autres efforts de désarmement », l'adoption du traité n'est [qu'un commencement](#) :

- ▶ Le texte, adopté par cent cinquante-quatre voix pour, trois contre et vingt-trois abstentions, doit à présent être signé et ratifié par chacun des pays : il n'entrera en vigueur qu'à la cinquantième ratification, ce qui pourrait prendre encore plusieurs années.
- ▶ Le consensus général des cent quatre-vingt-treize pays-membres de l'ONU n'a pu être obtenu en raison de l'opposition résolue de trois Etats, à savoir la Syrie, la Corée du Nord et l'Iran. C'est pourquoi il a été décidé d'en passer par un vote à l'Assemblée, où il suffisait de réunir les deux tiers des voix, ce qui — politiquement — est cependant moins fort qu'une adoption par consensus.

► Parmi les vingt-trois pays qui se sont abstenus, il y a surtout des pays émergents, dont certains des principaux exportateurs (Russie, Chine) et acheteurs de ces armes (Egypte, Inde, Indonésie).

Acteurs non-étatiques

Le traité, même s'il concerne [une large palette d'armements](#), exclut les équipements destinés aux forces de l'ordre, les transports de troupes (même blindés), les drones, une partie des munitions et pièces.

Explicitement, le texte ne fait pas référence aux livraisons d'armes à des « acteurs non-étatiques » (tels que les rebelles en Tchétchénie ou en Syrie), qui est la raison invoquée par Damas pour voter contre, ou encore par la Russie pour s'abstenir.

L'Inde, un des principaux acheteurs d'armes actuels, considère par ailleurs ce traité comme « déséquilibré », car privilégiant les exportateurs au détriment des importateurs, et permettant aux premiers d'annuler unilatéralement des contrats de livraison d'armes sur la base de soupçons souvent invérifiables.

Mauvais signal

Les Etats-Unis, traditionnellement réticents à tout ce qui peut entraver un commerce des armes dont ils restent les champions dans le monde [1], ont obtenu que les munitions (dont ils produisent la moitié des volumes vendus dans le monde) bénéficient de contrôles moins stricts.

Le gouvernement américain a finalement voté en faveur de la résolution ouvrant le traité à la signature. Pour autant, cela ne garantit pas que le Congrès ratifiera le texte, en dépit de la satisfaction exprimée par le secrétaire d'Etat John Kerry pour qui l'accord « n'empiète pas sur la Constitution américaine » (qui garantit à tous citoyens américains le droit de posséder une arme, y compris de guerre).

En outre, l'annonce par la France et le Royaume-Uni, à la mi-mars, de leur [intention de fournir des armes aux rebelles syriens](#) — quitte à violer l'embargo imposé par l'Union européenne — ne pouvait pas plus mal tomber, à l'heure où les délégués aux Nations-unies entamaient leur dernier round de négociations sur ce projet d'accord.

Volumes considérables

Les organisations non-gouvernementales (ONG), qui se sont battues depuis une quinzaine d'années pour obtenir l'examen et l'adoption de ce traité, préfèrent insister sur les progrès réalisés, même si elles relèvent des ambiguïtés :

- Une écrasante majorité d'Etats a voté « pour », bien au-delà des deux tiers nécessaires.
- La majorité des armements, y compris « lourds », entre dans son champ d'application, qui s'étend du fusil d'assaut aux avions et navires de guerre, en passant par les missiles, les chars, etc.
- Les volumes de transactions concernés sont considérables : les estimations vont de 70 à 80, voire 100 milliards de dollars chaque année, avec une augmentation globale de 17 % des transferts internationaux d'armes conventionnelles sur la dernière décennie, selon les données communiquées il y a quelques jours par [l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm \(SIPRI\)](#).
- Selon Louis Belanger (Oxfam), l'un des porte-parole de la coalition Control Arms, « c'est une

grande victoire face aux dictatures et aux gens qui utilisent les armes pour brimer les droits humains : cent cinquante-quatre gouvernements sont pour, on ne peut pas envoyer un message plus fort que cela... On n'a pas de traité en ce moment, ni de loi internationale qui régleme le commerce des armes, alors que l'on a des règles sur les voitures, sur les vêtements... [2] »

► [Anna Mac Donald](#), en charge de la thématique des armes à Oxfam, se réjouit que « depuis les rues d'Amérique latine jusqu'aux camps de déplacés à l'Est du Congo, en passant par les vallées d'Afghanistan, les communautés vivant dans la peur des attaques rendues possibles par un commerce des armes non régulé puissent maintenant croire en un avenir plus sûr ».

Lobbies industriels

Cependant, des bémols conséquents sont à souligner, exprimés par les mêmes ONG :

La négociation a donné lieu à des compromis dangereux, [selon Nicolas Vercken](#), d'Oxfam France : « Au-delà de ses belles déclarations en faveur du respect des droits humains et d'une transparence accrue, la France n'a eu de cesse de poursuivre son véritable objectif : aboutir à un traité que les Etats-Unis, la Russie, la Chine et l'Inde pourraient éventuellement signer, comme le souhaitent les lobbies industriels. Cette posture dans les négociations a eu un prix, celui d'ambiguïtés et de compromis potentiellement dangereux, notamment sur le contrôle des munitions, la possibilité de déroger au respect des droits humains et du droit international humanitaire, ou encore la possibilité de contourner les obligations du traité dans le cadre d'accords de coopération et de défense [3]. »

Au milieu du gué

[Selon le directeur de l'Observatoire des armements](#), Patrice Bouveret, également membre de la coalition « Contrôlez les armes », les ambitions contradictoires du traité en marquent les limites :

« Certes, le traité, en son article 6, rappelle l'interdiction d'autoriser tout transfert qui violerait un embargo ou contreviendrait aux obligations découlant des accords internationaux dont l'Etat exportateur est signataire. Mais en demandant l'interdiction des transferts d'armes seulement "s'il existe un risque prépondérant" d'utilisation — portant atteinte à la paix et à la sécurité ou pouvant servir à commettre des violations du droit international humanitaire et des droits humains et autres infractions aux regard des conventions internationales —, le traité ouvre la porte à des interprétations sans contrôle possible. Les Etats pourront toujours se targuer du droit à la légitime défense, reconnu dans l'article 51 de la Charte des Nations unies, voire même du risque terroriste, pour justifier telle ou telle exportation de système d'armement.

De fait, les auteurs du traité restent au milieu du gué en focalisant sur les trafics illicites plutôt qu'en limitant fortement le commerce "légal", répondant ainsi au souhait des principaux Etats exportateurs, pour qui, l'objectif prioritaire était de limiter la concurrence déloyale, en imposant une réglementation plus stricte aux concurrents du Sud, d'Europe de l'Est et d'Asie. Mais certainement pas de diminuer leurs flux d'armes colossaux qui contribuent à alimenter les conflits et l'instabilité croissante de nos sociétés. De même, l'absence de référence, dans les critères d'évaluation avant tout transfert, au développement des droits économiques et sociaux que cet achat d'arme viendrait contrecarrer, est une grave entorse à cette "règle d'or" exigée par la coalition "Contrôlez les armes". Et sur plusieurs autres points — comme, par exemple, l'absence d'obligation de transparence ou l'exclusion des accords de coopération entre deux Etats du champ d'application —, le traité n'est pas à la hauteur des enjeux. »

Notes

[1] Ils en sont les principaux exportateurs (30 %), devant la Russie (26 %), l'Allemagne (7 %), la France (6 %), et la Chine (5 %) — ce dernier pays déclassant, pour la première fois depuis 1950, le Royaume-Uni qui figurait constamment parmi les cinq premiers mondiaux.

[2] « [L'ONU adopte le premier traité sur le commerce des armes conventionnelles](#) », Elisabeth Guedel, RFI, 2 avril 2013.

[3] Les transferts sous forme de dons, prêts ou aides militaires ne sont pas couverts par le traité.

La mystérieuse arme de Kim Jong-un

Le Point.fr - Publié le 05/04/2013 à 07:12 - Modifié le 05/04/2013 à 13:41 –

De NOTRE CORRESPONDANT À SÉOUL, [SÉBASTIEN FALLETI](#)

Le dirigeant nord-coréen pourrait tester pour la première fois son missile Musudan capable d'atteindre la base américaine de Guam dans le Pacifique.



Kim Jong-un est entré dans une épreuve de force avec les États-Unis et la communauté internationale. © Ed Jones / AFP

Le grand méchant doute plane sur l'[Asie](#) du Nord-Est. Après plus de deux mois d'une surenchère verbale belliqueuse, la [Corée du Nord](#) a encore accentué d'un cran sa menace balistique et inquiète désormais sérieusement le

Pentagone. Les [États-Unis](#) ont décidé de déployer une batterie antimissile THAAD sur leur base militaire de Guam, dans le Pacifique, désignée ostensiblement comme cible par le régime de Kim Jong-un.

Dans cette partie de poker menteur engagée depuis fin janvier, les stratèges américains ne sont plus certains que les annonces fracassantes du jeune dictateur se résument à du bluff. Les services de renseignements sud-coréens ont détecté ces dernières heures des préparatifs sur un pas de tir le long de sa côte orientale. Pyongyang se préparerait à tester pour la première fois son missile Musudan, d'une portée de 3 000 à 4 000 kilomètres, et donc en théorie capable d'atteindre la base américaine plantée au cœur de l'océan Pacifique.

Une menace prise au sérieux par Washington

Ce mystérieux engin dévoilé lors d'une parade en octobre 2010 à Pyongyang pourrait changer la donne stratégique en mettant un territoire américain sous la menace directe du régime le plus fermé du monde. Si les experts estiment que [le missile longue portée Taepodong 2](#) n'est pas encore en mesure de frapper directement le territoire continental américain, [en dépit du succès de la fusée Unha 3 en décembre dernier](#), ils restent dans l'expectative concernant cette nouvelle arme intermédiaire.

Chuck Hagel, le secrétaire d'État à la Défense, prend la menace au sérieux et a donc décidé de déployer le système THAAD, équipé d'un radar X capable de détecter la trajectoire d'un missile balistique pour protéger les 6 000 soldats américains de la base de Guam. De plus, deux destroyers de l'US Navy équipés du système antimissile Aegis patrouillent au large de la péninsule pour détecter et éventuellement abattre un engin balistique.

Le lancement d'un Musudan pourrait coïncider avec l'anniversaire de la mort de Kim Il-sung, fondateur de la dynastie, le 15 avril, à l'heure où son petit-fils tente d'asseoir son emprise grâce à cette crise internationale. Ce tir de missile permettrait à la propagande de marquer des points sur le plan intérieur en infligeant un nouveau pied de nez à la première puissance de la planète. Car l'usage de la technologie balistique est interdit à Pyongyang par les multiples résolutions de l'ONU votées contre le pays depuis 2009.

Gesticulations spectaculaires

Surtout, un simple test de missile imposerait un véritable dilemme aux stratèges du Pentagone, en testant grandeur nature la capacité de sa défense antimissile. Si un Musudan s'approchait de Guam, l'administration Obama devrait prendre la délicate décision de l'abattre au risque d'une escalade supplémentaire. Ou de le laisser survoler l'île en offrant une victoire symbolique au régime. D'autant qu'une tentative d'interception pourrait également mettre en lumière les limites de cette nouvelle technologie vantée par le Pentagone, mais dont l'efficacité réelle reste discutée. Cette formule offrirait une sortie de crise par le haut au jeune dictateur.

Le Musudan n'ayant jamais été testé, son efficacité et surtout sa précision restent un mystère. Et les experts occidentaux estiment que le régime n'est pas en mesure de miniaturiser une arme nucléaire pour en équiper un missile. Cependant, les ajustements stratégiques du Pentagone montrent que les gesticulations spectaculaires de Kim, mises en scène avec art par la propagande, pourraient cacher une véritable menace.

La Corée du Nord aurait déployé au moins deux missiles de moyenne portée sur sa côte Est

Zone Militaire, 5 avril 2013 – 15:24

Le ministre sud-coréen de la Défense, Kim Kwan-jin, a affirmé, le 4 avril, devant la commission de la Défense du Parlement, que la Corée du Nord avait installé un missile balistique de moyenne portée sur sa côte Est. "Il pourrait être destiné à un tir d'essai ou à des manoeuvres militaires", a-t-il avancé, tout en soulignant que cet engin n'était pas en mesure d'atteindre le territoire américain.

Mais, d'après l'agence de presse sud-coréenne Yonhap, qui s'appuie sur les affirmations d'un responsable militaire, au moins d'autres missiles du même type que celui évoqué par le ministre auraient également été installés sur la côte Est de la Corée du Nord.

"Il a été confirmé que les Nord-Coréens ont transporté par train, en début de semaine, deux missiles Musudan de moyenne portée, vers la côte est et les a installés sur des véhicules équipés d'un dispositif de lancement", a indiqué cette source. "Le Nord est apparemment prêt à tirer ces missiles sans avertissement", a-t-elle ajouté.

Dérivé du missile russe R-27 (code Otan : SS-N6), le BM-25 Musudan a été observé pour la première fois lors d'une grande parade militaire organisée à Pyongyang en octobre 2010. Décrit comme étant mobile, étant donné que sa plate-forme de lancement est montée sur un camion, cet engin a une portée théorique de 3.000 à 4.000 km selon sa charge, ce qui menace la Corée du Sud, le Japon, voire même l'île de Guam où les Etats-Unis disposent d'une importante base.

D'après un télégramme diplomatique américain rendu public par WikiLeaks, en 2010, Washington aurait la certitude que ce type de missile a été fourni par Pyongyang à Téhéran.

D'autres sources militaires, citées par Yonhap, estiment que la Corée du Nord pourrait tirer un missile le 15 avril prochain, date qui correspond à l'anniversaire de Kim Il-sung, le fondateur du régime nord-coréen. Mais Pyongyang a parlé d'un autre jour...

"Le discours du gouvernement nord-coréen est de dire qu'à partir du 10 avril, il sera incapable de garantir la sécurité des ambassades et des organisations internationales dans le pays dans l'éventualité d'un conflit", a affirmé un porte-parole du ministère britannique des Affaires étrangères, selon l'AFP.

Corée du Nord • Pyongyang prêt à un nouvel essai nucléaire ?

[Courrier international](#) | - 8 avril 2013

La Corée du Nord semble sur le point de lancer un quatrième test nucléaire. Pourtant, Pékin a mis Pyongyang en garde ce week-end de manière à peine voilée.

Bas du formulaire

Selon le ministre sud-coréen de l'Unification Ryoo Kihl-jae, la Corée du Nord "paraît" être en train de préparer un quatrième test nucléaire, rapporte le South China Morning Post. Elle semble ainsi ignorer les avertissements de la Chine, prononcés ce week-end par les plus hautes autorités du pays.

De son côté, le journal sud-coréen JoongAng Ilbo met en avant deux nouvelles inquiétudes en Corée du Sud : "De l'activité sur les sites de test nucléaire au Nord" et "Pyongyang qui se prépare à des tirs de missiles de moyenne portée". Le quotidien cite une source officielle affirmant avoir détecté "des mouvements de personnels et de véhicules autour du tunnel sud du site test de Punggye-ri". Cette activité serait "similaire à celle observée avant le troisième essai nucléaire nord-coréen", effectué le 12 février dernier. Le ministre de la Défense sud-coréen Kim Jang-soo assure par ailleurs que "le Nord pourrait lancer un missile de moyenne portée dès mercredi [10 avril]".

Des informations contradictoires ont été émises par les autorités sud-coréennes, qui, après avoir annoncé qu'un quatrième test semblait en préparation, sont revenues sur ces déclarations. L'activité observée sur le site d'essai est maintenant qualifiée de "routine", selon la BBC.

Dimanche 7 avril, le président chinois Xi Jinping a déclaré que "personne ne pouvait être autorisé à lancer dans le chaos une région, voire le monde entier, pour des objectifs égoïstes". Il s'exprimait lors de la conférence internationale de Bo'ao, sur l'île de Hainan, dans le sud. Samedi, le ministre des Affaires étrangères Wang Yi avait affirmé que la Chine "ne tolérerait pas de troubles à sa porte

La Corée du Nord agite la menace d'une guerre "thermonucléaire"

Le Point.fr - Publié le 09/04/2013 à 08:33 - Modifié le 09/04/2013 à 10:34

Pyongyang exhorte "toutes les organisations étrangères, les entreprises et les touristes" à "mettre au point des mesures d'évacuation" pour quitter le Sud.



Le leader nord-coréen Kim Jong-un discute d'un plan d'invasion du Sud, entouré d'officiers de son armée. © KCNA via KNS / AFP

SOURCE AFP

La [Corée du Nord](#) a de nouveau agité mardi le spectre d'une guerre "thermonucléaire" et a appelé les étrangers en [Corée du Sud](#) à considérer leur départ du pays, après avoir mis à exécution sa menace de [retirer ses 53 000](#)

[employés du site intercoréen de Kaesong](#). "La péninsule coréenne se dirige vers une guerre thermonucléaire", a estimé le Comité nord-coréen pour la paix en [Asie](#)-Pacifique dans un communiqué diffusé par l'agence officielle KCNA.

"En cas de guerre, nous ne voulons pas que les étrangers vivant en Corée du Sud soient exposés", ajoute ce comité, rouage de la propagande du régime communiste, en exhortant "toutes les organisations étrangères, les entreprises et les touristes" à "mettre au point des mesures d'évacuation".

Pyongyang, qui a récemment installé deux missiles de moyenne portée sur sa côte est, avait annoncé vendredi qu'elle ne pourrait plus garantir la sécurité des missions diplomatiques dans la capitale Pyongyang à compter du 10 avril, suggérant l'imminence d'un tir de missile ou d'un essai nucléaire. Aucun des pays possédant une mission diplomatique à Pyongyang n'a cependant estimé nécessaire pour l'heure d'évacuer son personnel, rejetant les menaces du régime nord-coréen comme des gesticulations et des diatribes purement rhétoriques.

Missiles d'une portée de 3 000 km

La péninsule coréenne connaît un regain de tension depuis le lancement réussi d'une fusée nord-coréenne en décembre dernier, considéré par les Occidentaux, Séoul et Tokyo comme un test de missile balistique. La situation s'est encore aggravée après un troisième essai nucléaire en février et des manœuvres militaires conjointes en cours entre les États-Unis et la Corée du Sud.

La Corée du Nord a transporté en train, en début de semaine dernière, deux missiles Musudan et les a installés sur des véhicules équipés d'un dispositif de tir, selon Séoul. Le Musudan aurait une portée théorique de 3 000 kilomètres, soit la capacité d'atteindre la Corée du Sud ou le Japon. L'engin pourrait même toucher des cibles à 4 000 kilomètres en n'emportant qu'une charge légère, et donc théoriquement frapper Guam, île du Pacifique située à 3 380 kilomètres de la Corée du Nord et où se trouvent 6 000 soldats américains.

Le Japon a indiqué mardi avoir déployé des missiles Patriot dans le centre de Tokyo pour faire face à tout tir qui menacerait l'archipel, et des batteries d'intercepteurs seront installées sur l'île d'Okinawa (sud). L'armée a reçu l'ordre formel d'intercepter d'éventuels missiles. Le puissant allié chinois de la Corée du Nord, qui, agacé de n'être pas entendu, avait voté les dernières sanctions à l'ONU, lui a enjoint d'apaiser les tensions à plusieurs reprises ces derniers jours. "Personne ne devrait être autorisé à précipiter dans le chaos une région, et à plus forte raison le monde entier, par égoïsme", a lancé dimanche le président chinois Xi Jinping.

La Maison-Blanche a salué les efforts de la Chine et de la Russie dans ce dossier. "Nous continuerons à œuvrer avec nos partenaires chinois, russes et d'autres (pays) pour obtenir de la

Corée du Nord qu'elle respecte ses obligations internationales", a déclaré le porte-parole de la présidence américaine lors de son point de presse quotidien lundi soir. Le numéro deux du Pentagone, Ash Carter, a toutefois dit penser que la Chine "pourrait jouer un rôle plus important pour influencer sur la Corée du Nord". En fin de semaine dernière, Washington a joué l'apaisement en annonçant le report d'un essai de missile en Californie (ouest) afin d'éviter de jeter de l'huile sur le feu.

Surenchère militaire

Engagée depuis le début de l'année dans une surenchère verbale et militaire dont nul ne semble savoir où elle s'arrêtera, la Corée du Nord a par ailleurs mis à exécution mardi sa menace de retirer ses 53 000 employés du site industriel intercoréen de Kaesong, situé sur son sol. Souvent présenté comme une expérience modèle de rapprochement intercoréen, la "région administrative spéciale de Corée du Nord" créée en 2004 à Kaesong est devenue une pièce stratégique sur l'échiquier coréen où se joue une partie à haut risque. Depuis mercredi dernier, le Nord y interdit l'accès au personnel sud-coréen et aux camions de livraison.

Pour l'heure, 13 des 123 entreprises sud-coréennes présentes sur le site ont interrompu leur production faute de matières premières, mais le retrait des ouvriers nord-coréens devrait paralyser très vite l'ensemble du site. Précieuse source de devises étrangères dont la Corée du Nord a grand besoin, Kaesong est né dans le sillage de "la diplomatie du rayon de soleil", menée par la Corée du Sud de 1998 à 2008.

La présidente Park Geun-hye s'est déclarée mardi "très déçue" et le ministère de l'Unification s'est engagé à "garantir la sécurité de ses citoyens et la protection de sa propriété". Washington a de son côté jugé la mesure "regrettable". "Ça ne va pas aider (la Corée du Nord) à atteindre son objectif affiché d'améliorer l'économie et la vie de sa population", a déclaré le porte-parole du département d'État, Patrick Ventrell.

Washington reporte un essai nucléaire

Le Courrier d'Algérie, 07 avr, 2013



Washington a décidé, dimanche, de reporter un essai balistique intercontinental, devant avoir lieu la semaine prochaine. Une façon de ne pas braquer encore plus Pyongyang, qui a déjà déployé deux missiles de moyenne portée sur sa côte est. Les Etats-Unis ont joué l'apaisement face à la Corée du Nord en reportant un essai nucléaire avant une semaine à haut risque sur la péninsule coréenne où Pyongyang a déployé deux missiles susceptibles d'atteindre le Japon et le territoire

américain dans le Pacifique. Washington a annoncé avoir reporté un essai de Minuteman 3, missile balistique intercontinental à ogives nucléaires, qui devait être tiré la semaine prochaine depuis la base aérienne de Vandenberg en Californie.

Selon un responsable américain de la Défense, le secrétaire américain à la Défense, Chuck Hagel, a décidé ce report afin d'éviter que l'essai «puisse être considéré comme exacerbant la crise en cours avec la Corée du Nord». «Nous voulons éviter une mauvaise perception ou une manipulation», a ajouté ce responsable, précisant toutefois que les Etats-Unis restaient «engagés

à tester (leurs) missiles balistiques intercontinentaux (ICBM) pour garantir un arsenal sûr, fiable et efficace».

La Corée du Nord, qui a installé un deuxième missile de moyenne portée sur sa côte est et menace d'effectuer des frappes, y compris nucléaires, sur des objectifs américains, a pour sa part averti vendredi qu'il ne pouvait plus garantir la sécurité des missions diplomatiques dans la capitale Pyongyang à compter du 10 avril. La plupart des gouvernements étrangers concernés ont laissé entendre qu'ils n'avaient pas l'intention de retirer leur personnel dans l'immédiat, y compris les sept pays de l'Union européenne présents en Corée du Nord (Allemagne, Royaume-Uni, Suède, Pologne, Roumanie, République tchèque, Bulgarie).

Londres a résumé le sentiment général en estimant que ces avertissements tenaient davantage à la «rhétorique» nord-coréenne qu'à une menace réelle, selon une porte-parole du ministère britannique des Affaires étrangères. Une réunion sur la Corée du Nord des ambassadeurs des 27 pays de l'UE doit se tenir lundi à Bruxelles, selon une source européenne. Les Nations unies n'envisagent pas non plus d'évacuation. Les personnels de l'ONU en Corée du Nord «restent engagés dans leur travail humanitaire et de développement dans tout le pays», a déclaré Martin Nesirky, porte-parole de l'ONU à New York. Pyongyang a multiplié ces dernières semaines les déclarations belliqueuses, furieux du nouveau train de sanctions adopté par l'ONU après son nouvel essai nucléaire début février et des manœuvres militaires conjointes en cours entre les Etats-Unis et la Corée du Sud. A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche Jay Carney a indiqué vendredi qu'un éventuel tir de missile nord-coréen ne serait pas une surprise pour le gouvernement américain, tandis que le Pentagone a jugé que «toute action provocatrice supplémentaire serait regrettable». Le Musudan aurait une portée de 3 000 kilomètres, soit la capacité d'atteindre la Corée du Sud ou le Japon. Avec une charge légère, il pourrait toucher des cibles à 4 000 kilomètres, et donc, en théorie, frapper Guam, île du Pacifique située à 3 380 km de la Corée du Nord et où sont stationnés 6 000 soldats américains. Pour Yang Moo-Jin, un universitaire sud-coréen spécialiste de la Corée du Nord, Washington a renoncé à son tir de missile ICBM pour éviter la surenchère. «Si le Nord lance des missiles de moyenne portée comme tout le monde le craint, les Etats-Unis auraient pu être tenus en partie responsables», estime-t-il. Au cours d'un entretien téléphonique avec le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, le ministre chinois des Affaires étrangères, Wan Yi, a souligné la nécessité que la crise soit résolue par le dialogue. M. Ban s'est déclaré «confiant que la direction chinoise fera de son mieux pour contribuer à calmer la situation et pour aider Pyongyang à modifier son attitude», a indiqué l'ONU dans un communiqué. A Pékin, des touristes interrogés samedi par l'AFP à leur retour de Corée du Nord ont raconté que dans l'ensemble la vie quotidienne y paraît se dérouler comme à l'accoutumée. «Nous sommes contents d'être de retour mais n'avons pas eu peur lorsque nous étions là-bas», a assuré Tina Krabbe, une Danoise qui a passé cinq jours en Corée du Nord. «On n'avait pas l'impression qu'il y avait beaucoup de tension dans la ville» de Pyongyang, a-t-elle ajouté. L'accès au complexe industriel inter-coréen de Kaesong, devenu un pion dans la guerre des nerfs en cours, restait fermé dimanche.

Corées: le Nord prépare un double essai missile/bombe nucléaire, selon le Sud

Le Point, AFP - Publié le 08/04/2013 à 08:26



La [Corée du Nord](#) semble se préparer à effectuer dans les tout prochains jours un tir d'essai de missile balistique et un 4e test nucléaire, deux mois après le précédent qui lui avait valu une nouvelle série de sanctions internationales, a indiqué Séoul lundi.

Le ministre sud-coréen de la Réunification, Ryoo Kihl-Jae, a fait état de "signes" d'une activité inhabituelle autour du principal site d'essai nucléaire nord-coréen, refusant d'en dire plus.

Selon le quotidien JoongAng Ilbo, ces mouvements sur le site de Punggye-ri sont de même nature que ceux observés avant le troisième essai atomique du 12 février dernier, sanctionné par le Conseil de sécurité des Nations unies et source des tensions actuelles sur la péninsule coréenne.

"Nous surveillons de près la situation qui ressemble énormément à ce que nous avons vu avant le troisième essai", a précisé une source officielle citée par le journal.

La Corée du Nord, qui a récemment installé deux missiles de moyenne portée sur sa côte est, pourrait également effectuer un tir d'essai cette semaine dans une surenchère destinée à obtenir des concessions de Washington, par exemple sur une reprise sans condition des négociations sur le nucléaire civil.

"Nous tentons d'établir s'il s'agit d'une véritable préparation en vue d'un essai nucléaire ou d'un stratagème pour accentuer la pression sur nous (la [Corée du Sud](#)) et les [Etats-Unis](#)", a souligné la même source.

Furieuse du nouveau train de sanctions adopté par l'ONU après son nouvel essai nucléaire début février et des manœuvres militaires conjointes en cours entre les Etats-Unis et la Corée du Sud, la Corée du Nord a multiplié ces dernières semaines les déclarations belliqueuses.

Par mesure d'apaisement et afin de laisser à Pyongyang la seule responsabilité de l'escalade, Washington avait annoncé samedi le report d'un essai de Minuteman 3, missile balistique intercontinental à capacité nucléaire, qui devait être tiré cette semaine depuis la base aérienne de Vandenberg en Californie.

Pékin, seul allié de poids du régime nord-coréen, a implicitement adressé une sévère mise en garde à son voisin dont l'économie exsangue vit sous perfusion chinoise.

"Personne ne devrait être autorisé à précipiter dans le chaos une région, et à plus forte raison le monde entier, par égoïsme", a lancé dimanche le président chinois Xi Jinping, sans toutefois nommer ni la Corée du Nord, ni du reste les Etats-Unis.

"Aucun signe de guerre à grande échelle"

Pyongyang a par ailleurs transporté en train, en début de semaine dernière, deux missiles Musudan et les a installés sur des véhicules équipés d'un dispositif de tir, selon Séoul.

Le Musudan, montré publiquement pour la première fois à l'occasion d'un défilé militaire en octobre 2010, aurait une portée théorique de 3.000 kilomètres, soit la capacité d'atteindre la Corée du Sud ou le Japon.

L'engin pourrait toucher des cibles à 4.000 km en cas de charge légère, et donc, en principe, frapper Guam, île du Pacifique située à 3.380 km de la Corée du Nord et où se trouvent 6.000 soldats américains.

D'après Kim Jang-Soo, conseiller pour la sécurité nationale de la présidente Park Geun-Hye, Pyongyang pourrait effectuer cet essai autour du 10 avril, date à laquelle le régime communiste a indiqué ne plus pouvoir garantir la sécurité des missions diplomatiques étrangères.

"Il n'y a aucun signe (de préparatifs pour) une guerre à grande échelle pour l'instant mais le Nord doit s'attendre à des représailles en cas de guerre localisée", a prévenu Kim Jang-Soo.

Les deux essais pourraient survenir avant le 15 avril, anniversaire de la naissance du défunt fondateur du régime communiste, Kim Il-Sung. C'est également peu avant cette date que la Corée du Nord avait effectué un tir -- raté -- de fusée en 2012, considéré par Washington comme un tir de missile balistique.

Selon le New York Times, Washington et Séoul ont établi une stratégie de représailles proportionnées aux actions de Pyongyang, afin de prévenir une escalade vers une guerre ouverte.

Selon ce plan, la réponse à une attaque nord-coréenne se ferait avec des armes identiques, précise le quotidien.

Le Japon a ordonné dimanche à ses forces armées d'abattre tout missile nord-coréen qui viserait son territoire, a annoncé lundi le ministère de la Défense. L'ordre va se traduire notamment par le déploiement en mer du Japon de destroyers équipés du système d'interception Aegis.

"Il n'existe pas une grande probabilité que ce missile vise le Japon, mais nous avons décidé de nous préparer à toute éventualité", a indiqué une source gouvernementale.

Kaesong, le complexe industriel intercoréen situé côté Corée du Nord, était fermé lundi pour le 6e jour consécutif.

Corée du Nord : une rampe de lancement dressée vers le ciel

Le Point.fr - Publié le 11/04/2013 à 07:06 - Modifié le 11/04/2013 à 08:03

Un responsable du ministère japonais de la Défense a vu dans ce geste le signe de l'imminence d'un tir, mais il pourrait tout autant s'agir d'un leurre.



Ce jeudi 11 avril constitue aussi une date-clé puisqu'il s'agit du premier anniversaire de l'investiture de Kim Jong-un, petit-fils de Kim Il-sung, au poste de premier secrétaire du Parti des travailleurs de Corée, le parti unique de la Corée du Nord. © CHINE NOUVELLE/SIPA

Une ou deux rampes de lancement de missile de moyenne portée Musudan sont orientées vers le ciel en Corée du Nord, ce qui pourrait

indiquer l'imminence d'un tir, ont indiqué jeudi des médias japonais citant un responsable du ministère nippon de la Défense. Il pourrait toutefois s'agir d'un leurre, ont ajouté ces chaînes de télévision nippones sur la foi de la même source, précisant que ces observations avaient été faites par satellite. Contacté par l'AFP, le ministère japonais de la Défense a refusé de commenter ces informations.

La Corée du Nord a transporté en train, en début de semaine dernière, deux missiles Musudan et les a installés sur des véhicules équipés d'un dispositif de tir, selon Séoul, qui redoute que Pyongyang ne procède à un essai dans les heures ou jours à venir. Le Musudan aurait une portée théorique de 3 000 kilomètres, soit la capacité d'atteindre la Corée du Sud ou le Japon. L'engin pourrait même toucher des cibles à 4 000 kilomètres en n'emportant qu'une charge légère, et

donc théoriquement frapper Guam, île du Pacifique située à 3 380 kilomètres de la Corée du Nord et où se trouvent 6 000 soldats américains.

Date-clef

Le Japon, les États-Unis et la Corée du Sud restaient en alerte jeudi face à la menace que représentent, selon eux, les déclarations incendiaires du régime nord-coréen et les actes de défi qu'il a multipliés ces derniers mois à l'adresse de la communauté internationale. L'éventuel tir de missile pourrait survenir d'ici au 15 avril, jour de naissance du fondateur de la République démocratique populaire de Corée (nom officiel de la Corée du Nord), Kim Il-sung, décédé en 1994.

Ce jeudi 11 avril constitue aussi une date-clef puisqu'il s'agit du premier anniversaire de l'investiture de Kim Jung-un, petit-fils de Kim Il-sung, au poste de premier secrétaire du Parti des travailleurs de Corée, le parti unique de la Corée du Nord. Le 13 avril marquera le premier anniversaire de son accession aux fonctions de premier président de la Commission de défense nationale, le plus haut organe de décision du régime. Le ou les tirs pourraient aussi coïncider avec la visite à Séoul prévue vendredi du secrétaire d'État américain, John Kerry, et du secrétaire général de l'Otan, Anders Fogh Rasmussen.

Coréens et Américains renforcent le niveau d'alerte. Pas de panique !

Ligne de Défense, 10.04.2013



Le commandement intégré des forces américaines et sud-coréennes a relevé son niveau d'alerte, signalant une « menace vitale ». Il est passé du niveau 3 au niveau 2 et se situe désormais à seulement un cran du niveau 1, synonyme de guerre.

Inquiétant ?

-Oui, parce que cette décision témoigne de l'état de tension croissante dans la péninsule et de l'inquiétude des Américains.

- Non, parce que ce relèvement de niveau ne concerne que les dispositifs de surveillance et non pas le niveau d'alerte générale des armées.

Ce niveau d'alerte, appelé le WATCHCON (pour *Watch Condition*), ne concerne que les forces US et coréennes de Corée et non pas l'ensemble des forces américaines. En outre, il s'applique aux services de renseignement et aux écoutes et non pas à la mise en état d'alerte des forces de combat.

Les 4 niveaux du WATCHON sont les suivants :

- WATCHCON 4 pour le niveau de paix
- WATCHCON 3 en cas de menace
- WATCHCON 2 en cas de menace imminente (comme en mai 2010)
- WATCHCON 1 en cas de guerre (atteint en février-mars 1982)

Les forces américaines et sud-coréennes surveillent près de 200 « indicateurs » pour évaluer la menace nord-coréenne : communications radio, mouvements de troupes, de navires et

d'aéronefs, mouvements de dirigeants, activités sur des sites sensibles... En passant au niveau 2, ces forces vont intensifier la surveillance du Nord que l'on craint quand même capable d'une provocation comme en 2010 et 2011.

Corées • Séoul tenté par le nucléaire

Courrier International, 5 avril 13

La surenchère des menaces nord-coréennes pousse Séoul et Tokyo à durcir leurs politiques de défense, disent des responsables militaires américains.



Un soldat sud-coréen en poste à un point de contrôle de l'armée sur une route qui relie le pays à la Corée du Nord, près de la zone démilitarisée, le 3 avril 2013 - AFP

La Corée du Nord est un véritable casse-tête pour les Etats-Unis : chaque jour ou presque, son nouveau dirigeant déclare qu'il est prêt à faire la guerre. Le 3 avril à Washington, le ministre de la Défense Chuck Hagel a fait savoir que les Etats-Unis ne pouvaient pas se permettre de prendre les choses à la légère. "Il

suffit d'une fois, et je ne veux pas être le ministre de la Défense qui s'est trompé cette fois-là, alors, nous continuerons à prendre ces menaces au sérieux", a-t-il expliqué.

Outre la Corée du Nord, la Corée du Sud et le Japon attirent également l'attention du gouvernement Obama, car les deux pays pourraient repenser leurs politiques de défense au vu des menaces de Pyongyang. Depuis des années, Séoul, la capitale de la Corée du Sud qui compte plus de 10 millions d'habitants, est à portée de tir de l'imposante artillerie nord-coréenne. En règle générale, la Corée du Sud s'est efforcée de faire tout son possible pour maintenir des relations pacifiques.

"Juste faire en sorte que cela reste calme"

Le général Walter Sharp, qui a commandé les forces américaines en Corée du Sud jusqu'en 2011, se souvient du sentiment qui prévalait à Séoul. "Lorsque je suis arrivé en 2008, le discours des Coréens du Sud était : 'Nous devons juste faire en sorte que la situation reste calme. Nous ne voulons pas trop les provoquer.' Tout cela à cause de la proximité de [la capitale] et des dégâts que risquait de causer la Corée du Nord."

Les Coréens du Sud ne pensaient jamais que Pyongyang les attaquerait. Mais, comme le note le général Sharp, cette position a changé lorsque la Corée du Nord a coulé un navire du Sud en mars 2010 [46 morts dans la corvette *Cheonan*, coulée par Pyongyang selon les résultats d'une enquête internationale] et bombardé une de ses bases militaires quelques mois plus tard [4 morts dont deux civils sur l'île de Yeonpyeong]. Alors, les Coréens du Sud se sont dit : "Nous ne devons plus nous laisser faire."

Aujourd'hui, alors que le nouveau leader nord-coréen Kim Jong-un menace de lancer des frappes nucléaires contre la Corée du Sud, le Japon et les Etats-Unis, la région est résolue à adopter une ligne plus dure.

Un dirigeant de 30 ans, immature et belliqueux

Bob Corker, sénateur républicain du Tennessee, a remarqué ce changement d'attitude lors d'une visite au Japon et en Corée du Sud à la fin du mois de mars. "Ce genre de situation met la pression sur les autres pays de la région, alors que les populations s'inquiètent de voir un dirigeant de 30 ans, immature et belliqueux, menacer toute cette partie du monde", commente-t-il.

On commence à entendre au Japon et en Corée du Sud des voix qui s'élèvent en faveur d'une acquisition de l'arme nucléaire, afin de répondre à la menace de Pyongyang. Les Etats-Unis s'y opposent. Mais les responsables américains sont confrontés à une gageure : le gouvernement sud-coréen veut renégocier un accord sur le nucléaire civil avec Washington dans le but de retraiter du combustible usagé. Théoriquement, cela pourrait permettre à la Corée du Sud de développer son propre arsenal atomique.

Corker affirme que tous les dirigeants qu'il a rencontrés à Séoul l'ont harcelé sur la question du retraitement. "Ils disent que ce serait uniquement à vocation civile, qu'ils auraient recours à une technique qui interdirait toute militarisation, mais à l'arrière-plan, même si, une fois encore, la présidente [de Corée du Sud, Park Geun-hye] ne fait pas pression en ce sens, la population semble de plus en plus ouverte à cette éventualité."

Les envies nucléaires de Séoul

La Maison-Blanche résiste à cette demande de nucléaire civil, car elle soupçonnerait, à en croire certains spécialistes américains, les Sud-Coréens de vouloir se réserver la possibilité de s'équiper de l'arme nucléaire. William Tobey, qui a travaillé sur la non-prolifération au sein du gouvernement de George Bush, dit ne pas être convaincu par les arguments de Séoul, qui prétend que le traitement du combustible serait imaginable sur le plan économique et énergétique. "Je n'irais pas jusqu'à remettre en cause les motivations sud-coréennes, explique-t-il. Mais d'un autre côté, les arguments qu'ils avancent en faveur du retraitement ne résistent pas franchement à l'analyse."

Washington a tenu à rassurer les Sud-Coréens quant au fait que les Etats-Unis les protégeraient. Et les Américains soulignent qu'en autorisant Séoul à retraiter le combustible, cela pourrait pousser d'autres pays, moins fiables, à réclamer les mêmes droits. Mais face à un dirigeant nord-coréen qui, jour après jour, ne cesse de clamer qu'il est prêt à déclencher une guerre nucléaire, les déclarations américaines ne suffisent peut-être plus à rasséréner le Sud.

Des missiles de croisière Taurus pour les avions F-15K sud-coréens

Zone Militaire, 6 avril 2013 – 9:13



Dans un contexte marqué par de fortes tensions avec la Corée du Nord, le ministre sud-coréen de la Défense, Kim Kwan-jin, a informé une

commission parlementaire, le 4 avril, que le missile de croisière KEPD 350 Taurus (Kinetic Energy Penetrator and Destroyer/Target Adaptive Unitary and Dispenser Robotic Ubiquity System) avait été choisi pour armer les avions F-15K des forces aériennes du pays.

“Nous envisageons de choisir les missiles Taurus et de les intégrer”, a-t-il en effet déclaré. “Les missiles américains étaient un des choix que nous envisagions, mais puisqu’il est difficile de les vendre à la Corée, la seule option est le Taurus”, a-t-il encore ajouté. La commande sud-coréenne porterait sur plus de 170 exemplaires.

Le missile américain en question était l’AGM-158 JASSM (Joint Air-to-Surface Standoff Missile) de Lockheed-Martin. Si une source “proche du dossier” a confié à l’agence Reuters que l’administration américaine était réticente à livrer cet armement à Séoul, des difficultés techniques pour adapter ce dernier aux F-15K avaient également été évoquée à une certaine époque.

L’achat de missiles Taurus, conçus par un consortium réunissant MBDA, Saab et Bofors Dynamics, donnera aux forces aériennes sud-coréennes la capacité de frapper dans la profondeur.

Mis en oeuvre par les Tornado IDS allemands et les EF-18 espagnols, le Taurus a une portée maximale de 500 km. Guidé grâce à un autodirecteur infrarouge associé à un système GPS, il dispose d’une double charge explosive de 500 kg appelée Mephisto (Multi-Effect Penetrator, High Sophisticated and Target Optimised) qui lui donne un fort pouvoir de pénétration.

La décision annoncée par Séoul était attendue dans la mesure où elle est l’épilogue d’un appel d’offres lancé en mai 2011. Elle vient avant celle portant sur l’acquisition de 60 nouveaux avions de combat pour la Republic of Korea Air Force (RoKAF). Trois appareils sont en compétition : le F-35 de Lockheed-Martin, l’Eurofighter Typhoon et le F-15 Silent Eagle de Boeing.

La marine indienne a eu 22 contacts récents avec des sous-marins présumés chinois

Zone Militaire, 8 avril 2013 – 16:07

Si la montée en puissance de la marine chinoise est regardée de près par le Pentagone, elle l’est tout autant en Inde, qui craint de faire les frais de la stratégie dite du “collier de perles” mise en oeuvre par Pékin.

Depuis quelques années, la Chine se constitue un ensemble de points d’appui dans les pays riverains de l’océan Indien (Bangladesh, Birmanie, Pakistan, Sri Lanka) afin de sécuriser la route maritime la reliant au golfe Persique et disposer ainsi d’une liberté de mouvement dans une région essentielle pour ses approvisionnements, et donc, pour son économie. Un impératif lorsque l’on sait que 80% du pétrole importé par Pékin doit franchir le détroit de Malacca.

Un rapport intitulé “Futur de l’énergie”, remis au Pentagone en 2005, ces points d’appui disposés autour du sous-continent indien seraient de nature à faciliter le déploiement éventuels de navires de guerre chinois dans la région.

Récemment, une société chinoise a pris le contrôle du port pakistanais de Gwadar, ce qui, pour l’ancien commandant Uday Bhaskar, chercheur émérite à la Society for Policy Studies de New Delhi, permet à Pékin de “de renforcer son empreinte sur l’océan Indien.”

Seulement, avec cette stratégie dite du collier de perles, l'Inde se retrouve encerclée par la Chine et se voit disputer son influence dans une région qu'elle considère comme étant son jardin.

C'est dans ce contexte que la presse indienne a fait état d'un rapport intitulé "Marine indienne : menaces qui pèsent sur la capacité de dissuasion sous-marine et préparation" et dans lequel il est indiqué qu'au moins 22 contacts récents avec des sous-marins ont été relevés, dont un en février dernier, au large des îles Andaman et Nicobar.

Dans le détail, et depuis août 2012, 13 contacts ont eu lieu au sud du Sri Lanka, 6 au nord-ouest du détroit Malacca et 2 jusqu'en mer d'Arabie. Un premier sous-marin détecté par un sonar lors d'une patrouille menée conjointement par des navires indiens et américains.

Pour la marine indienne, il ne fait aucun doute que ces sous-marins détectés appartiennent à son homologue chinoise. "L'évaluation est que la Chine est la seule autre marine capable d'opérer dans la région. Cette évaluation a été confirmée par des renseignements indiens et américains", écrit ainsi Indian Today.

Quant au rapport, il estime qu'une "force rivalité entre les marines (ndlr, indienne et chinoise) aura lieu dans les trois prochaines années" et met en garde contre le développement par la Chine de capacités maritimes expéditionnaires" sous la forme de sous-marins nucléaires et des armées anti-accès (comme des missiles antinavires), "avec un accent mis sur un déploiement dans l'océan Indien."

Le rapport précise également que les sous-marins en question sont à propulsion nucléaire et qu'ils font partie des plus modernes de la marine chinoise (des Shang Type 093?). Ils seraient basés à Sanya, en mer de Chine du Sud.

Il est aussi estimé que cette activité des sous-marins chinois vise à tester les capacités de la marine indienne ainsi qu'à commencer à maintenir une présence permanente dans l'océan Indien.

Cela étant, l'Inde dispose actuellement de 15 sous-marins, dont l'INS Chakra, un sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) de classe Akula loué auprès de la Russie. A l'avenir, 6 autres bâtiments à propulsion classique de la classe Scorpène, vendus par DCNS et actuellement en cours d'assemblage au chantier naval Mazagon Dock Limited, à Bombay, devraient entrer en service prochainement. En outre, un sous-marin nucléaire lanceur d'engins (SNLE), l'Arihant, est également attendu.

Or, un débat est en cours au sein de l'état-major de la marine indienne, qui doit faire des choix étant donné que la hausse du budget indien de la Défense est actuellement limitée. Il s'agit de trancher entre l'acquisition future de 6 autres sous-marins ou le renforcement de la flotte de surface. Sans doute que ce rapport permettra de prendre la bonne décision...

Début des négociations sur le nucléaire iranien au Kazakhstan

Le Monde.fr avec AFP | 05.04.2013 à 08h00

Les pourparlers entre les grandes puissances et Téhéran sur le programme [nucléaire](#) iranien controversé ont débuté vendredi 5 avril à Almaty, au [Kazakhstan](#), a indiqué un diplomate

occidental. "La session plénière a commencé ce matin au Rixos", a déclaré le diplomate en faisant référence au grand hôtel d'Almaty, principale ville de ce pays d'Asie centrale où les négociations sont prévues jusqu'à samedi.



Les pays du groupe 5+1 (les cinq membres permanents du Conseil de sécurité de l'ONU – Etats-Unis, France, Grande-Bretagne, Russie, Chine – plus l'Allemagne) et l'Iran vont tenter de progresser au cours des pourparlers qui s'annoncent difficiles.

Le principal négociateur iranien, [Saeed Jalili](#), a exigé jeudi à Almaty que les grandes puissances reconnaissent d'emblée le droit à l'Iran d'enrichir de l'uranium. Or le groupe 5+1 demande à l'Iran de fermer son site d'enrichissement de Fordo, considéré comme le seul du pays à l'abri d'une frappe militaire, et d'envoyer son stock d'uranium enrichi à 20 % à l'étranger.

Un haut responsable américain a estimé jeudi que la nouvelle offre proposée par le groupe 5+1 à la précédente rencontre à Almaty fin février était "équilibrée et très équitable". L'offre préconise la "suspension" plutôt que "l'arrêt" des activités d'enrichissement d'uranium à 20 % en Iran et propose en échange d'atténuer certaines sanctions sur le commerce de l'or et le secteur pétrochimique, qui étranglent l'économie iranienne.

Les résolutions de l'ONU sanctionnant l'Iran en raison de son programme nucléaire controversé ont été renforcées unilatéralement par un embargo bancaire et pétrolier de l'Union européenne et des Etats-Unis. Les grandes puissances attendent de l'Iran une "réponse concrète et substantielle", avait ajouté ce responsable qui n'a pas souhaité déclinier son identité. Les puissances occidentales et Israël soupçonnent l'Iran de chercher à fabriquer l'arme atomique sous couvert de son programme nucléaire civil, ce que Téhéran dément.

IRAN • Téhéran défend toujours son droit au nucléaire

[Courrier international](#) | 5 avril 20 -

Les négociations reprennent ce vendredi 5 avril sur la question nucléaire iranienne à Almaty au Kazakhstan entre Téhéran et les grandes puissances. La presse iranienne conseille à l'Occident de reconnaître le droit de l'Iran à l'enrichissement de l'uranium.



"Les négociations atomiques iraniennes..." Dessin de Haddad, Liban.

"Les négociations d'Almaty 2 [sont] une épreuve d'honnêteté pour mesurer l'honnêteté de l'Occident", assure le quotidien ultraconservateur [Kayhan](#). Le journal accuse également les puissances occidentales "d'avoir donné l'impression qu'elles avaient cédé sur beaucoup de points" après le

premier tour des négociations dans cette ville, organisées à la fin février. Or cela n'est pas vrai et il s'agit d'"une propagande de grande ampleur".

Le quotidien a prédit que les autorités américaines et européennes adopteraient de nouveau une attitude "illégal" et continueraient à marchander avec l'Iran au lieu de reconnaître ses droits. Cette stratégie, d'après *Kayhan*, a été comprise et neutralisée par le guide suprême iranien, Ali Khamenei.

Un autre quotidien conservateur, *Ettelaat*, met l'accent sur la résolution de la question nucléaire par la voie de négociations. "Le contentieux nucléaire iranien n'a qu'une issue diplomatique", a ainsi insisté le journal.

L'éditorial de ce quotidien reprend un [article publié par le think tank américain Carnegie](#), le 2 avril, qui fait valoir que "le programme nucléaire ne débouchera pas sur une bombe" et que "la diplomatie est le seul moyen pour garder le programme nucléaire iranien dans un cadre civil".

Toujours selon les propositions de cette organisation, il faut conclure un accord avec l'Iran qui "écarter ce pays des activités de production de bombe", mais qui "permette à l'Iran d'enrichir de l'uranium à des degrés bas", peut-on lire encore dans *Ettelaat*.

Les cinq membres permanents du Conseil de sécurité (les Etats-Unis, la France, le Royaume-Uni, la Russie et la Chine) ainsi que l'Allemagne demandent à l'Iran de mettre fin à ses activités nucléaires sensibles en échange d'un allègement des sanctions économiques internationales.

La Norvège a noté une hausse de l'activité de l'aviation russe près de son territoire

Zone Militaire, 7 avril 2013 – 11:24

La Norvège et la Russie ont un commun une frontière longue de 196 km. Côté russe, une brigade "arctique", dotée de blindés polyvalents à chenilles, devrait être déployée à deux pas du territoire norvégien d'ici 2015. Même chose pour Oslo, qui prévoit prochainement de mettre sur pied une unité de réaction rapide sur la base du 2nd Bataillon de Skjold.

Il y a peu, les deux pays avaient un différend portant sur leurs frontières maritimes, avec en arrière-plan, l'enjeu de ressources pétrolières. Un accord fut finalement trouvé en avril 2010. Selon ce dernier, la Russie et la Norvège se partagent désormais une zone de 176.000 km², qui s'étend de la mer de Barents à l'océan arctique.

Cela étant, les forces aériennes norvégiennes ont observé, en 2012, une hausse du nombre d'avions militaires russes près de son espace aérien, ce qui l'a conduit à faire décoller en urgence 41 patrouilles.

Au total, 71 appareils russes ont été identifiés au cours de ces sorties, ce qui est le plus haut niveau observé depuis 2009. Deux ans plus tôt, le président Poutine avait ordonné la reprise des vols stratégiques au-dessus de l'Atlantique Nord. Puis cette activité avait décliné depuis. Cela étant, a tenu à préciser Oslo, aucune interception n'a eu lieu dans l'espace aérien norvégien.

"En 2010 et 2011, le nombre d'avions identifiés était moins élevé (ndlr, respectivement 37 et 48) [...] Le total de 2012 est quasiment au même niveau de la période 2007-2009", a relevé le lieutenant-colonel John Espen Lien, porte-parole de l'état-major norvégien.

“L’augmentation du nombre d’avions identifiés est en lien avec les déclarations politiques faites en Russie sur l’augmentation de l’activité militaire au Nord”, a-t-il ajouté.

Mais “cela n’a pas encore été analysé en détail par rapport à l’ensemble des activités militaires russes et il est donc trop tôt pour tirer des conclusions définitives”, a souligné l’officier, qui a aussi précisé que l’objectif de la Royal Norwegian Air Force est de “comprendre” la raison de cette activité de l’aviation russe.

Quoi qu’il en soit, le nombre d’avions russes identifiés près de l’espace aérien norvégien en 2012 est encore bien loin de celui des années 1980, où il pouvait y avoir entre 500 à 600 identifications d’appareils soviétiques par an.

Des navires de guerre chinois en Méditerranée

Zone Militaire, 6 avril 2013 – 12:42

Partis de Malte quelques jours plus tôt, deux frégates de type 054A et le pétrolier ravitailleur Qinghaihu appartenant à la 13e flottille d’escorte de la marine chinoise ont accosté, le 2 avril dernier, à Alger pour une escale de 4 jours.

Ces navires chinois, qui viennent de Zhanjiang, ont d’abord participé aux opérations de lutte contre la piraterie dans le golfe d’Aden et l’océan Indien avant de mettre le cap vers la Méditerranée et Malte.

Avec ce déploiement, la Chine montre ainsi qu’elle dispose désormais d’une marine de guerre océanique capable d’intervenir loin de ses bases et pendant longtemps alors que jusqu’à un passé encore relativement récent, ses forces navales étaient d’abord constituées pour la défense côtière.

Dans le même temps, cette présence en Méditerranée avec 2 frégates de conception récente marque également le début d’une diplomatie navale chinoise, comme sait le faire, par exemple, la Marine nationale ou encore l’US Navy. Ainsi, à Malte, la frégate Hengyang a été ouverte au public. A Alger, des activités culturelles et sportives étaient au programme.

La flotte chinoise ira ensuite au Maroc, au Portugal et en Turquie. Elle est également attendue à base navale de Toulon, le 23 avril prochain, et cela pour une visite de 4 jours.

Par ailleurs, et outre le développement de ses forces navales, la Chine a également mis l’accent sur ses navires de pêche. Et cela n’ira pas sans causer quelques problèmes à l’avenir. Ainsi, [d’après Le Monde](#), ces chalutiers géants, qui opèrent notamment au large de l’Afrique, ont pris annuellement entre 3,4 et 6,1 millions de tonnes de poisson sur la période 2000-2011 alors que dans le même temps, les autorités chinoises ne déclaraient que 368.000 tonnes auprès de l’Organisation des Nations unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO). La valeur de ces prises est estimée à 8,9 milliards d’euros chaque année.

Obama demande 615 milliards de dollars pour les armées US en 2014

Ligne de Défense, 10.04.2013

Figure 1-2. Department of Defense Topline Since September 11th Attacks
(Dollars in Billions)

	FY01	FY02	FY03	FY04	FY05	FY06	FY07	FY08	FY09	FY10	FY11	FY12	FY13	FY14
Base	287.4	328.2	364.9	376.5	400.1	410.6	431.5	479.0	513.2	527.9	528.2	529.9	527.5	526.6
OCO	22.9	16.9	72.5	90.8	75.6	115.8	166.3	186.9	145.7	162.4	158.8	115.1	87.2	88.5
Other	5.8	–	–	0.3	3.2	8.2	3.1	–	7.4	0.7	–	–	0.1	–
Total	316.2	345.1	437.5	467.6	478.9	534.5	600.9	665.9	666.3	691.0	687.0	645.0	614.8	615.1

Numbers may not add due to rounding

Le Président Obama a présenté mercredi après-midi ses propositions budgétaires pour l'année fiscale 2014 (FY 2014). Comme le montre le tableau ci-dessus, il demande 526,6 milliards de budget de base et 88,5 milliards pour les opex (overseas contingency operations, OCO), soit un budget total en légère hausse par rapport à l'année fiscale 2013.

La proposition présidentielle pour 2013 était de 613,9 milliards (525,4+88,5), pour des autorisations de dépenses s'élevant au final à 614,8 milliards.

A noter la légère augmentation du budget pour les opex (OCO) par rapport à l'an dernier mais le volume budgétaire demandé reste au niveau des années 2003-2004.

Pour consulter l'ensemble du projet de budget de la Défense, cliquer [ici](#).

L'US Air Force cloue au sol 17 escadrons de combat

Zone Militaire, 10 avril 2013 – 16:30

Faute d'un accord sur le plafond de la dette des Etats-Unis au Congrès, des coupes dans le budget fédéral ont été automatiquement mises en applications. Pour le Pentagone, cela se traduit par une baisse de 50 milliards de dollars par rapport aux ressources qui devaient lui être initialement allouées. Et il devra sans doute se résoudre à en faire de même au cours des 10 prochaines années. Et cela vient en plus des 487 milliards d'économies qui, étalées sur une décennie, avaient été décidées en 2012.

Aussi, cela n'est pas sans conséquences sur l'activité des forces armées américaines. Et l'US Air Force a été contrainte de prendre des mesures radicales, en décidant de maintenir au sol un tiers de ses escadrons de combat afin d'économiser 44.000 heures de vol d'ici à septembre prochain. Le volume des 241.496 heures de vol disponibles est en priorité accordé aux unités actuellement engagées dans des opérations, ou en passe de l'être.

Cette mesure concerne aussi bien les unités dotées de F-22 Raptor, d'A-10, de F-16, de F-15E que celles équipées de bombardiers B-52 ou de B-1B Lancer. Même le 18th "Agressor Squadron" devra limiter ses activités.

"La situation actuelle signifie que nous prenons le risque que la force aérienne de combat ne puisse plus être en mesure de répondre immédiatement à des situations d'urgence qui pourraient arriver", a commenté le général Mike Hostage, le chef de l'Air Combat Command.

Quoi qu'il en soit, à cause des coupes budgétaires, le nombre d'heures de vol devrait diminuer de 18%, ce qui n'est pas sans poser de problème sur le niveau d'entraînement des pilotes ainsi que sur leur préparation. Selon l'Air Combat Command, il faut entre 60 et 90 jours pour qu'un équipage soit à nouveau opérationnel après plusieurs semaines d'inactivité.

Une arme laser embarquée à bord de l'USS Ponce

Zone Militaire, 9 avril 2013 – 9:14



Le système laser LaWS, installé sur l'USS Dewey l'été dernier crédits : US NAVY

L'armée américaine s'intéresse depuis longtemps aux armes laser. Ainsi, la Darpa, l'agence de recherche et développement du Pentagone, travaille actuellement sur [deux programmes](#) visant à en équiper les avions militaires.

Le premier, appelé HELLADS (High Energy Liquid Laser Area Defense System), entrera dans sa phase d'essai en 2014. Le second, dit

ABC pour Aero-Adaptive/Aero-Optic Beam Control, a surtout une vocation défensive étant donné qu'il prévoit l'installation d'une tourelle laser de haute énergie devant permettre de protéger un appareil de combat contre les missiles.

La difficulté pour intégrer une arme laser à bord d'un avion tient en premier lieu à sa taille. Un problème qui est cependant plus facile à résoudre quand il s'agit d'en installer une à bord d'un navire de guerre, comme ce sera le cas avec l'USS Ponce, un ancien bâtiment amphibie de la classe Austin transformé en base flottante et déployé dans le golfe Persique. L'US Navy en a fait l'annonce le 8 avril.

D'après la marine américaine, une telle arme est désormais arrivée suffisamment à maturité sur le plan technologique pour un premier déploiement, lequel aura lieu en 2014.

Les essais d'un prototype ont été menés l'été dernier par l'Office of Naval Research (ONR) et le Naval Sea Systems Command. Ces derniers ont pu montrer l'efficacité d'une telle arme contre des drones et des embarcations rapides au large des côtes californiennes (voir la vidéo ci-dessous). Les recherches menées par ces organismes ont permis d'améliorer la qualité et la puissance des faisceaux lasers ainsi que la robustesse et la portée de telles armes.

“L'avenir est ici”, a commenté Peter A. Morrison, responsable du programme au sein de l'ONR. “Le laser à semi-conducteurs est un grand pas en avant et les armes à énergie dirigée vont révolutionner la guerre moderne, comme la poudre l'a fait à l'époque où l'on se battait avec des épées et des poignards”, a-t-il estimé.

“Nos initiatives en matière d'armes à énergie dirigée, et plus particulièrement celles concernant le laser à semi-conducteurs, figurent parmi nos programmes hautement prioritaires”, a expliqué l'amiral Matthew Klunder, le chef de l'ONR. “Le programme laser à état solide est au cœur de

notre engagement à fournir rapidement des fonctionnalités avancées pour les forces opérationnelles”, a-t-il poursuivi. Et d’ajouter : “Cette capacité offre une réponse extrêmement abordable au problème coûteux de se défendre contre les menaces asymétriques, et ce genre de démarche innovante est cruciale dans un contexte de ressources budgétaires limitées.”

Le fait est, l’arme laser qui sera installée à bord de l’USS Ponce coûte 32 millions de dollars. Qui plus est, et fonctionnant grâce à l’électricité, son coût de fonctionnement est très faible, avec moins d’un dollar par tir. En outre, leur généralisation éventuelle pourra permettre de se passer, un jour, de produits explosifs, ce qui améliorera encore la sécurité à bord des navires de guerre.

“Comparez cela à des centaines de milliers de dollars qu’il en coûte pour tirer un missile, et vous pouvez commencer à voir l’avantage de cette technologie”, a fait valoir l’amiral Klunder. Seulement, les armes laser ont un défaut de taille : si les conditions météorologiques sont mauvaises (brouillard, pluie), elles fonctionnent mal.

Outre les armes laser, la marine américaine cherche également à concevoir [un canon électro-magnétique](#), dont le principe consiste à placer un objet entre deux rails alimentés en électricité. Une force électro-magnétique créée par un courant électrique de forte intensité donne à ce dernier une grande accélération. Ainsi, un tir d’une puissance de 33 mégajoules peut donner à un projectile une vitesse proche de Mach5 et le faire retomber 200 km plus loin. Une telle arme devrait équiper les futurs destroyers de la classe DDG-1000 Zumwalt de l’US Navy.

Les forces spéciales irlandaises s’équipent en VLRA

FOB, Par: Guillaume Belan 8 avr, 15:44



Alors que le premier salon français des forces spéciales SOFINS ouvre ses portes ce 9 avril, le groupe Renault Trucks Défense, qui sera présent cette semaine sur le camp de Souge (13^{ème} Régiment de Dragons Parachutistes), annonce avoir livré trois véhicules VLRA (version 4.43) en décembre 2011. Ces robustes véhicules d’ACMAT sont destinés aux forces spéciales irlandaises, à savoir les Army Rangers Wing (ARW).

Seule unité militaire de force spéciale irlandaise (la Garda Siochana dépend du Ministère de l’intérieur, équivalent du RAID français), l’ARW compte une centaine d’éléments répartis en une cellule de commandement et deux sections (« platoon ») de trois équipes d’assaut chacun. Les Army Rangers Wing mènent à la fois des « black missions » (anti-terrorisme, libération d’otages...) et des

« green missions » (de la reconnaissance lointaine à l’action directe). Ils ont été engagés à plusieurs reprises, au sein de l’UNIFIL au Liban, en Somalie, en Irak ainsi que dans EUFOR au Tchad en 2008. C’est d’ailleurs dans ce cadre que les Irlandais ont découvert les VLRA des forces spéciales françaises.

Véhicule très rustique, très costaud, à la maintenance aisée, le VLRA est une véritable mule qui transporte beaucoup et passe partout, y compris dans les sables du Tchad. Permettant une grande autonomie (transport de réserves d’essence, d’eau...), les VLRA irlandais seront équipés d’armements comme une mitrailleuse de 12,7 sur circulaire. Il s’agit pour les ARW d’un besoin nouveau, ne disposant jusqu’à maintenant que de véhicules civils adaptés (Range Rover, Ford F-

350 SRV ou Nissan Navara). « Ces VLRA, dont le PTAC a été amené à 12 tonnes, vont permettre à ces unités de tracter des vedettes d'intervention fluviales et renforcent la mobilité des patrouilles de reconnaissance qui utilisent le Ford F-350 SRV (Special Reconnaissance Vehicle) » indique RTD.

Le VLRA est principalement en service dans les armées africaines mais est aussi très apprécié par les forces spéciales. Outre les français (plus d'une centaine de VLRA sont utilisé par le COS) et les irlandais, les FS suédoises l'utilisent également.

Une commission parlementaire suisse attend des précisions sur l'achat d'avions Gripen E/F

Zone Militaire, 10 avril 2013 – 17:50

Le constructeur aéronautique suédois Saab a récemment indiqué que des composants de son nouvel avion de combat Gripen E/F seront exclusivement fabriqués par des entreprises suisses dans le cas où l'achat de 22 exemplaires de cet appareil est confirmé par Berne. Seulement, et pour le moment, l'on n'en prend pas le chemin.

En mars dernier, tout en acceptant le principe d'un achat de nouveaux avions de combat, le Conseil des Etats, c'est à dire la chambre haute de la Confédération, avait refusé, à une courte majorité, de voter les crédits nécessaires à l'acquisition du Gripen, appareil qui était sorti vainqueur d'un appel d'offres face au Rafale de Dassault Aviation et à l'Eurofighter.

Pourtant, en commission, le projet avait été adopté. Mais, l'aveu d'Ueli Maurer, le chef du département de la défense, qui avait indiqué n'avoir pas lu le contrat rédigé en anglais et signé avec Stockholm au sujet de la livraison des Gripen a sans doute pesé lourd dans la décision finale.

Désormais, le dossier est entre les mains de la commission de la politique de sécurité du Conseil national. Et cette dernière a convenu qu'elle examinerait l'achat des 22 Gripen qu'une fois après avoir obtenu davantage de garanties sur le contrat, c'est à dire pas avant août prochain. Et plusieurs points doivent être, selon sa présidente, Chantal Galladé, être précisés, comme par exemple sur le risque de change ou encore sur les montants compensatoires et les transferts de technologie.

Ainsi, cette commission souhaite que Berne obtienne des garanties supplémentaires auprès de Stockholm, notamment pour ce qui a trait aux sanctions et aux pénalités en cas de non respect du contrat. En outre, elle demande qu'aucun acompte dépassant 15% ne soit versé. L'idée de louer des Gripen C/D d'ancienne génération – ceux-là mêmes qui n'avaient guère brillé lors des évaluations face au Rafale et à l'Eurofighter – afin de faire la jointure avec la livraison des appareils commandés pourrait être abandonnée, les élus l'estimant trop onéreuse.

La vente de ces 22 avions est extrêmement importante pour Saab dans la mesure où elle est une condition pour que le programme du Gripen E/F puisse continuer. Si elle venait à échouer, alors le projet des forces aériennes d'en acquérir 60 exemplaires pourrait être annulé. Et l'existence même du constructeur serait remise en question.

Aussi, les concurrents de Saab tentent de convaincre Berne de revenir sur sa décision initiale. C'est ce qu'avait tenté de faire Dassault Aviation, l'an passé, en formulant une nouvelle offre. Le consortium Eurofighter n'est pas en reste non plus. Et il continue même à maintenir la pression.

Selon le journal Blick, EADS est même revenu à la charge en proposant 22 Eurofighter pour 1,5 milliards de francs suisses, soit deux fois moins que la Confédération aura à déboursier pour les Gripen. Pour rappel, il avait été avancé que le prix était le critère déterminant pour le choix de l'appareil appelé à remplacer les F-5 Tiger des forces aériennes suisses.

“On sent que tout a été fait pour favoriser Gripen et qu'on n'a pas négocié à fond avec les autres concurrents. D'ailleurs, Ueli Maurer et son équipe n'apparaissent ni convaincants ni convaincus”, a commenté un élu suisse, [d'après le quotidien Le Matin](#).

L'armée péruvienne recrute par tirage au sort

Zone Militaire, 8 avril 2013 – 17:41

Au Pérou, le service militaire n'est plus obligatoire mais a été maintenu sur la base du volontariat. Seulement, les recrues ne se bousculent pas pour porter l'uniforme. En 2013, il reste encore 20.000 postes sur 40.000 à pouvoir pour les quatre branches des forces armées (terre, air, mer et gendarmerie).

Une solution pour palier à ce problème aurait été sans doute d'augmenter la solde de base, qui actuellement équivaut à peu moins de 75 euros, soit 3 fois moins que le salaire minimum au Pérou, qui est d'environ 220 euros, et de rendre ainsi le métier des armes plus attractif.

Mais Ollanta Humala, le président péruvien, qui est un ancien lieutenant-colonel à la carrière pour le moins mouvementée, a eu une autre idée. En effet, un décret promulgué le 20 mars dernier stipule que si “le nombre de volontaires nécessaire chaque année pour le service militaire n'est pas atteint, il sera procédé de manière immédiate à un tirage au sort” parmi les jeunes âgés de 18 à 25 ans qui ne suivent pas d'études.

Voilà une situation qui n'est pas sans rappeler celle que l'on a connue en France au XIXe siècle, époque où l'on recrutait de jeunes soldats par tirage au sort. Et quand le hasard désignait le rejeton d'une famille aisée, cette dernière payait pour qu'un autre parte à sa place.

Là, les jeunes tirés au sort devront intégrer l'armée sous peine de perdre leurs droits civiques et de payer une amende de 530 euros. Ces dispositions concerneront surtout les plus pauvres, lesquels n'auront pas les moyens de s'acquitter de la somme exigée. En revanche, en effectuant leur service militaire dans ces conditions, ils pourront avoir un accès privilégié aux bourses d'Etat et bénéficier de formations. Seulement, certaines organisations d'opposants d'affirmer que cela est discriminatoire.

Pour autant, le président Humala s'en défend. “Nous renforçons le service militaire pour que nos jeunes aient l'opportunité de recevoir une formation et ne deviennent pas des délinquants”, a-t-il rétorqué, le 2 avril, selon Le Monde. “Il n'y a pas de loi plus discriminatoire de que l'actuelle loi du service militaire. Car si vous regardez bien, qui fait déjà le service militaire? Ceux d'en-bas, les plus pauvres. Alors, de quelle discrimination parle-t-on?”, a-t-il insisté.

La Russie décide de livrer des systèmes de DCA Pantsir au Brésil



La Russie décide de livrer des systèmes de DCA Pantsir au Brésil

© RIA Novosti. Eugène Lukovtsev, 20:23 10/04/2013, **RIO DE JANEIRO, 10 avril - RIA Novosti**

[La Russie a pris la décision de principe de livrer des systèmes de défense antiaérienne Pantsir-S1 au Brésil](#), a annoncé mercredi à Rio de Janeiro le directeur du Service fédéral russe pour la coopération militaire et technique (FSVTS)

Alexandre Fomine.

"Ces systèmes peuvent protéger les sites sportifs de la Coupe du monde 2014 de football au Brésil", a indiqué M.Fomine devant les journalistes lors du [Salon de défense et de sécurité LAAD 2013](#).

Le chef d'Etat-major des forces armées brésiliennes, le général José Carlos de Nardi, cité par les médias internationaux, a déclaré début février que le Brésil souhaitait acquérir trois batteries de systèmes antiaériens Pantsir-S1 et deux batteries de missiles portables antiaériens russes Igla. Un accord russo-brésilien pourrait également prévoir la construction d'une entreprise chargée de la production de ces armements ainsi que le transfert de technologies permettant de fabriquer les Pantsir-S1 et les Igla sur le territoire brésilien.

Le système antiaérien de courte portée Pantsir-S1 est destiné à protéger les sites militaires et civils (centrales nucléaires, grandes usines, sites importants) ou à appuyer les systèmes sol-air de longue portée [S-300](#) et [S-400](#). Chaque véhicule doté du système Pantsir-S1 est capable de protéger un terrain dans un rayon de 20 km et à une altitude allant jusqu'à 15 km.

Pantsir-S1 tire des missiles et des obus d'artillerie. Les missiles, d'une portée de 20 kilomètres, se déplacent à la vitesse de 1.300 mètres par seconde et sont capables de neutraliser les cibles aériennes les plus modernes (surtout les armes de haute précision). Les obus, d'une portée de 4 kilomètres, détruisent les cibles navales, terrestres ou aériennes à une altitude allant de 0 à 3 kilomètres. Le Pantsir-S est en mesure de frapper quatre cibles simultanément.

Porte-avions : leur efficacité stratégique remise en question

10.04.2013, 18:07, heure de Moscou, Nikita Sorokine, Rédaction en ligne

Des experts militaires américains commencent à remettre en cause l'efficacité stratégique des groupes de porte-avions. Par contre, les analystes russes trouvent que rien de meilleur n'a été encore inventé dans le domaine non nucléaire pour étaler sa force militaire.

L'US Navy, la marine de guerre la plus puissante du monde, compte à l'heure actuelle 11 porte-avions nucléaires super-lourds. Les Américains ont emprunté l'expérience de leur utilisation à la flotte impériale japonaise au cours de la Seconde guerre mondiale pour la développer ensuite.

Cependant en 2010 certains stratèges et analystes militaires américains se sont interrogés sur la nécessité d'avoir autant de porte-avions. Robert Gates, chef du Pentagone à l'époque, a dit que

l'argent dépensé à leur construction et à leur exploitation avait été jeté par les fenêtres. Les sous-marins russes du projet 670 surnommés « assassins de porte-avions » sont à même de justifier ce surnom. En outre, les porte-avions américains sont menacés par les missiles antinavires russes Oniks et les missiles chinois Dongfeng.



Le centre d'études New American Security a récemment publié un rapport de l'expert Henry Hendrix qui argumentait le vieillissement inévitable et proche de la stratégie fondée par l'utilisation généralisée des porte-avions. Il est à noter que les analystes russes ne partagent pas les doutes de leur collègue américain. Ainsi l'expert militaire réputé Alexandre Golts a signalé dans un entretien à La Voix de la Russie :

« Le porte-avions est un exemple évident de ce qu'on appelle power projection, étalage de force. Pendant l'opération en Afghanistan les Américains ne pouvaient pas utiliser des bases terrestres et la composante aérienne de cette opération a été effectuée par l'aviation embarquée. Les porte-avions ont également joué un rôle clé en Irak et en Yougoslavie. Cela veut dire que dans tous les conflits modernes leur rôle était fondamental. Si l'on prend en considération la situation géographique des Etats-Unis, leur rôle dans la politique mondiale, je n'imagine pas une stratégie militaire moderne des Etats-Unis en l'absence de porte-avions ».

Il faut tenir compte du fait qu'il s'agit de groupes de porte-avions qui comprennent les sous-marins nucléaires et les navires de surface qui les escortent. Dans le contexte où le budget du Pentagone peut être amputé de 1 % du PIB, le secrétaire à la Défense Chuck Hagel acceptera éventuellement de supprimer un groupe. Mais il est peu probable que Washington se décide à des réductions plus sensibles de ses forces navales. Car comment pourra-t-il renforcer la puissance du contingent américain dans la péninsule Coréenne ? Uniquement à l'aide de porte-avions. « Le porte-avions, si vous voulez, est une ambulance de la politique extérieure américaine », résume Alexandre Golts.

Les doutes sur la valeur stratégique des porte-avions sont liés à plusieurs causes, estime le rédacteur en chef de la revue Exportations d'armements Andreï Frolov. Tout d'abord c'est leur coût dans le contexte de luttes intestines sein du Pentagone pour le financement de différents types d'armes. Ensuite, suppose Andreï Frolov dans un entretien à La Voix de la Russie, il est envisagé de confier aux missiles de croisières et drones, beaucoup moins onéreux, de nombreuses missions accomplies actuellement par les porte-avions.

Mais Frolov affirme avec Golts, que les Américains ne renonceront jamais aux porte-avions.

« Je pense que la marine fera tout pour garder les onze porte-avions, mais si une réduction a lieu, elle ne sera pas drastique. Il s'agira peut-être d'un bâtiment, sinon les Etats-Unis se verraient obligés de reconnaître l'incapacité de maintenir une puissance indispensable dans les régions considérées comme critiques ».

Le fait que la Russie et la Chine développent leurs propres programmes de groupes de porte-avions est un autre argument en faveur de ce type de navires. Récemment, l'amiral Viktor Tchirkov commandant les forces navales de Russie a déclaré que dans un proche avenir les

sous-marins nucléaires et les porte-avions de génération nouvelle constitueraient la base de la flotte russe. Selon les experts, en vertu de la doctrine militaire russe les porte-avions devront, en premier lieu, assurer la protection aérienne des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins sur leur position en cas de nécessité militaire. Pourtant, chaque puissance navale a ses propres idées au sujet des porte-avions et il n'existe aucun motif de confronter les conceptions stratégiques et tactiques. T

Le Pakistan réussit son essai de lancement de missile balistique à moyenne portée

Publié le 2013-04-10 15:29:23 | French. News. Cn



SLAMABAD, 10 avril (Xinhua) -- Le Pakistan a lancé avec succès un missile balistique à moyenne portée, qui peut transporter des têtes nucléaires, a déclaré l'armée pakistanaise.

Le missile est capable de transporter des têtes nucléaires et conventionnelles pouvant atteindre 900 km, selon un communiqué de l'armée pakistanaise.

"Le Pakistan a mené avec succès le lancement

d'un missile balistique à moyenne portée, connu sous le nom de 'Système d'arme Hatf IV Shaheen-I', note le communiqué.

Belgique. Le "patron" de l'armée craint de nouvelles réductions de crédits

La Libre, Mis en ligne le 11/04/2013 - Belga

"Le nombre de gens que l'armée recrute risque de diminuer (...) en nombre, mais il faudra accroître la qualité (...) avec comme qualité primaire l'innovation".



Le "patron" de l'armée belge, le général Gerard Van Caelenberge, a exprimé jeudi sa crainte de nouvelles économies au sein du budget de la Défense au cours des prochaines années, en raison de la persistance de la crise économique. "Je crois que le budget (de la Défense) va diminuer", a-t-il affirmé lors d'une cérémonie à l'aéroport militaire de Melsbroek au cours de laquelle il a été fait membre d'honneur du Cercle royal Mars & Mercure, une association regroupant des officiers de réserve, d'active ou

retraités, dont certains ont entamé une seconde carrière dans le civil.

"Le nombre de gens que l'armée recrute risque de diminuer (...) en nombre, mais il faudra accroître la qualité (...) avec comme qualité primaire l'innovation", a ajouté le chef de la Défense (Chod), à peine rentré d'une visite d'une semaine en Amérique latine (Argentine et Brésil) en compagnie de son ministre de tutelle, Pieter De Crem (CD&V).

Le budget de la Défense, fixé en novembre dernier à 2,715 milliards d'euros, a été amputé de 25 millions d'euros lors du conclave budgétaire de fin mars, alors que les effectifs des forces armées devront passer à 32.000 personnes - 30.000 militaires et 2.000 civils - d'ici le 1er janvier 2015, avec un recrutement envisagé pour cette année de 1.700 militaires et de 130 civils.

Le général Van Caelenberge a qualifié de "triste tradition belge" le fait que le budget de la Défense soit systématiquement réduit lors des travaux budgétaires du gouvernement.

S'il est resté relativement constant en valeur nominale depuis une vingtaine d'années, le budget de la Défense a diminué en valeur réelle en raison de l'inflation et des fréquentes ponctions effectuées lors des ajustements budgétaires.

L'autre personne faite jeudi membre d'honneur du cercle Mars & Mercure est le patron de la société Cartamundi de Turnhout, le leader mondial des cartes à jouer, Chris Van Doorslaer, lui-même lieutenant-colonel de réserve. Il a plaidé pour l'introduction d'un plus grand "esprit d'innovation" au sein de l'armée, sur la base d'une étude réalisée auprès de la plupart des généraux ainsi que d'officiers supérieurs.

Mars & Mercure, un cercle créé en 1926, renoue ainsi avec la désignation de membres d'honneur, dont le dernier en date est feu le ministre d'Etat Willy De Clercq (Open Vld), en 2003. L'association souhaite ainsi s'ouvrir davantage au monde de l'entreprise, qui a déjà attiré nombre d'anciens officiers.

Les forces spéciales en compétition en Jordanie: les équipes chinoises dominant le monde!

Ligne de Défense, 10.04.2013



Merci au lecteur de ce blog qui m'a demandé le palmarès de la 5e [Annual Warrior Competition](#) qui s'est tenue en Jordanie au King Abdullah II Special Operations Training Center. Ce concours est ouvert aux forces spéciales et aux unités d'élite des forces de police.

En épluchant le palmarès obligeamment fourni par les organisateurs, j'ai découvert que sur le podium figuraient aux 1er et 2e places de l'édition 2013 deux équipes chinoises: la [Snow Leopard Unit](#) (photo ci-dessous) et la Special

Operation Unit (deux unités de la police chinoise).

32 équipes y ont participé. A noter la 3e place qui revient aux Canadiens du Special Ops Rgt et la 4e à la Garde présidentielle palestinienne, la 8e place des Suisses (meilleure équipe européenne), la 15e place de l'équipe du CPA10 (bravo) etc.

A noter aussi la présence de deux équipes privées: une équipe américaine d'IDS et une équipe russe de Global Bodyguard Service (inconnus sur mon écran radar).

8 – Nos Forces Armées

a) – Armée de Terre

L'atomisation: quand les soldats à projeter sont mis en pool ou en parc

Ligne de Défense, 06.04.2013



L'atomisation? Rien à voir avec le sort que la Corée du Nord réserve à Séoul et Guam! C'est l'éclatement des unités avant leur projection du fait des conditions minimales imposées par les RH. Pour les militaires, c'est un phénomène connu; mais bien des néophytes et des civils ne devinent pas ce casse-tête, ses raisons et ses implications. Un petit coup de projecteur s'impose.

De ces consignes, il faut retenir, en particulier, les normes de désignation des EVAT de l'armée de terre pour la projection:

- 18 ans d'âge (sinon ce sont des enfants-soldats),
- 6 mois de service avant la mise en condition avant projection (MCP),
- 12 mois de service minimum pour l'opération Pamir (Afghanistan), 10 mois pour les compagnies Guépard, pour l'opération Serval (ainsi que pour Licorne, Epervier, Harpie et les ops au Gabon, RCA, Liban, Kosovo), 8 pour les forces de présence (EAU, Djibouti, Sénégal), 6 pour les forces de souveraineté.

Ajoutons aux jeunes engagés écartés des projections: les inaptes temporaires, les stagiaires et les autres personnels non projetables pour des raisons personnelles et l'on comprend que le processus de fractionnement d'une unité s'intensifie et que les effectifs (on devrait parfois parler de sous-effectifs) soient réduits (et ça sera pire avec 15 000 terriens en moins!). D'où des adaptations...

Cette atomisation oblige à une forme de cannibalisation qui permet à un chef de corps de mettre sur pied une unité projetable en suivant scrupuleusement les consignes de la DRHAT (voir le memento des procédures de relève pour les opex et les missions outre-mer et à l'étranger), quitte à piocher dans tous ses escadrons, compagnies etc, pour former des unités "de marche".

Sur le terrain, ces normes sont diversement vécues.

Deux témoignages qui illustrent les difficultés et l'adaptation consentie:

"Le détachement de mon régiment d'infanterie parti au Mali était constitué de deux compagnies formées chacune de sections hétéroclites, montées parfois had hoc avec le personnel répondant aux normes administratives. Ces deux unités ont laissé près de 60 jeunes soldats en base arrière chacune, déséquilibrant d'autant les compagnies à qui elles ont "emprunté" le personnel manquant. Je sers depuis plus de 25 ans dans des régiments d'infanterie

professionnels...et j'ai rarement vu une telle gabegie. Cela se voit au niveau du GTIA. Comment concevoir que le GTIA TAP soit fait à partir de deux unités distinctes, quand ces deux régiments possédaient assez de monde pour former un bataillon homogène ? De telles alertes, si elles avaient eu lieu il y a 20 ans, même 10 ans auraient vu le régiment se vider de tout son petit monde sans autre forme de procès ! Aujourd'hui, les chefs de BOI et les DRH se tirent des balles dans la tête à devoir monter ces mikados opérationnels ! Et pendant ce temps là, on nous vante les réussites de notre armée au Mali. Qu'en serait-il de la cohésion de telles unités dans un conflit de haute intensité, face à la Corée du Nord comme en 1950 ? Difficile de se battre avec des gens que l'on n'a pas formés, que l'on ne connaît pas; difficile de vanter notre premier système d'armes, l'homme, quand celui-ci est mis en "pool", tel un véhicule blindé.

Faites pour l'Afghanistan, dans le cadre de GTIA à la préparation et au déploiement normés, ces mêmes normes sont adaptées aujourd'hui à l'alerte Guépard. Or, une compagnie, et les sections qui la compose sont souvent constituées de véritables "mille-feuille" générationnels. En cas de départ, les plus jeunes sont laissés sur le carreau, en "base arrière", et remplacés par des éléments éparses ou constitués en provenance d'autres compagnies. Les chefs de section et commandants d'unité se mettent donc à travailler avec des personnes qu'ils ne connaissent pas.

Autre témoignage: un régiment a fourni, pour Serval, une compagnie en alerte Guépard mais l'EMA en a demandé une deuxième qu'il a fallu monter en moins d'une semaine.

"Pour ce faire, nous avons engagé sur volontariat des personnels qui venaient de rentrer d'opex. Nous avons donc dérogé aux textes sur les temps entre deux projections en partant du principe que c'était une alerte et pas un départ en opex planifié... En revanche, tous les soldats sont partis formés, instruits et qualifiés. Sur ce plan là, nous n'avons pas "interprété" les textes. Ils ont donc tous plus d'un an de service et répondent aux descriptions des postes demandés. Les deux compagnies ont été complétées en piochant dans tout le régiment. Il n'y a pas que les véhicules qui sont mis en parc!

Cela fait des années que cela dure et l'atomisation frappe tous les régiments. Ceux-ci sont totalement déstructurés et cela engendre de grands soucis de suivi du personnel (formation mais aussi connaissance intime de nos gars). Tout cela a des conséquences sur la fidélisation et la confiance envers les chefs. Malgré tout, on y arrive".

Serval : Mission accomplie, 120 parachutistes sont rentrés en France

Zone Militaire, 11 avril 2013 – 16:50

Après un passage par le sas de décompression de Paphos, à Chypre, les 120 premiers militaires français désengagés de l'opération Serval, au Mali, se sont posés sur l'aéroport de Blagnac, près de Toulouse, ce 11 avril.

A vrai dire, ce ne sont pas les premiers soldats français à revenir en France après avoir été engagés au Mali étant donné que des marsouins du 21^e Régiment d'Infanterie de Marine et des légionnaires du 1^{er} Régiment Etranger de Cavalerie (REC) les avaient précédés en février dernier. Mais ces derniers, projetés à Bamako depuis le Tchad dès les premières heures de l'opération Serval, avaient été relevés dans le secteur de Tombouctou par une unité du 1^{er} RIMA.

Quoi qu'il en soit, le retour en France de ces 120 soldats marque le début du retrait militaire français du Mali. Ils appartiennent pour l'essentiel au 1^{er} Régiment de Chasseurs Parachutistes (RCP), qui a perdu le caporal Cédric Charenton lors d'un assaut donné contre une position

jihadiste dans l'Adrar des Ifoghas. D'autres sont issus du 35e Régiment d'Artillerie Parachutiste (RAP) de Tarbes et du 17e Régiment du Génie Parachutiste (RGP) de Montauban.

“Ils rentrent mission accomplie, après deux mois et demi sur zone”, a commenté le colonel Antoine de Loustal, le chef de corps du 1er RCP, venu les accueillir. “Ce n'était pas quelque chose de simple. Il y a eu des combats extrêmement rudes face à des gens déterminés, fanatiques”, a-t-il souligné; “C'était une vraie mission de fantassins dans des conditions climatiques difficiles, avec une logistique réduite loin de ses bases, un barda écrasant et de longues marches dans une région désertique pour aller chercher l'ennemi dans ses sanctuaires”, a-t-il ajouté.

En toute logique, les légionnaires du 2e Régiment Etranger de Parachutistes, qui ont également combattu les groupes jihadistes dans l'Adrar des Ifoghas après avoir participé à la libération de Tombouctou à l'issue d'une opération aéroportée, devraient être les prochains à rentrer en France. Probablement avant les célébrations du 150e anniversaire de la bataille de Camerone, le 30 avril prochain.

Les FAZSOI conduisent une formation au profit des forces armées malgaches

Afriqinfo, Samedi 6 avril 2013 | 07:15 UTC

REUNION (© 2012 EMA) - Dans le cadre de la coopération entre les FAZSOI et l'armée malgache, un stage commando a été organisé par les instructeurs du 2ème régiment de parachutistes d'infanterie de marine (2ème RPIMa) au profit des parachutistes du 1er Régiment des forces d'intervention (1er RFI).



© EMA. Les FAZSOI conduisent une formation au profit des forces armées malgaches

Organisée au Centre d'Aguerrissement Tropical de la Réunion (CATR) du 18 au 28 mars, cette formation a permis d'initier cinquante parachutistes malgaches aux techniques commandos employées pour des interventions à terre et en mer. Parmi les techniques enseignées figuraient celles dites du filet d'abordage, des câbles, de l'école de rame et de l'intervention opérationnelle rapprochée (TIOR).

Par ailleurs, dans le cadre des échanges réguliers entre le CATR et le centre national d'entraînement commandos malgache d'Ambatolaona Apinga, les instructeurs français ont, à cette occasion, recyclé et complété les qualifications commandos pour quatre de leurs homologues.

Ces deux semaines de stage illustrent la coopération existant entre le 1^{er} RFI et le 2^{ème} RPIMa, et plus généralement entre l'armée malgache et les FAZSOI. Il s'est clôturé le 28 mars par une cérémonie de remise de brevet à laquelle ont participé 50 malgaches, tous ayant été brevetés.

Principal volet de la coopération militaire mise en œuvre par les FAZSOI, la formation constitue un appui important au développement des capacités opérationnelles malgaches. En 2012, les FAZSOI ont ainsi conduit trois détachements d'instruction opérationnelle CATR au profit de l'armée malgache.

Avec 1900 militaires, les FAZSOI constituent le principal point d'appui de la zone sud de l'océan Indien. Leur mission consiste à garantir la souveraineté, protéger les intérêts nationaux, lutter contre la piraterie en coopération et en coordination avec le commandant de la zone maritime océan Indien (ALINDIEN) et mener des activités de coopérations régionales.

Liban : Sensibilisation sur le danger des mines

Mise à jour : 09/04/2013 12:45

Le 4 avril 2013, sur le site de Naqoura, les sapeurs de la Force Commander Reserve (FCR) ont participé à une journée porte ouverte organisée par la Force Interimeraire des Nations Unies au Liban (FINUL). L'objectif consistait à sensibiliser la population sur le danger des mines et des engins explosifs en montrant l'importance de l'expertise dans les opérations de déminage.

Les soldats français du 1er régiment étranger du génie (1er REG) et du 132ème bataillon cynophile de l'armée de Terre (132ème BCAT) ont donc eu l'occasion de présenter leur savoir-faire au travers d'ateliers de déminage pratiques et dynamiques.



A l'issue des présentations, les visiteurs, composés d'autorités civiles et militaires, de journalistes locaux ou encore de jeunes écoliers, ont pu manipuler le matériel, revêtir les combinaisons spécialisées et se rendre compte de la difficulté d'une mission de déminage. Pour les soldats français, cette journée fut également une occasion d'échange et de partage de points de vue entre les différentes équipes EOD/NEDEX (Explosive Ordnance Disposal ou en français Neutralisation, Enlèvement et Destruction des Explosifs)

unissant leurs efforts au Liban Sud, dans la recherche et la destruction de mines et d'engins explosifs. En effet, Plus de 425000 mines sont encore enfouies dans la région.

Si les techniques de neutralisation et de destruction diffèrent parfois entre pays, les équipes EOD/NEDEX sont généralement spécialisées dans deux grands domaines : celui de l'intervention sur les munitions et les explosifs (munitions conventionnelles et spéciales) et celui de l'intervention sur les Engins Explosifs Improvisés (EEI).

Moins de deux semaines après la relève du contingent français, la nouvelle FCR engagée dans l'opération DAMAN XIX, est pleinement opérationnelle et a donc pris toute la mesure de sa mission au sein la FINUL. Placée directement sous les ordres du général commandant la FINUL, la FCR est l'élément d'intervention d'urgence de la force. Basée à Dayr Kifa, elle est en mesure d'intervenir sur court préavis (moins de trois heures) dans tout le Sud Liban, pour faire appliquer la résolution 1701. Près de 900 soldats français participent à l'opération DAMAN au Liban.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la Défense

500 militaires dans les Ardennes pour une action d'envergure

L Ardennais, Publié le jeudi 04 avril 2013 à 10H20 -

Le capitaine Cedric Pascal et l'adjudant Philippe Gurnari

REVIN (Ardennes). Le 3e Régiment du génie a déployé, ces deux derniers jours, 500 hommes dans le nord des Ardennes entre Givet et Les Mazures. Nous nous sommes rendus au poste de commandement installé hier matin aux Mazures.



On n'avait plus vu un mouvement en terrain libre de cette ampleur depuis 2008.

Cela parce que les hommes du « 3 » sont souvent impliqués et projetés dans des missions opérationnelles extérieures qui vident alors la caserne Dumberbion d'une grosse partie de sa substance.

Mais, cette fois, avant le prochain départ en mai et pour une durée de quatre mois d'une unité en Martinique, les conditions étaient exceptionnellement requises pour saisir l'opportunité d'organiser une action de grande envergure.

Aguerrissement et prises d'initiatives

Trente-cinq groupes de combat aux ordres de leur chef ont donc été lâchés sur le terrain dès mercredi soir, à Givet, pour redescendre à travers bois et forêts à Montcornet, au nord de Charleville-Mézières, après des haltes à Revin et aux Mazures.

« L'objectif pédagogique est de travailler l'aguerrissement physique de nos hommes, d'aiguiser leurs prises d'initiatives en les plaçant dans des situations imprévues et les amenant à prendre des décisions. Et, enfin, responsabiliser au maximum leurs responsables » précise le lieutenant-colonel Xavier Thiébaut, chargé d'orchestrer cet exercice baptisé... « Woinic ».

Cette opération s'est opérée sur un champ d'actions de 1.600 km² sur 40 km de profondeur. 350 militaires réalisaient la mission fixée et 150 autres assuraient le soutien, la sécurité et le ravitaillement en utilisant une cinquantaine de véhicules pour remplir leurs fonctions de commandement (avec les matériels de transmissions) et de logistique (ravitaillement).

Le régiment carolo qui compte 900 hommes au total était renforcé sur place par dix membres du Troisième régiment d'hélicoptère de combat d'Étain (Meuse) doté de deux Gazelles Viviane équipées d'un viseur thermique et de missiles filoguidés Hot et du 132^e bataillon cynophile de l'armée de terre de Suippes (sept militaires et sept chiens). Plus des réservistes chargés de jouer « le rôle du plastron ». Comprenez « les méchants ». A savoir la force ennemie.

Durant cette opération qualifiée « de retour aux fondamentaux et à la rusticité » et qui a intrigué les habitants des communes traversées, les militaires du 3^e Génie, bien que fatigués de crapahuter durant 36 heures et 50 kilomètres, ont été, selon le chef des opérations, « fiers de marquer leur ancrage territorial dans un département qu'ils affectionnent ».

Une immersion en terre civile bien perçue par ceux qui s'inquiètent de l'avenir immédiat de la dernière unité militaire présente dans les Ardennes et qui en connaîtra plus sur son sort lors de la prochaine programmation militaire cet été.

Les Terriens présentent leurs équipements aux marins Mission Jeanne d'Arc 2013

Mise à jour : 09/04/2013 13:50

Le groupement tactique de l'armée de terre (GTE), embarqué pendant un mois et demi au sein du groupe amphibie conduit par le bâtiment de projection et de commandement (BPC) Tonnerre, a présenté son matériel à l'équipage du bateau.



Répartis dans toute la surface du hangar hélicoptère, plusieurs ateliers ont permis aux marins de découvrir les équipements dont dispose les légionnaires. Parmi ces équipements : le VAB Ultima (véhicule de l'avant blindé revalorisé avec une tourelle télé opérée 12.7 mm), les missiles anti-char ERYX et MILAN, les fusils 12.7 des tireurs d'élite camouflés ou encore le char AMX 10 roue/canon.

Les marins ont pu essayer la tenue de déminage des sapeurs du génie et ainsi, comprendre les contraintes et la fonction de cet équipement sur le terrain. Le système Félin, fantassin équipé de liaisons intégrées était emporté pour un de ses premiers voyages sur un bâtiment de combat. Composé d'un système ostéophonique (appareil d'écoute), lunettes et caméras thermiques, système de vision déportée et gilet pare-balles avec équipements intégrés, le système a retenu l'attention des marins.

Le renforcement des liens interarmées, entre les unités de l'armée de Terre de la mission Jeanne d'Arc 2013 et les marins du BPC Tonnerre, était au cœur de cette rencontre. Ces échanges ont permis à l'état-major du bâtiment d'appréhender les savoir-faire tactiques des légionnaires.

Le GTE se compose de la 2^{ème} compagnie du 2^{ème} régiment étranger d'infanterie (2^e RIE) de Nîmes, d'un peloton du 1^{er} régiment étranger de cavalerie (51^{er} REC) d'Orange, d'une section du 1^{er} régiment étranger de génie (1^{er} REG) de Laudun l'Ardoise et d'un élément observateur du 3^{ème} régiment d'artillerie de marine, soit en tout 200 militaires et leurs cinquante-trois véhicules.

De la mer Méditerranée à l'Océan Indien et jusqu'en mer de Chine, la mission Jeanne d'Arc 2013 consiste en un déploiement multidimensionnel de près de cinq mois.

Droits : Armée de Terre 2013

[Témoignage] Le gaulois irréductible

Mise à jour : 08/04/2013 10:49 - Auteur : CNE C.Brunetaud/TIM

L'expérience opérationnelle du sergent-chef Mark, chef de groupe à la 2^e section de la 1^{re} compagnie du 92^e régiment d'infanterie (92^e RI) lui vaut d'être un homme respecté et apprécié de tous.



Avec l'Afghanistan et d'autres engagements plus anciens, chaque régiment compte dans ses rangs plusieurs sous-officiers possédant l'expérience d'actions sous le feu. À la 1^{re} compagnie du 92^e régiment d'infanterie (92^e RI) de Clermont-Ferrand, il en est un dont le parcours force le respect. C'est le sergent-chef Mark. Ce chef de groupe sert à la 2^e section depuis 2011, année de son affectation au régiment. Une carrière riche de nombreuses OPEX, de souvenirs et de blessures mais aussi une sacrée volonté de partager son expérience et de tout donner jusqu'à son retour à la vie

civile dans trois ans.

Au premier abord, ce « vieux » soldat n'est pas très avenant. Les traits durcis de son visage sont marqués par ses 22 années au service de la France, au cours desquelles il a parcouru bien des territoires : Tchad, Gabon, République centrafricaine, République de Côte d'Ivoire, Kosovo, Afghanistan. Depuis février, il est au Mali, engagé dans l'opération SERVAL avec sa compagnie, la Vieille Garde. C'est son troisième mandat à Mitrovica, avec le 35^e régiment d'infanterie (35e RI) de Belfort, qui a marqué sa vie. C'était le 17 mars 2008.

Médaille des blessés

Il choisit ses mots pour décrire ce qu'il lui est arrivé. Le ton de sa voix devient grave. On discerne chez ce Grogard aux yeux bleus une blessure toujours ouverte, qui le guide désormais pour « faire son métier avec passion », comme il aime à le répéter. « Ce jour-là, une manifestation a tourné en guérilla urbaine. Tout mon groupe a été blessé. J'ai été touché à trois reprises par des éclats de grenade et des mortiers de fortune. Je n'ai jamais lâché mon poste. Je ne me voyais pas abandonner mes hommes. Ils avaient besoin de moi. Certains n'avaient que huit mois de service », raconte le sergent-chef. Ces blessures de guerre lui ont valu l'attribution de la médaille des blessés deux étoiles et une citation à l'ordre de corps d'armée décernée par le ministre de la Défense de l'époque. Elles lui ont aussi fait prendre un certain recul sur son métier. « Auparavant, j'étais fougueux. Je suis plus mûr à présent, avoue-t-il humblement. On ne sort pas indemne. Cependant, j'ai toujours voulu continuer. Ma plus grande crainte, c'était d'être mis à l'écart. » Ayant retrouvé toutes ses aptitudes, le chef de groupe a pu reprendre sa place. « J'ai quitté l'école en classe de troisième. L'armée m'a sorti de ma banlieue. Je lui ai tout donné. Elle me l'a rendu. Et j'ai tellement de choses à apporter aux autres... »

La description que son commandant d'unité fait de ce Gaulois, est dithyrambique : « Il est très expérimenté et très professionnel. Proche de ses hommes, il chérit son groupe. Il a en plus le contact facile. C'est un peu le grand frère des soldats et des jeunes sergents. » Il est vrai que ce fantassin au grand cœur a un enthousiasme débordant. « L'expérience ne vaut que si elle est partagée, ce que je fais volontiers. D'autant plus que je suis devenu plus pédago avec le temps », reconnaît-il. Son style de commandement est le même ici, au Mali, qu'en métropole. « Je suis très perfectionniste, dur mais juste. Au combat, il n'y a pas de place pour la médiocrité. Ce jour du 17 mars 2008, je le revois constamment. Mes médailles me rappellent les souffrances passées, les décisions prises à ce moment-là, sous le feu. »

Le sergent-chef est fier d'être primo formateur VBCI au 92^e RI. Bientôt il quittera l'Institution et ses « mecs ». « Ce que je leur souhaite, c'est d'avoir une aussi belle carrière que la mienne. »

Droits : Armée de Terre 2013

Ouverture du procès de la fusillade de Carcassonne

Zone Militaire, 10 avril 2013 – 11:42

Lors de la journée « portes ouvertes » du 3^e Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine (RPIMa) du 28 juin 2008, [à Carcassonne](#), une démonstration de libération d'otages effectuée par un Groupement de commandos parachutistes (GCP) tourna mal, un sous-officier ayant introduit dans son fusil d'assaut doté d'un BTB (bouchon de tir à blanc) des munitions réelles en lieu et place de cartouches à blanc. Bilan : 16 personnes furent blessées, dont 5 enfants.

L'affaire fit grand bruit à l'époque. Le chef d'état-major de l'armée de Terre, qui était le général Bruno Cuche, remit sa démission. Le président Sarkozy parla de "comportement d'amateurs", ce qui fut pris pour l'ensemble des militaires.

Dans la foulée, une enquête de commandement fut menée. Elle mit en évidence des dysfonctionnements au niveau de la gestion des munitions, les cartouches n'étant pas systématiquement restituées à l'issue d'entraînements ou d'opérations.

Et plusieurs sanctions furent presque immédiatement prises contre plusieurs militaires du 3e RPIMa, dont le colonel Merveilleux du Vignaux, alors chef de corps du régiment, et son second, le lieutenant-colonel Peyre. Quant à l'auteur des tirs, le sergent Nicoals Vizioz, il fut révoqué de l'armée en décembre 2008, sans droit à pension.

Quant à la justice, elle a pris son temps puisque le procès concernant cette affaire va s'ouvrir ce 10 avril, devant le tribunal correctionnel de Montpellier, compétent en matière d'affaires militaires. Soit presque 5 ans après les faits. Il faut dire que le dossier a changé de mains, au gré des mutations des juges d'instruction qui en avaient la charge.

Au total, 6 anciens du 3e RPIMa sont appelés à comparaître pour répondre de "blessures involontaires aggravées". Outre le sergent Vizioz, qui n'a jamais cherché à fuir ses responsabilités, le colonel Merveilleux du Vignaux et le lieutenant-colonel Peyre, le lieutenant Christophe Allard, le chef de section de l'auteur des tirs, le capitaine Hugues Bonningues, commandant du GCP, ainsi que le capitaine Jean-Baptiste Pothier, l'organisateur de la manifestation, sont également concernés par cette affaire. Enfin, un septième, l'adjudant Claude Choquet, alors chef du bureau de la maintenance et de la logistique, est également inquiété, mais pour "contrôle fautif de munitions de guerre."

Depuis la fusillade, le capitaine Bonningues a été radié des cadres en 2010 et le lieutenant Allard a démissionné de l'armée.

Qui plus est, le général Jean-Marc Duquesne, qui était le commandant de la 11e Brigade Parachutiste (BP) en 2008, sera convoqué en qualité de témoin. [D'après Me Hervé Gerbi](#), l'avocat de parties civiles, s'il a "bénéficié d'un non-lieu dans l'enquête judiciaire", sa "responsabilité a été reconnue dans l'enquête de commandement menée par l'armée". Et d'estimer que "ses explications sont nécessaires lors du procès."

L'enquête de commandement a relevé que le "général commandant la 11e brigade ne s'est manifestement pas impliqué pour relayer à son niveau auprès de ses chefs de corps les ordres sur les mesures à prendre pour éviter la détention illégale de munitions."

Au cours de l'instruction, le sergent Vizioz, dont les analyses montrèrent qu'il n'avait consommé ni drogue ni alcool, n'a jamais pu expliquer comment il avait pu mélanger les cartouches. Il a reconnu toutefois avoir conservé un demi-chargeur de munitions réelles à l'issue d'un exercice. "Il s'est trompé lorsqu'il a rechargé son arme. Cet acte n'était absolument pas prémédité, je suis très clair sur ce point. Il s'agit d'une maladresse, d'une erreur humaine, mais absolument pas d'une volonté de nuire", a affirmé le procureur de la République à l'antenne d'Europe 1.

Mais sans doute que la gestion des munitions au 3e RPIMa occupera une grande partie des débats, l'enquête ayant permis de découvrir que 5.200 cartouches grappillées au fil du temps avaient été illégalement stockées dans un local du régiment afin d'éviter aux marsouins de passer par l'armurerie avant des exercices.

Fusillade de Carcassonne : Le stock illicite de munitions était “un mal nécessaire”

Zone Militaire, 11 avril 2013 – 14:27

Le 10 avril s'est donc ouvert devant le tribunal correctionnel de Montpellier le procès d'anciens militaires du 3^e Régiment de Parachutistes d'Infanterie de Marine (RPIMa) pour leur implication dans la fusillade ayant eu lieu lors d'une démonstration dynamique d'un groupement de commandos parachutistes (GCP) dans le cadre d'une journées portes ouvertes de cette unité implantées à Carcassonne.

Au cours de l'enquête de commandement lancée après ce drame, au cours duquel 16 personnes furent blessées, il avait été découvert deux stocks illégaux de munitions, dont l'un dans une armoire fermée à clé et située dans les locaux du GCP. Quant au second, il a été transféré dans les deux jours suivants sur un autre site à bord de 3 camions – un pour chaque type de munitions – pour officiellement les mettre en sécurité comme l'exige le règlement et non pour les dissimuler aux gendarmes. C'est du moins l'explication avancée par l'avocat colonel Merveilleux du Vignaux, l'ancien chef de corps du 3^e RPIMa.

Dans un premier temps, lors de la première journée de ce procès, la question a été de savoir comment l'auteur des tirs, le sergent Nicolas Vizioz, révoqué depuis de l'armée, a pu commettre l'erreur de mélanger des munitions réelles avec des cartouches à blanc dans le chargeur de son fusil d'assaut.

A cela, l'ancien sous-officier n'a aucune réponse à donner. Si ce n'est qu'il endosse l'entière responsabilité de ce qui est arrivé. “La faute m'est imputable. Cette erreur est la mienne”, a-t-il dit. “Depuis ce drame, toutes mes pensées sont allées vers les victimes. Je sais que certaines d'entre elles m'ont pardonné, mais je ne me suis jamais pardonné à moi-même (...) Si j'avais vu le bouchon de tir à blanc éclater, j'aurais tout de suite arrêté mon tir. Et j'aurais préféré quitte à ce que mon arme m'éclate à la gueule”, a poursuivi Nicolas Vizioz.

Mais pour le tribunal, cela ne suffit pas. Et de chercher à voir si l'erreur de l'ancien sergent et l'existence des stocks de munitions illicites ne sont pas liées et d'établir une éventuelle responsabilité de la hiérarchie du 3^e RPIMa à l'époque dans le fait que des munitions réelles et à blanc aient pu être mélangées.

Et même si les balles tirées par l'ancien sergent proviendraient probablement d'un exercice effectué quelques jours avant la fusillade, l'existence illicite d'un stock de munitions grappillées lors d'exercices ou d'opérations a été au coeur des débats. Normalement, les cartouches non utilisées doivent être restituées à l'armurerie, selon le règlement. “Mais les réalités du terrain sont différentes de ce que l'on peut écrire. Pour être opérationnels, nous avons besoin de beaucoup de munitions”, a affirmé Nicolas Vizioz.

“Logiquement chaque tireur réintègre ses munitions, le décompte est fait et il doit restituer ses munitions”, a avancé l'ex-lieutenant Christophe Allard, supérieur de Nicolas Vizioz au moment de la fusillade. “Cette procédure est très connue car tout le monde la pratique dans l'armée de terre”, a-t-il assuré. “Etait-elle respectée? (ndlr, au sein du GCP)” a alors demandé le président. “Pas toujours” a admis l'ancien officier. Et cela afin de “faciliter les séances de tirs, pour être autonome”, a-t-il ajouté, et d'échapper à la lourdeur administrative.

“On avait le souci de remplir la mission. Si on devait partir en 12 heures, on avait besoin de ce volant de cartouches, on avait besoin de ce rab”, a de son côté expliqué le capitaine Bonningues, le chef du GCP au moment des faits. “Le stock constitué était un mal nécessaire pour se préparer comme il faut”, a-t-il poursuivi.

Fusillade de Carcassonne : la plaidoirie du colonel pour ses cinq «camarades»

Opexnews, Publié par Stéphane Durand-Souffland.Lefigaro.fr sur 11 Avril 2013, 19:19pm



Nicolas Vizios (à gauche), le sergent qui avait tiré le 29 juin 2008, et le colonel Frédéric Merveilleux du Vignaux, mercredi, au tribunal correctionnel de Montpellier. Crédits photo : PASCAL GUYOT/AFP

Le procès de l'accident survenu le 29 juin 2008, lors des journées portes ouvertes au sein du 3e RPIMa de Carcassonne, s'est ouvert mercredi au tribunal correctionnel de Montpellier. À la barre, le colonel Frédéric Merveilleux du Vignaux.

Le colonel Frédéric Merveilleux du Vignaux est un homme tellement droit qu'on pourrait le trouver raide. À 52 ans, dont 25 dans l'armée, sec de corps, vif d'esprit, il arbore une chevalière armoriée; il a dans les veines du sang bleu-blanc-rouge; quand son regard croise le vôtre, il n'a pas besoin de parler pour commander.

Le colonel du Vignaux avait quitté la tête du 3e RPIMa la veille du 29 juin 2008, date du [dramatique accident](#) survenu lors des journées portes ouvertes de l'unité basée à Carcassonne, organisées et répétées au cours des semaines précédentes. À la suite d'une invraisemblable bétise, [un sergent excellemment noté](#), simulant une libération d'otages, avait ouvert le feu à balles réelles, croyant tirer à blanc. Bilan: seize blessés - aucun mort, par miracle. Six militaires répondent de ces faits, [depuis mercredi, devant le tribunal de Montpellier](#). Le colonel a toujours réclamé d'accompagner jusqu'à ce banc des prévenus ceux qu'il tutoie et appelle, sans distinction de grade, ses «camarades».

Soyons clair: il appartient au tribunal de sanctionner, le cas échéant, la faute pénale de l'ex-officier supérieur. Cela n'enlève rien à la classe immense de cet ancien de Saint-Cyr, passé par khâgne et hypokhâgne, qui s'est senti investi d'une mission quasi-sacrée quand il a été nommé en 2006, «par le président de la République», à la tête du prestigieux «3e» avec ses 1500 hommes et ses commandos parachutistes dévolus aux missions les plus périlleuses. Son discours est à la fois celui d'un intellectuel de la guerre et d'un guerrier pensant, arrimé à une forme de mysticisme de la discipline. Il assume ce qu'il a fait et, plus remarquable encore, ce qu'il n'a pas fait.

Et il donne au dossier une connotation politique qui ne grandit pas des généraux brillant par leur absence à cette audience. «Mes chefs m'ont pris pour un imbécile», gronde l'ancien militaire qui, aujourd'hui, travaille en Afrique pour l'ONU. Au lendemain du drame, rappelle Me Alexis Gublin, son avocat, [le chef de l'État en personne était venu reconforter les familles](#) meurtries: «Les

négligences inacceptables devront être sanctionnées. La réaction sera rapide et sévère, c'est une promesse», leur avait martelé Nicolas Sarkozy.

Pour le colonel, sa punition - 30 jours d'arrêt - a obéi à des considérations politiques. Pour protéger l'institution militaire, on a «brisé» une poignée de soldats exceptionnels, en les sanctionnant «avec sauvagerie». M. du Vignaux, humilié par des généraux plus soucieux selon lui de leur carrière que d'équité, n'épargne pas ceux de ses subordonnés qui lui ont caché, affirme-t-il, l'existence de [stocks de munitions clandestins](#), mis à la disposition des seuls commandos parachutistes dont sont issus les prévenus. Il se dit particulièrement à cheval sur le sujet, ayant été témoin, jeune lieutenant déjà au 3e RPIMA, d'un accident mortel lors d'un entraînement, à cause d'une mauvaise gestion des munitions. À l'en croire, il avait organisé des réunions et même des fouilles pour mettre fin à cette mauvaise habitude de dissimulation de cartouches dont il subodorait, peut-être, la persistance. Ses subordonnés lui ont juré qu'il n'y en avait pas, ou plus. Ils lui ont menti. S'il l'avait su, il aurait «très fortement» sévi, car «la punition n'exclut pas le respect». Mais il plaide aussi pour ses cinq «camarades»: «Ces hommes, je mettrais ma vie entre leurs mains. Si, aujourd'hui, il me fallait un garde du corps, je choiserais Nicolas Vizioz (le sergent qui avait tiré le 29 juin 2008). Moi, ma vie est derrière moi. Mais s'il vous plaît, donnez-leur une deuxième chance».

«Je ne ferai pas de commentaires sur mes chefs, ils n'en valent pas la peine.»

Colonel Frédéric Merveilleux du Vignaux

À cet instant, Frédéric Merveilleux du Vignaux se tourne vers les victimes présentes dans le tribunal. Il plonge son regard d'homme dans celui des rescapés et déclare: «Je me retrouve ici le plus gradé. Je ne ferai pas de commentaires sur mes chefs, ils n'en valent pas la peine. Oui, je suis responsable humainement. Je me tiens devant vous et revendique cette responsabilité». Nouveau demi-tour. À ses juges: «Je ne sais pas si j'emploie les bons mots, si je les prononce au bon moment... Faites en sorte d'aider les victimes. J'en ai terminé».

Quelques-unes des parties civiles trouvent le courage de venir au micro, parfois appuyées sur une béquille. Parmi elles, la mère du petit Gabriel, 2 ans et demi à l'époque des faits, touché à quelques millimètres du cœur par une balle conçue pour tuer des adultes, qu'il porte encore dans sa chair et qui rend sa vie fragile. «Moi, le pardon, je l'ai accordé à ces hommes, articule la jeune femme, au bord des sanglots. Je les envie d'avoir des enfants qui n'ont pas le handicap de Gabriel. Notre chagrin est tellement immense que nous n'avons pas de place pour la haine. La justice fera son travail, je ne suis pas juge, cette partie me dépasse».

Comment juger avec justesse des hommes d'honneur qui ont failli - tous, d'ailleurs, s'ils encourent deux ans de prison, sont-ils pénalement répréhensibles? Comment rendre justice à des victimes qui souffrent encore?

Jeudi soir, à l'issue d'un réquisitoire remarquablement terne et mollement charpenté, le procureur a requis sans avoir l'air d'y croire 2 ans de prison dont 18 mois avec sursis à l'encontre du sergent Vizioz, un an avec sursis contre ses supérieurs directs, le lieutenant Allard et le capitaine Bonningues, 6 mois avec sursis contre le lieutenant-colonel Peyre et le colonel Merveilleux du Vignaux. Quant au capitaine Pothier, seul des prévenus qui soit resté dans l'armée, le magistrat suggère deux mois avec sursis «si vous le déclarez coupable».

Le tribunal se donnera sans doute, vendredi, après les plaidoiries de la défense, le temps de rendre un jugement, il faut l'espérer, à la hauteur de tous ces êtres dont la vie a basculé le 29 juin 2008.

b)– Marine Nationale

Les deux derniers Batral français prolongés jusqu'en 2015



Mer & Marine, 08/04/2013

Le Batral Dumont d'Urville crédits : MARINE NATIONALE

Alors que le Jacques Cartier sera retiré du service en juillet, les deux derniers bâtiments de transport légers de la Marine nationale, les Dumont d'Urville et La Grandière, devraient être prolongés jusqu'en 2015. Leur retrait du service actif était initialement prévu l'année prochaine mais l'état-major souhaite attendre la livraison des nouveaux bâtiments multi-missions (B2M), qui doivent être commandés cette année, avant de désarmer les ultimes Batral. Faute de quoi les

moyens navals déployés outre-mer tomberaient à un niveau très bas, notamment aux Antilles et à La Réunion, où sont basés le Dumont d'Urville et le La Grandière.

Mis en service en 1983 et 1987, ces deux Batral mesurent 80 mètres de long pour 13 mètres de large. Conçus pour pouvoir s'échouer sur une plage et y débarquer des troupes, des véhicules blindés et du matériel, ils disposent d'une porte d'étrave et d'une rampe déployable. Armés par une cinquantaine de marins, ils peuvent projeter 140 soldats et une douzaine de véhicules. Ces bâtiments, qui ont passé l'essentiel de leur carrière outre-mer, ont rendu de grands services dans le domaine du transport vers des îles isolées, et ont participé à de nombreuses reprises à des opérations humanitaires, notamment suite à des catastrophes naturelles.

Tête de série, le Champlain a été désarmé en 2004 alors que le Francis Garnier l'a été en 2010. Basé à Nouméa, le Jacques Cartier doit faire ses adieux à la Nouvelle-Calédonie le 19 avril pour rentrer en métropole. Il arrivera début juillet à Brest où il sera retiré du service actif.

Pour mémoire, le concept de Batral a été adopté par différentes marines. Le Chili comme le Maroc ont fait construire chacun trois unités de ce type, le Gabon et la Côte d'Ivoire un bâtiment chacun.

Deux entraînements pour la frégate Guépratte de la Marine nationale

Mise à jour : 09/04/2013 10:11

Pour évaluer son état de préparation opérationnel avant le départ pour l'opération européenne de lutte contre la piraterie Atalante, la frégate type Lafayette (FLF) [Guépratte](#) a suivi quatre jours d'entraînement intensif organisés par la division entraînement de la force d'action navale. L'équipage a pris part à deux entraînements majeurs: Tamouré et Piratex.

Tamouré



La combativité et la résistance de l'équipage, ainsi que sa capacité à mettre en œuvre ses armes ont été évaluées jour et nuit pendant trois jours. Tamouré est un entraînement qui consiste à placer le bâtiment dans une situation opérationnelle en temps de crise avec un scénario inconnu de l'équipage. Navires, embarcations rapides, jet ski, aéronefs de la société Apache, cibles aériennes et de surface télécommandées mises en œuvre par le Centre

d'essais de la Méditerranée faisaient partie du dispositif de l'entraînement.

L'artillerie et les missiles Crotale du *Guépratte* ont prouvé leur précision en abattant six cibles.

Piratex

Mené sur une journée, l'entraînement consiste à mettre en place une équipe de protection embarquée (EPE) sur un bâtiment transitant dans une zone de piraterie, à conduire une escorte, à intercepter une embarcation suspectée d'actes de piraterie et à retenir les présumés pirates avant de les transférer à la justice d'un état. Des capacités que l'équipage de la frégate devra peut-être mettre en œuvre durant sa présence dans la zone de lutte contre la piraterie.



En validant ce double entraînement, le *Guépratte* a confirmé son aptitude à remplir les missions qui lui seront ordonnées en océan Indien.

Sources : © Marine nationale

Entrée en accéléré d'un sous-marin nucléaire d'attaque au bassin

Zone Militaire, 8 avril 2013 – 18:48

Comme le programme de sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) Barracuda a pris quelques retard et que le premier exemplaire de la série est attendu pour 2017 et que le dernier entrera en service, si tout se passe bien, 10 ans plus tard, il est essentiel de bien entretenir et de moderniser régulièrement les 6 bâtiments de la classe Rubis actuellement en dotation au sein de la Marine nationale afin de prolonger leur carrière opérationnelle.

Pour cela, il faut faire entrer le sous-marin dans un bassin afin qu'il soit mis au sec. Il s'agit là d'une opération à la fois longue et délicate qu'a dû récemment subir l'un des 6 SNA et dont le nom n'a pas été précisé par la Marine nationale.

Grâce à 3 caméras et à la participation de son équipage, un film montrant l'intégralité de son entrée en bassin a été tourné. Mais pas question de diffuser les 6 heures de cette opération. Aussi, les images ont été accélérées à 3.000%, ce qui permet de tout voir en un peu moins de 3 mn et demie.



[Entrée au bassin d'un sous-marin nucléaire d... par *Marine-Nationale*](#)

Le premier sous-marin de la classe Rubis est entré en service en 1983. Ont suivi par la suite les SNA Saphir (1984), Casabianca (1987), Emeraude (1988), Améthyste (1992) et Perle (1993).

D'une longueur de 73,6 mètres pour une largeur de 7,6 mètres, ces sous-marins sont mis en oeuvre par un équipage de 70 hommes. Pouvant aller jusqu'à 300 mètres en immersion et évoluer à une vitesse supérieure à 20 noeuds, ils sont armés de torpilles F17 et de missiles SM-39 EXOCET antinavire. Ils sont en outre dotés d'un sonar multifonctions, d'un sonar remorqué d'écoute très basse fréquence, d'un détecteur de radar ARUR 13 et d'un système de transmissions par satellite.

Leurs missions vont de la protection du groupe aéronavale, au soutien de la Force océanique stratégique (Fost), en passant par la "dissuasion conventionnelle", le renseignement et les opérations spéciales.

Les plongeurs-démineurs sous pression

Le Télégramme, 2 avril 2013 - par Stéphane Jézéquel

Les plongeurs démineurs refont parler d'eux. Inquiétudes sur leur prime d'embarquement, paiements tardifs et ambiance parfois pesante au sein des services... « Il n'y a aucun problème », selon l'autorité militaire.



Cela fait plusieurs années que les tensions remontent au sein des unités de plongeurs-démineurs de la Marine. Ils plongent intensivement, mettent en danger leur vie et leur santé et souhaiteraient être reconnus pour les spécificités de leur métier. Or, les plongeurs de la Marine essuient, comme tous les autres marins, les efforts de dépense en tous genres. « On a tendance à sous-estimer la spécificité et les risques liés à notre spécialité », commentent les premiers intéressés, sous couvert d'anonymat. Ils restent des militaires avant tout et ne peuvent ni aller manifester sur la voie

publique ni s'adresser directement à la presse. La semaine dernière, une lettre ouverte, largement diffusée, a mis le feu aux poudres de la communication militaire parisienne. À peine le courrier arrivé dans les rédactions, le commandement du [Sirpa](#) Marine s'est empressé de diffuser un SMS tentant de dégonfler la situation. « Mélange d'éléments plus ou moins anciens, allégations sans aucun

Réunions de crise

N'empêche que, le lendemain, le personnel des Groupes de plongeurs-démineurs (GPD) était réuni par la hiérarchie, leur demandant de démentir la nature des arguments étalés dans cette lettre. Peine perdue de la part des autorités qui se sont heurtés à la réalité du terrain. « Si nous ne



pouvons que dénoncer la méthode de ce courrier, ce qui y est relaté est tout à fait exact. Nous refusons de démentir les difficultés qui y sont évoquées ». Sur le fond, la fameuse prime à l'embarquement que touchent les plongeurs-démineurs (entre 250 et 400 € par mois) est au centre de ce mécontentement. Certains services spécialisés de plongée de la Marine ont déjà perdu cette compensation financière. Les GPD craignent de la perdre à leur tour au 1er juillet. Cette perte financière s'ajouterait aux différents

retards de paiement des primes de plongée et de déminage. « Nous attendons toujours le paiement des primes de janvier, soit 1.500 € », appuie une épouse qui perd patience.

Érosion de la spécialité

Motivation en chute libre, nombreux départs contraints ou volontaires. « Chaque année, il y a très peu de volontaires pour tenter la formation qui reste déficitaire », indiquent les plongeurs. Surtout que les propositions extérieures seraient diablement plus engageantes. « Ceux qui partent vers des sociétés privées ou d'autres administrations bénéficient de salaires à la hauteur de leurs compétences, avec souvent moins de contraintes et, en tout cas, plus de sérénité et de reconnaissance ». Coup dur pour le recrutement. Coup de semonce en pleines discussions budgétaires de la Défense.

« Inquiétude infondée »

Visiblement agacé par cette nouvelle montée en pression des plongeurs-démineurs, le capitaine de vaisseau Philippe Ebanga, chef du [Sirpa](#) Marine, dénonce la méthode employée. « Il existe d'autres canaux de discussion internes. Ces mécontents représentent-ils le plus grand nombre ? » Il enchaîne sur la forme : « La prime à la mer n'est aucunement menacée pour les plongeurs du GPD. Enfin, il faut reconnaître que les sollicitations dont font preuve ces plongeur-démineurs ? qui font partie des 10 % du personnel les mieux payés dans la Marine ? sont largement compensées par les primes. Que certaines fassent l'objet de retards de paiement, c'est possible, mais ce n'est pas le cas des forfaits ».

c) – Armée de l'Air

Déplacement de Monsieur Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, à Creil

Mise à jour : 09/04/2013 20:10

Le 4 avril 2013, Monsieur Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, s'est rendu dans le parc du lycée professionnel Donation de Rothschild de Saint-Maximin, à proximité de Creil (Oise). Cette visite coïncidait avec la 9^e édition du rallye lycéen de la citoyenneté partagée organisée dans la région et avec la 13^e édition de la journée nationale du réserviste (JNR).

Profitant de ces deux occasions réunies en une, le ministre de la Défense est ainsi allé à la rencontre des jeunes participants, du personnel d'active et des réservistes de la base aérienne 110 de Creil mobilisés pour ces événements. Lors de sa 13^e édition, la JNR avait pour thème « La réserve militaire, les territoires et la cohésion nationale ». Elle s'adressait tout particulièrement aux jeunes de 15 à 30 ans, lycéens, étudiants ou jeunes adultes récemment entrés dans la vie active. Le 9^e rallye avait, quant à lui, le but de promouvoir l'esprit de Défense, la solidarité et le devoir de

mémoire chez les jeunes en développant notamment partenariat et échanges citoyens entre les jeunes, les adultes civils et les militaires.

Droits : © Armée de l'air

L'A400M à Avord demain

Le MSN007, premier A400M qui doit être livré à l'armée de l'air sera demain à Avord avec son équipage de l'armée de l'air, pour une présentation au ministre. Ce dernier décollera d'un terrain francilien à bord d'un tanker du **Bretagne**, et assistera à une séance de ravitaillement en vol.

Publié par mamouth leader à [4/11/2013 01:04:00 PM](#)

Le CEMAA réalise un vol en place avant sur Rafale

Mise à jour : 10/04/2013 20:17

Vendredi 15 mars 2013, le général Denis Mercier, chef d'état-major de l'armée de l'air (CEMAA), a effectué son premier vol en place avant sur Rafale depuis la base aérienne (BA) 113 «Commandant Antoine de Saint-Exupéry» de Saint-Dizier.



Accueilli par le colonel Jean-Pierre Montégu, commandant la BA 113 et par le commandant Thierry Kubiak, commandant l'escadron de transformation Rafale 2/92 «Aquitaine», le général Denis Mercier a préparé son vol entouré des pilotes de l'unité.

Le 2/92 « Aquitaine » étant responsable de la formation des équipages sur Rafale, le CEMAA a profité de sa venue à Saint-Dizier pour appréhender l'ensemble des capacités opérationnelles proposées par cet avion de chasse de dernière génération. Ce vol en place avant s'inscrit dans sa volonté de connaître dans les moindres détails les performances de l'aéronef. Une connaissance qui lui donnera ainsi l'opportunité de mieux en parler à ses homologues étrangers.

À l'issue de l'entraînement, le général Guillaume Gelée, commandant les forces aériennes, est venu recueillir les impressions du général Mercier. Le CEMAA s'est par la suite entretenu longuement avec le personnel des différentes entités de la base aérienne.

Droits : © Armée de l'air

Visite du major général de l'armée de l'air au Pentagone

Mise à jour : 09/04/2013 20:13



Le général Antoine Creux, major général de l'armée de l'air, s'est rendu au Pentagone, aux États-Unis, les 26 et 27 mars 2013. Cette visite s'inscrit dans les échanges bilatéraux qu'entretiennent les armées de l'air américaine et française.

Reçu très amicalement par le *Lieutenant General* Burton M. Field, le général Creux a remercié chaleureusement l'USAF (*United States Air Force*) pour sa participation active aux opérations aériennes au Mali, à l'occasion de *Serval*. De nombreux sujets communs ont,

par ailleurs, été abordés permettant d'orienter l'ambition de la coopération entre les deux armées de l'air pour les mois à venir.

Droits : © Armée de l'air

Serval-Air tutoie les 10.000 heures de vol

Les moyens de l'armée de l'air engagés dans Serval vont franchir cette semaine, sans doute cette nuit, les 10.000 heures de vol.

Ce sont évidemment les chasseurs qui ont fourni le plus, avec près de 4000 heures, suivis par les avions de transport tactique et d'assaut, pour près de 2600 heures. Troisièmes ex-aequo, les moyens de renseignement (Harfang, AWACS, Gabriel) et les tankers, près de 1800 heures. Les deux Puma Resco auraient volé, eux, un peu moins de 200 heures.

Ce palier franchi intervient alors que l'opération Serval fêtera ses trois mois dans trois jours, le 11 avril.

Publié par mamouth leader à [4/08/2013 06:05:00 PM](#)

Afghanistan: Fin de mission pour le GTO de Douchanbe

Mise à jour : 11/04/2013 17:17

Le 15 avril 2013, le groupement de transport opérationnel (GTO) de Douchanbe (Tadjikistan) sera désengagé, ce qui marquera le début de la réorganisation du DETAIR de Douchanbe. Depuis décembre 2001, le GTO assurait des missions d'aéroportage et d'appui au profit des soldats Français et des forces de la coalition dans le cadre des opérations en Afghanistan.



Depuis son installation à Douchanbe, aux premières heures de l'engagement de la France en Afghanistan, le GTO a effectué près de 11 000 missions d'aéroportage et d'appui au profit des soldats français engagés en Afghanistan (à hauteur de 60% des missions) et des autres contingents de l'ISAF (International Security Assistance Force). Le GTO comptabilise près de 21 500 heures de vol au terme de sa mission.

Le détachement, composé d'une trentaine de militaires (équipages, mécaniciens, contrôleur aérien, pompiers et spécialistes météo) a ainsi appuyé l'engagement des troupes au sol en engageant jusqu'à deux avions de transport tactiques (ATT) C160 Transall, parfois renforcé par un C130 Hercules, et en assurant une alerte opérationnelle à 3 heures en cas d'évacuation sanitaire.

Ainsi, le GTO a effectué deux types d'aéroportage : le transport de passagers et le transport de fret. De 2001 à 2008, les avions de transports stratégiques qui acheminaient les militaires français vers le théâtre afghan se posaient systématiquement à Douchanbé. Le GTO avait alors pour mission de projeter les détachements sur le sol afghan par aéroportage sur les aéroports de Kaboul, Bagram, Kandahar. Une fois l'accès de Kaboul ouvert aux ATS, les avions du GTO ont poursuivi le transport de personnel lors d'évacuations sanitaires ou à l'occasion de déplacements officiels (transport d'autorités civiles ou militaires). Ce sont ainsi près de 89 000 passagers et plus de 14 500 tonnes de fret qui ont été transportés en 12 années d'opération.

La base de Douchanbe est une base logistique de rupture de charge pour l'acheminement stratégique du fret. Le GTO, appuyé par les autres organismes du DETAIR déployés sur la base, a ainsi reconditionné plus de 14 000 tonnes de fret qu'il est allé livrer sur le sol afghan. Il a également réalisé des missions de transport d'oxygène liquide pour le détachement chasseurs stationné à Kandahar.

C'est à Douchanbe en particulier qu'à été testé, puis validé en juillet 2008, le concept de largage matériel à très grande hauteur / ouverture basse, le LMTGH/OB. Une technique qui consiste à larguer une charge hors de vue de la zone de poser combinée à une ouverture à basse altitude des parachutes du colis afin de préserver la précision et la discrétion de la livraison. Près de 40 missions ont été effectuées de la sorte (96 palettes larguées).

De plus, le GTO a entretenu une coopération militaire bilatérale avec l'armée tadjike en appuyant sa formation dans le domaine aéroporté: brevet de parachutiste français, partage du savoir-faire en matière d'aérolargage, transport d'autorités civiles et militaires étrangères, notamment Tadjikes, entre Douchanbé et Kaboul.

Conformément à l'accord de coopération qui lie nos deux pays, l'élément du génie de l'air (25e RGA) en charge de la rénovation des pistes de l'aéroport de Douchande poursuivra sa mission jusqu'en 2014. Les militaires français et le matériel du GTO seront désengagés progressivement d'ici le 1er juillet 2013.

Sources : EMA , Droits : Ministère de la défense

L'autre MICA

Depuis le début de l'année, la brigade de l'aviation de chasse (**BAC**) du commandement de la force aérienne (**CFA**)

a rationalisé l'activité pour pouvoir réaliser une mission complexe par semaine, dans le cadre de missions individuelles de consolidation d'aptitude (MICA). Concrètement, le CFA a mis de la tactique dans un volume d'heures de vol que souvent, les chasseurs menaient dans leur coin. Ils sont désormais agrégés sur une zone de travail unique, ce qui permet de consolider les tactiques et, de fait, d'être encore plus réactif au déclenchement d'opération sans préavis, ce qui fut le cas le 19 mars 2011 (Harmattan), ou encore le 11 janvier dernier (Serval). Cela permet aussi aux chefs tactiques d'améliorer leur capacité à planifier et conduire des raids. Le lead est pris par un escadron de chasse pour une durée d'un mois. Les muds de Nancy ont pris le premier, et c'est le **1/2 Cigognes** qui est le leader du mois d'avril.

Le 2/33 Savoie remporte le Recce Meet (actualis-1)

L'escadron de reconnaissance 2/33 **Savoie** a remporté le Recce Meet qui s'est tenu cette semaine à Mont-de-Marsan. Il devance le 2/30 **Normandie-Niémen**, le 1/7 **Provence** et le 1/91 **Gascogne**. Des avions du **CEAM** (dont le Rafale AESA C137), du 2/2 **Côte d'Or** et du 2/5 **Ile-de-France** ont prêté leur concours. Le Rafale AESA a confirmé sa plus-value pour l'appui de tels raids, confirmant ainsi les retex des premiers vols menés par le **5/330 Côte d'Argent**. Cet entraînement orienté sur la reconnaissance tactique était organisé par le Savoie, à la demande du général **Guillaume Gelée**, commandant de la force aérienne (**CFA**) qui souhaitait évaluer les bonnes pratiques qui pourrait migrer du Savoie (spécialisé Reconnaissance) vers les escadrons Rafale (généralistes, mais mettant en oeuvre un pod de reconnaissance), une fois que le 2/33 repliera son drapeau, fin 2014 début 2015.

Publié par mamouth leader à [4/05/2013 06:37:00 PM](#)

d) - Gendarmerie Nationale

"Le dernier convoi du Wardak": les gendarmes ferment la marche

Ligne de Défense, 10.04.2013

L'ultime convoi français hors de Kaboul a gagné le capitale afghane le 31 mars. Il était composé de 4 VAB de la gendarmerie (dont un VAB sanitaire), 2 véhicules tchèques et 7 semi-remorques afghans qui évacuaient les derniers équipements européens du centre de formation de la police afghane situé dans la province du Wardak. Une escorte avait été fournie par les forces américaines, avec 5 véhicules, et 4 hélicoptères Apache étaient en alerte en cas d'embuscade.

Cette opération devrait être la dernière du désengagement français. Elle a eu lieu sur un axe dangereux où en juillet 2011 un IED avait détruit un VAB de la gendarmerie et blessé plusieurs gendarmes.

Désormais, la remise en état des VAB est en cours par les mécanos de la gendarmerie de Kaboul, avant un rapatriement "vers la métropole ou ailleurs, qui sait?", comme s'interroge un gendarme.

Quand aux "mobiles" de l'EGM 24/1, après un passage à Chypre, ils sont de retour en France depuis lundi. Sauf changement, ils devraient défiler sur les Champs-Élysées, le 14 juillet.

Commentaire d'un officier: "Voilà la fin de cette belle mission pour la gendarmerie, qui marque le maintien de notre aptitude à faire notre métier en pleine guerre, comme l'ont fait nos pères et nos grands-pères en Indochine et en Algérie".

Guyane : opération de lutte contre l'orpaillage illégal Awara

Mise à jour : 08/04/2013 14:38

Depuis le 26 mars 2013, les forces armées en Guyane (FAG) conduisent une opération de lutte contre l'orpaillage clandestin baptisée *Awara*. Cette opération a pour objectif la saisie et le démantèlement du site d'orpaillage illégal de Grande Usine, à l'ouest de Camopi, au cœur de la jungle.



Le site de Grande Usine regroupait des orpailleurs illégaux (garimpeiros) et s'est fortement développé après la reprise de Dorlin par les FAG durant l'été 2012. Il est alimenté par des flux logistiques empruntant les cours d'eau comme l'Approuague, la Sikini et les nombreuses pistes qui traversent la forêt.

L'opération est commandée depuis un poste de commandement conjoint des FAG et de la gendarmerie. Une compagnie de légionnaires du 3^e régiment étranger d'infanterie (3^e REI) a

été déployée depuis Cayenne et la base avancée de Camopi, aux côtés d'une trentaine de gendarmes, soit près de 120 militaires. Le dispositif aérien était composé d'un avion CASA, de trois hélicoptères Puma, d'un hélicoptère Fennec et d'un hélicoptère EC 145 de la gendarmerie. Il a permis la mise en place des militaires aux abords immédiats du site d'exploitation. Le soutien sanitaire a été assuré au plus près par deux équipes du service de santé des armées (SSA).

Le 26 mars, la compagnie du 3^e REI et le poste de commandement tactique de l'état-major interarmées (EMIA) des FAG ont été déployés dans la région de Grande Usine à partir de la base opérationnelle avancée de Camopi. Cette première incursion a permis la saisie du site d'orpaillage ainsi que la mise en place des éléments par hélicoptage.

Les trois jours suivants, les FAG et les gendarmes ont entamé le ratissage du site pour découvrir les caches dans lesquelles les orpailleurs dissimulaient leurs principaux équipements nécessaires à l'extraction de matière aurifère. Ils y ont découvert un ensemble de campements et de « villages », dans lesquelles se trouvaient des épiceries, des garages pour les quads, des bars, des lieux de cultes, des centres de communication et des bijouteries clandestines.

Cette intervention a également permis l'interpellation d'une dizaine de suspects et l'arrestation de 5 d'entre eux.

Les fouilles ont permis de découvrir plusieurs grammes d'or, des documents officiels, des livres de comptes, des registres d'encaissements et des moyens de communication. De l'armement, une motopompe, des concasseurs et des moteurs ont été saisis et 122 carbets ont été détruits.

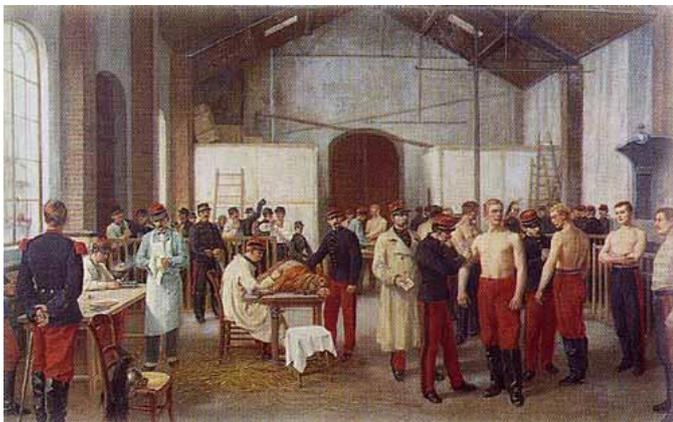
Le 30 mars, les FAG et gendarmes ont installé un poste opérationnel avancé temporaire (POAT), ravitaillé par voie aérienne, interdisant le retour des orpailleurs illégaux.

350 militaires de FAG sont déployés en permanence sur les réseaux fluviaux pour neutraliser les flux logistiques des orpailleurs et en forêt pour démanteler les sites d'exploitation d'or illégaux.

e) – Service de Santé

M. Le Drian confirme le maintien de tous les hôpitaux militaires

Zone Militaire, 5 avril 2013 – 17:48



Malgré le contexte budgétaire, il n'y aura pas de suppression d'hôpitaux militaires. C'est l'assurance qu'a donnée le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, lors d'un déplacement effectué ce 5 avril à l'Hôpital d'instruction des armées (HIA) de Laveran de Marseille.

“Nos HIA, et Laveran en particulier, jouent un rôle premier dans l'entretien du lien armée-nation, par l'offre de soins souvent unique qu'ils garantissent dans les territoires. C'est

notamment pour cette raison que j'ai pris la décision de ne fermer aucun des neuf hôpitaux militaires, en particulier Laveran, qui est précieux à nos armées ainsi qu'à la ville de Marseille. Je sais l'inquiétude qui a pu s'exprimer à ce sujet et je tenais à vous rassurer”, a en effet déclaré M. Le Drian.

Les Hôpitaux d'instruction des armées (HIA) avaient été dans la ligne de mire de la Cour des comptes, en octobre 2010. Il leur été notamment reproché un manque de productivité mais aussi et surtout un “déficit d'exploitation hors normes”, alors évalué à 280 millions d'euros.

Le président de la Cour des comptes, Migaud, avait avancé que le choix de garder un réseau d'hôpitaux militaires dans les années 1990 “s'avèrait coûteux et inadapté.” Et si le Service de santé des armées (SSA) s'était ouvert au monde civil, c'était, toujours d'après lui, par “opportunisme, essentiellement parce qu'il avait besoin d'une patientèle civile pour faire travailler ses équipes hospitalières.”

Seulement, la situation s'est arrangée depuis. Ce que les magistrats de la Rue Cambon ont souligné dans leur dernier rapport, en reconnaissant que des “[efforts indéniables](#)” avaient été accomplis. Toutefois, ils ont aussi estimé qu'il restait encore des progrès à faire, notamment en matière de coopération avec les acteurs du système civil de santé et passent notamment par une plus grande liberté d'action laissée, au niveau local, aux hôpitaux militaires.”

A cette fin, M. Le Drian, qui n'a pas manqué de rappeler l'excellence du SSA, que ce soit sur les théâtres d'opérations comme sur le territoire national, a annoncé avoir demandé que soit conduit un projet “novateur” qui reposera à la fois sur la médecine au profit des forces et sur la médecine hospitalière.

Il s'agit de permettre au SSA de s'insérer dans l'offre de soins territoriale pour, selon le ministre, “favoriser un recentrage sur les capacités techniques et l'émergence de véritables pôles de compétences densifiés, notamment en traumatologie et en médecine d'urgence.”

“Ce projet renforcera, au niveau territorial et dans le cadre de la stratégie nationale de santé, les moyens de réponses aux enjeux de résilience de la Nation et aux besoins des forces armées”, a-t-il précisé.

Le Val-de-Grâce accueille le service de pneumologie de l'Hôtel-Dieu (AP-HP)

Mise à jour : 09/04/2013 11:10

Depuis le 2 avril 2013, l'hôpital d'instruction des armées (HIA) du Val de Grâce héberge dans ses murs le service de pneumologie de l'Hôtel-Dieu, établissement de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP).



Les activités de pneumologie issues de l'Hôtel-Dieu sont accueillies au HIA du Val-de-Grâce sur deux étages avec un secteur d'hospitalisation de 30 lits et un plateau technique associant les consultations, les endoscopies et les explorations fonctionnelles. Ce sont 90 personnels de l'AP-HP qui vont séjourner de 12 à 18 mois au Val-de-Grâce avant de rejoindre le site de Cochin, en travaux.

La présence d'un service clinique de l'AP-HP dans un hôpital militaire est une première. C'est tout naturellement que les autorités du service de santé ont répondu favorablement à cette demande. Les deux établissements, situés de part et d'autre du boulevard de Port-Royal, ont concrétisé leur collaboration par la création d'un Groupement de Coopération Sanitaire, approuvé le 2 mai 2012 par l'agence régionale de santé. Son but : faciliter, améliorer et développer l'activité des établissements au bénéfice des patients. Les deux hôpitaux assuraient déjà des astreintes communes en cardiologie interventionnelle et partageaient l'utilisation de techniques et d'équipements comme la chirurgie robotique, la médecine nucléaire ou l'endoscopie digestive. Pour le service de santé des armées, dont la mission prioritaire est le soutien sanitaire des forces armées, cette collaboration est aussi le témoin de son implication dans le territoire de santé.

9 – France : Armements & Industries

La journée des industriels à Rennes

RP Défense, 05/04/2013 [DPSD](#)



Le 22 mars 2013, une journée d'information au profit des industriels de défense s'est tenue à Rennes en présence de plusieurs hautes autorités...

Pour la deuxième année consécutive, la direction régionale de Rennes a organisé une journée d'information au profit des industriels de défense. Cette nouvelle édition, intitulée « Aidez-nous à vous protéger », s'est déroulée en présence de Monsieur Pailloux, directeur de l'ANSSI[1] ; de Monsieur Buquen, D2IE[2] ; de

l'ingénieur général de l'armement Bruni, chef du service DGA/SSDI[3] ; de Monsieur de Ribou, commissaire au redressement productif de la région Bretagne et du général Bosser, directeur de la DPSD. Elle a en outre rassemblé plus d'une centaine de représentants de près de 90 entreprises de défense intervenant dans différents secteurs d'activité (aéronautique, naval, armement, électronique, énergie, nucléaire, télécommunications, ingénierie etc.).

Le programme comportait des témoignages d'industriels, des présentations, une table ronde et des ateliers. Monsieur Pailloux, Monsieur Buquen et Monsieur de Ribou ont ainsi respectivement présenté la cyberdéfense et les menaces informatiques, la PPIE[4] nationale et la PPIE en Bretagne.

Lors de la table ronde, les trois représentants des services de l'État, accompagnés par l'IGA Bruni et par divers intervenants de la DPSD, ont pu répondre aux nombreuses questions que se posent les industriels au quotidien.

La journée s'est achevée par les ateliers de la DGA-MI[5](démonstration sur la sécurité des systèmes d'information), de la DPSD (habilitations et questions juridiques), et de la DIRECCTE (questions sur la PPIE)[6].

Au bilan, cette manifestation particulièrement interactive a fait appel à des intervenants de grande qualité qui ont su employer des arguments et des exemples percutants et pédagogiques pour l'ensemble des participants qui se sont déclarés très satisfaits.

Le rôle primordial de la DPSD de conseiller des entreprises en matière de sécurité industrielle a été rappelé en conclusion par le général Bosser.

[1] Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information

[2] Délégué interministériel à l'intelligence économique

[3] Délégation générale pour l'armement, service de la sécurité de défense et des systèmes d'information

[4] Politique publique d'intelligence économique

[5] Maitrise de l'information

[6] Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi

Bilan d'activités 2012 de la DGA

Mise à jour : 04/04/2013 16:47

L'avenir des systèmes de défense passe par l'expertise technologique



Laurent Collet-Billon, délégué général pour l'armement, a présenté ce jour à la presse le bilan d'activités 2012 de la direction générale de l'armement (DGA), dont le fil conducteur a été celui de l'expertise technologique au service de notre outil de défense.

Cette expertise, qui permet de maintenir au meilleur standard mondial l'équipement des armées et qui préserve la compétitivité de l'industrie française et européenne, a fait l'objet d'avancées majeures en 2012. Le tir du premier missile de croisière naval dans ses versions surface et sous-marine, le premier vol du drone de combat sans pilote Neuron, la livraison du premier Rafale équipé d'un radar à antenne active, en sont les illustrations emblématiques, pour la plupart des premières européennes.

Ces réalisations sont le fruit d'une politique d'investissement continue du ministère dans la recherche de défense. En 2012 la DGA aura ainsi investi 725 millions d'euros dans les études amont irriguant l'industrie de défense française, industrie à haute valeur technologique et source d'emplois peu délocalisables. Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a décidé de porter ce montant à 750 millions d'euros en 2013.

L'effort de recherche s'appuie également sur un tissu dynamique de PME françaises que la DGA accompagne à travers son dispositif Rapid (régime d'appui pour l'innovation duale). Rapid a rencontré à nouveau un vif succès en 2012 avec 62 projets sélectionnés. Une des mesures phares du Pacte Défense PME lancé par le ministre de la Défense, lors du forum DGA innovation le 27 novembre 2012, est l'augmentation de 25% sur trois ans des crédits Rapid.

En matière de coopération, Laurent Collet-Billon a mentionné les perspectives offertes par l'axe franco-britannique sur les drones de combat pour préparer le futur de l'aviation de combat européenne, ainsi que le dialogue soutenu avec l'Allemagne et l'Italie.

Parallèlement à l'investissement pour l'avenir, la DGA a poursuivi en 2012 la livraison de matériels qui dotent l'armée française de capacités déterminantes : par exemple, la première frégate multimissions FREMM, le système Félin qui équipe désormais 50% des régiments d'infanterie, les quatre premiers NH90 Caïman TTH, le 40^e hélicoptère d'attaque Tigre, deux systèmes de défense anti aérienne SAMP/T, l'armement air-sol pour frappes de précision AASM.

Au total, l'équipement des forces a généré en 2012 un montant de 10 984 millions d'euros de paiements à l'industrie, en hausse de 10% par rapport à 2011.

Les engagements réalisés par la DGA se sont élevés à 6 368 millions d'euros. Les deux dernières commandes de l'année 2012, à fort contenu technologique, sont le programme Concept de communications numériques militaires par satellite à très haut débit, et l'étude de levée de risques F3-R du prochain standard du Rafale.

[> Télécharger le bilan d'activités 2012 de la DGA \(PDF 4 Mo\)](#)

Défense : peut-on se financer en vendant les bijoux de famille ?

La vente des participations de l'Etat dans les entreprises de la défense pourrait rapporter jusqu'à un milliard par an.



Pour boucler les derniers budgets de la défense, l'Etat avait été contraint de vendre des fréquences hertziennes et des biens immobiliers. Pour la prochaine loi de programmation militaire (2014-2019), il va falloir racler les fonds de tiroir et l'idée dominante aujourd'hui est de puiser dans les dernières participations de l'Etat au capital des entreprises

du secteur. Si cette option est retenue, la gauche achèvera donc la privatisation de plusieurs grandes sociétés françaises.

Quelles pourraient-elles être ? [L'agence de participation de l'Etat](#), qui dépend du ministère des finances, détient un portefeuille d'actions d'une valeur de 59 milliards d'euros dans 12 sociétés cotées. Seule quatre d'entre elles relèvent, partiellement, des activités défense : Safran, Thalès, EADS et Areva. Safran (où l'Etat vient déjà de réduire sa part de 3,6%) pèse 4,468 milliards ; Thalès, 1,793 milliards, Areva, 677 millions et EADS 5,023 milliards. Toutefois, les récents - et complexes- accords sur le capital d'EADS ne permettrait d'en céder que 3% - ce qui représente la somme de 1,016 milliard. Soit un total de 7,954 milliards aux cours du 26 mars.

On peut également imaginer de céder tout ou partie du capital d'entreprises détenues par l'Etat comme DCNS ou Nexter. Mais sans recourir à cette hypothèse, c'est donc un peu de moins de 8 milliards d'euros qui pourraient être disponibles pour boucler les fins de mois - soit environ 1 milliard par an durant toute la durée de la prochaine loi de programmation. Au maximum et sachant qu'ensuite, il n'y aura plus rien à vendre...

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Lundi 8 Avril 2013 à 11:56

Un nouveau directeur pour DCNS Brest



Mer & Marine, 08/04/2013

Hervé Moulinier et Dominique Sennedot (© : POLE MER BRETAGNE)

En charge notamment du maintien en condition opérationnelle des bâtiments de la Marine nationale basés à la pointe Bretagne, le site DCNS de Brest a changé de directeur. Le 2 avril, Christian Laurent a passé le témoin à Dominique Sennedot. Agé de 56 ans, cet ingénieur, diplômé de l'Ensieta de Brest (devenue ENSTA Bretagne), a intégré en 1982 DCNS Brest, où il s'est occupé de la maintenance des systèmes de

navigation. Puis il est devenu chef de projet du système de combat du porte-avions Charles de Gaulle à Toulon. De retour à Brest, Dominique Sennedot a été nommé en 2005 directeur du programme de construction des bâtiments de projection et de commandement (BPC) Mistral et Tonnerre. Deux ans plus tard, il prenait en charge le programme de refonte (IPER – Adaptation) des trois premiers sous-marins nucléaires lanceurs d'engins (SNLE) du type Le Triomphant, progressivement portés au standard du quatrième de la série, Le Terrible (2010), doté notamment du nouveau missile balistique M51. On notera que le 4 avril, Dominique Sennedot a également succédé à Hervé Moulinier comme président du Pôle Mer Bretagne.

L'armée de terre, côté hélicoptères

FOB, Par: Guillaume Belan 11 avr, 15:37



Le Tigre HAD a été qualifié hier par la DGA a annoncé porte-parole du Ministère de la Défense durant le point presse de ce matin, ouvrant la voie à la réception du premier hélicoptère de combat Tigre équipé du missile antichar Hellfire (relire ici l'article de FOB sur le Tigre HAD). Au total l'armée de terre doit percevoir 40 Tigre en version HAP et 40 en version HAD. Le Tigre HAP a d'ors et déjà été engagé à plusieurs reprises en Afghanistan, Libye et en ce moment au Mali où plusieurs machines ont été sévèrement prises pour cibles sans qu'aucune n'ait rencontrée d'avaries majeures.

En ce qui concerne le NH90 version TTH (Armée de Terre), les premières formations ont débuté fin mars à fait savoir le Sirpa Terre. Quatre Caïman ont été livrés au CFIA (Centre de Formation Interarmées) depuis le 27 juillet dernier, le cinquième doit arriver fin mai. A terme, l'école du Cannet des Maures (Var), doit réceptionner huit machines pour assurer la formation des pilotes, équipages et maintenanciers. Six pilotes et six chefs de bord du 1^{er} RHC de Phalsbourg ont commencé leur formation qui durera 24 semaines. 70% de cette formation est assurée sur simulateur PTT (Part Task Trainer). Sur les huit hélicoptères, deux seront dédiés à la formation des techniciens. Les premiers vols sont attendus le mois prochain.

Crédits photo: Eurocopter

Défense : la France veut se doter d'un drone Male armé

La Tribune, Michel Cabriol | 05/04/2013, 11:09 –

Alors que Washington devrait accorder son autorisation pour vendre à la France des drones non armés Reaper en fin d'année, Paris veut à terme s'équiper de drones de surveillance et de combat à l'horizon 2020.



Copyright Reuters²

C'est une décision ferme et irrévocable. A terme, la France veut s'équiper d'un drone de surveillance et de combat MALE (Moyenne Altitude Longue Endurance), capable de frapper ses ennemis par surprise et en toute sécurité à l'image des Etats-Unis qui utilisent des Reaper (Predator), équipés de missiles Hellfire. Pour

autant, la France va devoir passer un tour et donc patienter encore quelques années pour obtenir satisfaction. Car, pour éviter de se faire piéger par le débat en cours aux Etats-Unis sur l'emploi de drones armés, Paris a demandé officiellement à Washington début 2013 l'autorisation d'acquérir des Reaper non armés, qui seront ensuite « francisés » afin que l'armée de l'air française conserve toute son autonomie pour mener ses missions opérationnelles. Ce qui, estime-t-on au ministère de la Défense, sera beaucoup plus facile à obtenir qu'un drone armé. Le dossier est actuellement instruit par l'armée de l'air américaine. Washington devrait pouvoir donner une réponse à Paris vers la fin de l'année, voire début 2014, une fois l'approbation des parlementaires américains obtenue. « La procédure prend environ un an », explique une source proche du dossier à La Tribune.

En tout cas, l'armée de l'air française, qui a toujours plaidé pour l'achat de drones américains Reaper, vise la livraison des premiers exemplaires dès « 2016, et même plus tôt que cela » en vue de les employer rapidement sur le théâtre africain, précise-t-on au sein de l'armée de l'air. « Le Reaper répond bien à l'expression des besoins de l'armée de l'air », confirme ainsi une source proche du dossier.

Une filière industrielle européenne pour les drones Male ?

Au-delà de cette acquisition, la France veut se doter de drones armés à l'horizon 2020. Alors que le débat n'est pas encore tranché au niveau politique, deux écoles s'affrontent : faut-il continuer à acheter des drones à l'étranger ou faut-il créer une filière industrielle européenne, qui est pour certains au sein du ministère de la Défense « un pari sur l'avenir » ? « Il faut le faire », estime-t-on à haut niveau en dépit d'un marché relativement étroit pour faire vivre cette filière. Car, au-delà d'un noyau de pays européen, il existe une demande à l'international pour ce genre de systèmes d'armes, très utile pour les problématiques de surveillance de frontières, explique-t-on à La Tribune. Des pays qui ont déjà une maturité dans l'utilisation des réseaux et du combat en réseaux.

D'autres en revanche, au sein du ministère de la Défense, considèrent que la France et l'Europe ont raté définitivement le train des drones de surveillance Male. Compte tenu des contraintes budgétaires actuelles, du marché étroit en Europe pour ce type d'armement (entre 20 et 30 exemplaires), situé principalement en France, Allemagne, Grande-Bretagne et Italie, et enfin des retards industriels et technologiques, il n'y a plus la place pour lancer une filière européenne. D'autant que les drones armés sont régis par la réglementation MTCR* (Missile Technology Control Regime), la même que celle des missiles de croisière qui est très restrictive en matière d'exportation. Les licences nationales d'exportation exigées pour ces technologies rendent la tâche beaucoup plus difficile aux pays qui cherchent à acquérir ou à produire des vecteurs d'ADM (Armes de destruction massive) non pilotés. Ce qui réduit nettement les possibilités à l'export pour ces systèmes d'armes déjà complexes à mettre en œuvre pour des armées (liaison satellites drones) et complique donc un peu plus l'émergence pérenne d'une filière industrielle. « Une fois les Reaper non armés achetés, je fais le pari que la prochaine étape sera l'achat de drones américains armés », souligne une source proche du dossier. Exit donc la filière industrielle européenne.

* MTCR : le Régime de contrôle de la technologie des missiles est un regroupement informel et volontaire de pays qui veulent empêcher la prolifération des vecteurs non pilotés d'armes de

destruction massive et qui s'efforcent de coordonner les efforts de prévention à cet égard par le biais des régimes nationaux de licences d'exportation. Le MTCR a été créé en 1987 par le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis. Depuis ce temps, le MTCR a grandi et compte maintenant trente-quatre pays, et tous ont un droit égal au sein du Régime.

L'armée de l'Air aura un drone MALE armé... mais pas pour tout de suite

Zone Militaire, 5 avril 2013 – 16:40

Sauf rebondissement de dernière minute, le successeur du drone MALE (Moyenne Altitude Longue Endurance) Harfang, actuellement en service au sein de l'armée de l'Air, devrait être le MQ-9 Reaper du constructeur américain General Atomics.

Et la question de savoir si la France devait se doter ou non de drones armés a été tranchée : comme son homologue américaine, l'armée de l'Air disposera bel et bien de cette capacité... Mais pas pour tout de suite, si l'on en croit les [informations publiées par La Tribune](#).

En effet, afin de se ménager une certaine autonomie dans leur emploi, Paris entend "franciser" les drones MALE acquis aux États-Unis. Ce qui suppose d'avoir accès au code-source des appareils en question.

D'où l'intention de commander des MQ-9 Reaper non armés, ce qui devrait permettre d'obtenir plus facilement auprès de Washington les autorisations nécessaires pour que la vente puisse se faire. Et cela, en plein débat juridique, outre-Atlantique, sur l'utilisation de drones armés.

La procédure devrait prendre au moins un an pour aboutir. Si son issue est positive, alors l'armée de l'Air pourrait recevoir ses premiers Reaper dès 2016, voire même avant. Quant à savoir quand elle disposera de drones armés, il faudra patienter au moins jusqu'en 2020, si ce n'est plus.

En novembre dernier, le chef d'état-major de l'armée de l'Air (CEMAA), le général Denis Mercier, avait exposé le problème devant la commission des Affaires étrangères et de la Défense du Sénat. "La solution qui me paraît la plus pertinente est l'achat du drone américain Reaper, sous réserve de pouvoir rapidement "l'europeaniser", avait-il expliqué.

"Ce drone pourra constituer une solution intermédiaire jusqu'aux années 2020-2025. Pour l'étape suivante, il paraît indispensable de recourir à une solution européenne, notamment du fait des vastes potentialités d'exportation de ce type de matériel", avait-il ajouté.

D'où le débat en cours, évoqué par La Tribune : faut-il créer une filière européenne de drones MALE en dépit des contraintes budgétaires ou bien passer son tour étant donné le retard pris en la matière par les Européens et continuer d'acheter ce type d'appareil à l'étranger?

Pourtant, des projets visant à développer un drone MALE européen ont été lancés ces dernières années. Ainsi, EADS s'était vu confier le développement du Talarion... Mais faute de financements, ce programme [a été abandonné](#) en juillet 2012.

Et l'on n'entend plus parler non plus du projet franco-britannique lancé dans le cadre des accords de Lancaster House de novembre 2010. Confié à BAE Systems et à Dassault Aviation, il semblait pourtant bien parti, les deux industriels s'étant entendus pour le développement [du Telemos](#),

lequel devait aboutir 10 ans plus tard. Seulement, ils attendent toujours le contrat pour passer à l'étape supérieure.

La version appui-destruction de l'hélicoptère d'attaque Tigre qualifiée par la DGA

Zone Militaire, 11 avril 2013 – 16:48



Photo : Eurocopter / Anthony Pecchi

Voilà une affaire rondement menée. Moins d'un an après avoir fait l'objet d'une campagne d'évaluation technico-opérationnelle (EVTO) menée par le Groupement aéromobile de la section technique de l'armée de Terre (GAMSTAT), la version appui-destruction (HAD) de l'hélicoptère d'attaque Tigre a été qualifiée, le 10 avril, par la Direction générale de l'armement (DGA).

Cette décision ouvre la voie à la livraison du premier exemplaire de série à l'ALAT (Aviation légère de l'armée de Terre) et marque, selon la DGA, une "étape majeure dans le développement de la nouvelle version du Tigre." Et d'ajouter : "L'OCCAR, grâce à cet acte, et après avoir recueilli l'avis de l'Espagne, sera en mesure de prononcer la qualification bilatérale de cette version de l'appareil."

Jusqu'à présent, seule la version HAP (appui et protection) du Tigre, dotée de missiles air-air MISTRAL, d'un canon de 30mm et de roquettes de 68mm, est en service au sein de l'ALAT. Ces hélicoptères ont été engagés en Afghanistan, en Libye et, plus récemment, au Mali pour des missions d'appui feu, de destruction de cibles faiblement protégées et de protection de convoi.

La version HAD du Tigre dispose des mêmes armes que la HAP à la différence qu'elle est en mesure de tirer des missile air-sol AGM-114 Hellfire II guidé laser, ce qui permet de l'employer pour des missions de destruction de blindés ou de cibles enterrées ou à forte valeur militaire. A moins que les restrictions budgétaires en décident autrement, l'ALAT devrait en recevoir 40 exemplaires.

Le Caïman sort la tête de l'eau



Le directeur exécutif France d'Eurocopter, Dominique Maudet, présente les hélicoptères en service dans les armées, ce matin, à Marignane. (Photo Jean-Marc Tanguy)

Le contrat Caïman France devrait être signé à la fin mai, a-t-on compris ce matin à Marignane, lors de la visite de deux ministres à Marignane. Aucune autre précision n'a été donnée, tant par Eurocopter

que la Défense. Ni sur le volume (34 TTH devaient être commandés avant le 31 mars 2013), ni sur la date précise.

Pour dégager de la marge de manoeuvre au ministère de la défense -son principal client militaire- qui en a bien besoin, on évoque même la possibilité de glissement de livraisons sur les contrats en cours (Tigre et Caïman, d'une tranche précédente). Ce qui aurait pour effet de ménager la trésorerie de la défense.

Même si théoriquement, la société peut aussi faire jouer des clauses de retard à l'Etat-client, qui n'a pas commandé en temps et en heure ces 34 Caïman, elle ne le fera sans doute pas, car ce type de revendication serait sans doute mal compris de la part d'un tel client (qui a attendu cinq ans ses Caïman Marine).

Il est donc vraisemblable que cet arrangement entre Français, qui crée une forme de précédent dans la négociation contractuelle -à la hauteur du contexte budgétaire, dépressif- se réglera à l'amiable.

Deux réalités ne peuvent pas échapper à l'Etat-client. De source industrielle, on indique que le NH90 (France et export) mobiliserait 5000 salariés en France, chez Eurocopter et ses sous-traitants. A l'époque on ouï parle volontiers de préservation de l'industrie, et bonnes pratiques avec les PME, il serait malvenu d'aller handicaper un maître d'oeuvre qui emploie en France et qui irrigue une région politiquement sensible.

Sans compter que basiquement, l'armée française a tout bonnement besoin de ces machines. Ce matin, le ministre de la défense a dit qu'il reviendrait dans deux mois, sans préciser si ce serait avec un carnet de chèques. Comme pour montrer que les temps sont durs pour tout le monde, le ministre est venu à Marignane dans un modeste et frêle TBM700.

Publié par mamouth leader à [4/05/2013 06:59:00 PM](#)

MBDA et Thales UK vont coopérer dans le cadre du programme de missile CAMM

Zone Militaire, 11 avril 2013 – 16:47

Pour les forces britanniques, le programme Common Anti-Air Modular Missile (CAMM) est crucial, dans la mesure où il est au centre du Future Local Anti-Air Defence System (FLAADS, futur système de défense anti-aérienne locale) qui doit entrer en service à l'horizon 2016.

Concrètement, le CAMM vise à mettre au point un missile anti-aérien commun à la Royal Air Force, la British Army et la Royal Navy. Il s'agit ainsi de remplacer respectivement les missiles ASRAAM, Rapier et Seawolf actuellement en service au sein de ces trois branches des forces armées britanniques.

Le développement du CAMM a été confié au missilier MBDA. Mais ce dernier n'est pas le seul à y travailler puisqu'il a indiqué, la semaine passée, avoir "catalysé une relation nouvelle" avec le site de "Thales UK à Belfast."

"Au cours de l'année écoulée, dans le cadre des activités de développement de la chaîne logistique Complex Weapons (CW) au Royaume-Uni, et pour mettre en œuvre les compétences complémentaires de Thales, les deux sociétés ont exploré les opportunités de collaboration sur le programme CAMM, en s'appuyant notamment sur les capacités de conception et de fabrication de missiles disponibles en Irlande du Nord", ont expliqué les deux groupes, par voie de communiqué.

“Les tâches attribuées à Thales Belfast au titre de cet important projet de développement dépassent désormais le million de livres et ouvrent la voie à d’autres opportunités pouvant se traduire par 8 millions de livres supplémentaires pour les tâches de fabrication de la phase suivante du projet”, explique par ailleurs MBDA.

En janvier 2012, le missilier avait déjà désigné Thales pour la mise au point de la fusée de proximité laser du CAMM, dans le cadre d’un contrat de 11 millions de livres.

Le CAMM sera un missile supersonique de 3,2 mètres de long pour une masse de 99 kilos et un portée de 25 km. Doté d’un autodirecteur électromagnétique actif, il devra être en mesure de détruire des cibles aériennes rapides, évasives, à faible signature et équipées de contre-mesures modernes.

Eurocopter : une commande de la France de près de 1 milliard d'euros... toujours en attente

La Tribune, Michel Cabriol | 05/04/2013, 07:16



Copyright Reuters¹

Eurocopter reçoit ce vendredi matin le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, à Marignane. Une belle opportunité pour la filiale d'EADS de rappeler les engagements de l'Etat vis-à-vis de l'hélicoptériste. Notamment de la commande de 34 hélicoptères de transport NH90 que devait passer le ministère de la Défense avant la fin mars. L'Etat a obtenu un délai de deux mois.

C'est un sursis. Un tout petit sursis avant de se séparer peut-être fâchés. Compte tenu des incertitudes budgétaires actuelles qui pèsent sur le budget de la défense, [EADS](#) et sa filiale Eurocopter ont accordé à l'Etat français un délai de deux mois jusqu'à fin mai pour finaliser (ou pas) une commande de 34 hélicoptères de transport NH90 destinés à l'armée de terre, selon des sources concordantes étatiques et industrielles. Ce contrat évalué à environ 930 millions d'euros aurait dû, selon les modalités contractuelles convenues entre les deux parties, être notifié avant la fin mars 2013. Sous peine de pénalités estimées par Eurocopter, selon nos informations, à 35 millions d'euros environ valeur 2013, qui restent en vigueur si d'aventure l'Etat renonçait finalement fin mai à tout ou partie de cette commande, pourtant ardemment désirée par l'armée de terre.

61 NH90 déjà commandés

Pourquoi deux mois de délais ? Budgétairement, le ministère de la Défense y verra plus clair. Car le projet de loi de programmation militaire (LPM) 2014-2019 devrait être déposé fin mai, début juin à l'Assemblée nationale. L'hôtel de Brienne vise un vote dans le courant du mois de juillet. « Avant la fin du mois d'avril, on verra clairement ce qu'on peut faire et ce que l'on ne peut pas faire », explique-t-on au ministère de la Défense. Mais ce qui est sûr, c'est que le ministère a un gros problème d'engorgement en 2014. « Nous avons un problème de trésorerie immédiate l'an prochain », confirme-t-on à La Tribune. Avec plus de 31 milliards d'euros promis par François

Hollande sur toute la durée de la prochaine LPM (cela reste à confirmer par le conseil de défense du 10 avril), le ministère de la Défense limite la casse pour les industriels mais devra néanmoins faire des choix (réduction de cibles, étalement des livraisons...). Au total, la France a déjà commandé 34 NH90 en version terrestre (TTH) et 27 en version navale (NFH). Les armées ont reçu 8 exemplaires NFH et 5 TTH au 28 mars 2013. Au total, la France s'était engagée sur 133 TTH et 27 NFH.

Une commande déjà attendue en 2010

Grande sacrifiée du projet de budget 2013 avec de nombreuses mesures de report de programmes, l'armée de terre attendait une nouvelle commande de 34 NH90 "d'ici à la fin de l'année 2012", avait-on expliqué à La Tribune. Une commande nécessaire au regard de l'âge de certains de ses Puma et Cougar car cette longévité opérationnelle entraîne des surcoûts dans la maintenance et dans le support de ces appareils. "Le calendrier de la mise en service du NH90 Caïman a permis de réaliser des économies très importantes sur les hélicoptères Puma et Cougar", avait expliqué en juillet 2012 aux députés de la commission de la défense de l'Assemblée nationale le chef d'état-major de l'armée de terre, le général Bertrand Ract-Madoux. Il n'avait pas chiffré ces économies. Et le général Ract-Madoux avait précisé : "pour faire une comparaison, le NH90 Caïman nous offrirait, en Afghanistan aujourd'hui, le double de capacité d'emport, même par température élevée".

En janvier 2009, le ministère de la défense avait annoncé une commande de 22 NH90 (600 millions d'euros) destinés à l'armée de terre, qui s'ajoutait aux douze exemplaires déjà dans le carnet depuis la fin 2007 des trois constructeurs - Eurocopter (62,5 % du programme), l'italien AgustaWestland (32 %) et le néerlandais Stork Fokker (5,5 %) - participant à ce programme européen. Fin 2007, l'Hôtel de Brienne avait d'ailleurs indiqué prévoir l'achat de 68 NH90 en version terrestre pour un total de 1,8 milliard d'euros. Les 34 appareils de deuxième tranche devaient être commandés en 2010, selon les projections du ministère. Ils ne le sont toujours pas...

C'EST FRANCAIS ET C'EST SUPERBE.....

ET C'EST FABRIQUE A 25 KILOMETRES DE MARSEILLE



<http://www.youtube.com/embed/8ljxyDtCsaM>

Pour vendre l'Eurofighter en Corée, EADS est prêt à faire plus de transfert de technologie

Les Echos, Par [Claude Fouquet](#) | 05/04 | 14:40 |

La Corée du Sud choisirait d'ici juin qui de Boeing, Lockheed ou EADS décrochera le contrat de renouvellement de 60 avions de chasse. EADS propose désormais, s'il est retenu, que les deux tiers des appareils Eurofighter soient fabriqués sur place.

EADS a décidé de mettre les bouchées doubles pour tenter de faire la différence et remporter le contrat du renouvellement de la flotte de chasseurs de l'armée de l'air sud-coréenne, Le constructeur européen vient en effet de proposer à Séoul de faire un peu plus de transfert de technologie qu'il ne l'envisageait jusqu'à maintenant. Selon l'agence de presse Yonhap en effet,

l'entreprise aurait proposé à Séoul de fabriquer 48 des 60 avions prévus dans des usines coréennes s'il remporte l'appel d'offres. «EADS qui avait initialement prévu de fabriquer 30 avions en Corée du Sud a décidé d'augmenter ce nombre» a expliqué une source militaire anonyme à l'agence de presse coréenne.



Reste à savoir si la perspective d'un transfert de technologie plus important, qui pourrait aider Séoul à développer à terme son propre chasseur, permettra de faire la différence face à la concurrence du F-15 Silent Eagle de Boeing et du F-35A de Lockheed.

Une décision au premier semestre

Les trois constructeurs ont en effet été retenus en juillet 2012 pour ce marché de quelques 5,9 milliards d'euros (8.300 milliards de won) qui prévoit la fourniture de 60 appareils d'ici à 2021 Mais l'avancement des négociations avait depuis été retardées sous le précédent gouvernement coréen et le choix des appareils qui devait être initialement effectué en octobre dernier avait été reporté.

Depuis l'arrivée au pouvoir de la nouvelle présidente Park Geun-hye, le gouvernement sud-coréen s'est engagé à accélérer les décisions en matière de renouvellement de matériel militaire. Un choix largement alimenté par la montée de la menace de Pyongyang.

De ce fait, la DAPA (Administration du programme d'acquisition de défense) qui est en charge des marchés publics militaires pourrait faire son choix en juin au plus tard. Lors d'une réunion parlementaire qui s'est tenue ce jeudi, le ministre de la Défense Kim Kwan-jin a également dit qu'il avait informé le présidente du son intention de parvenir à un accord au premier semestre de cette année.

Selon des sources coréennes, si les négociations ont réellement commencé avec EADS et Boeing, en matière de prix, par contre avec Lockheed la DAPA n'en serait toujours qu'aux phases de consultation.

Lagardère confirme son intention de sortir d'EADS d'ici au 31 juillet 2013



La Tribune, Michel Cabriol | 05/04/2013, 16:30

Copyright Reuters

Le groupe de médias va céder sa participation, soit 7,5 % du capital, dans le groupe européen EADS d'ici au 31 juillet. Lagardère confirme qu'il entend redistribuer à ses actionnaires une part "substantielle" du produit de cette cession. Cette participation est évaluée à environ 2,5 milliards d'euros au cours actuel de l'action EADS.

C'est vraiment une nouvelle ère, qui commence pour EADS avec le départ programmé d'un de ses actionnaires historiques, Lagardère, qui signera la sortie du secteur de la défense d'Arnaud Lagardère. Le groupe de médias, qui a "pris acte de la décision des actionnaires d'EADS du 27 mars 2013 d'autoriser un programme de rachat de ses propres actions (...) ainsi que de la

décision du conseil d'administration d'EADS prise le 2 avril 2013, (...) confirme son intention de céder sa participation dans EADS d'ici le 31 juillet 2013", a affirmé Lagardère. Selon le groupe de média, "cette cession pourra s'inscrire ou non dans le programme de rachat mis en place par EADS" et elle "continuera de bénéficier du principe de priorité en termes de calendrier dont bénéficie Lagardère au sein du bloc des actionnaires de référence historiques d'EADS". Enfin, le groupe a confirmé qu'une "part substantielle des fonds provenant de cette cession fera l'objet d'une redistribution aux actionnaires de Lagardère.☒

Une plus-value de 2 milliards d'euros

Cette vente pourrait rapporter une plus-value de 2 milliards d'euros au groupe dirigé par Arnaud Lagardère, qui est engagé dans une profonde reconfiguration de son périmètre, dans l'espoir d'être mieux valorisé en Bourse. Mardi, Lagardère a encore réduit sa présence dans le monde de la presse quotidienne, en réussissant à vendre sa participation minoritaire (près de 25%) dans Amaury, propriétaire des quotidiens Le Parisien et L'Equipe, où il était relégué depuis des années à un simple strapontin. Lagardère, qui avait cédé en 2011 ses magazines hors de France à l'américain Hearst pour 651 millions d'euros, cherche toujours une solution pour ses 20 % dans Canal+ France et pour ses 42 % dans l'éditeur de presse féminine Marie-Claire.

Après une perte nette de plus de 700 millions d'euros liée essentiellement aux contre-performances de sa branche Sport en 2011, Lagardère a renoué l'an dernier avec les bénéfices, en dégagant un profit de 89 millions d'euros.

Rafale-La signature avec l'Inde pourrait être retardée

Les Echos, 05/04 | 14:04

Dassault Aviation et l'Inde négocient depuis janvier 2012Le contrat estimé à \$15 mds, porte sur 126 Rafale. Dassault livrerait 18 Rafale, les autres seraient fabriqués en Inde. Désaccord sur le rôle de l'indien HAL pour les Rafale produits en Inde-sources

Les négociations pour l'achat par l'Inde de 126 Rafale à Dassault Aviation pourraient être retardées car les deux parties peinent à trouver un accord sur le rôle de l'entreprise publique Hindustan Aeronautics (HAL), ont déclaré vendredi deux sources proches du dossier.

L'avionneur français est entré en négociations exclusives avec New Delhi en janvier 2012 en vue de remporter cette commande géante estimée à 15 milliards de dollars (11,6 milliards d'euros), l'un des plus gros contrats du moment dans la défense mais qui reste encore à finaliser.

Selon les termes initiaux des négociations, Dassault Aviation est censé fournir 18 chasseurs construits en France et laisser HAL construire les 108 autres en Inde.

Mais Dassault Aviation souhaite signer deux contrats séparés, l'un concernant les 18 premiers appareils, l'autre les avions restants, ce à quoi s'oppose New Delhi d'après cette source du ministère de la Défense qui suit le dossier.

"Dassault dit que HAL n'a pas la capacité ni les compétences pour assembler l'appareil", a dit ce responsable, qui a souhaité conserver l'anonymat.

"HAL est notre principal partenaire du secteur public. Si nécessaire, la capacité et les compétences peuvent être renforcées. Mais la proposition de deux contrats n'est pas acceptable pour le gouvernement indien."

Selon cette source, ce différend va probablement retarder la conclusion du contrat sans le remettre en cause. Des responsables du ministère indien de la Défense avaient dit à Reuters en février qu'ils espéraient une signature du contrat en juillet. (voir)

"Ce type de contrat est complexe. Le désaccord porte sur le fait de savoir qui garantit la qualité des avions construits en Inde, HAL ou Dassault. Ce problème freine les négociations", a dit une source proche du dossier.

Difficultés chez HAL

Un porte-parole de Dassault Aviation s'est refusé à tout commentaire sur l'avancée des négociations, tout en réaffirmant que le groupe espérait une signature du contrat avant la fin 2013. Le journal Indian Express rapporte, sans citer de sources, que les négociations entre le groupe français et le gouvernement indien sont totalement interrompues en raison de ce désaccord.

Un porte-parole du ministère indien de la Défense n'a pas souhaité faire de commentaire dans l'immédiat.

Selon l'accord préliminaire en discussion actuellement, HAL construira 108 Rafale en Inde à l'aide de pièces livrées par Dassault Aviation et ses partenaires, les équipementiers Thales et Safran.

L'Inde, premier importateur mondial d'armements, compte dépenser environ 100 milliards de dollars au cours de la décennie à venir pour moderniser son matériel militaire, qui date pour l'essentiel de l'ère soviétique.

Mais le ministère indien de la Défense a récemment souligné sa volonté d'accroître la fabrication en Inde de matériel militaire, ravivant les interrogations sur la capacité des entreprises indiennes à construire des équipements nécessitant des technologies avancées et des ingénieurs très qualifiés.

Dassault Aviation a manifesté des doutes sur les capacités technologiques de HAL pour fabriquer le Rafale, avait déclaré en février un responsable du ministère indien de la Défense. Le programme de HAL pour construire des centres de formation de pilotes de haut niveau accuse plusieurs années de retard.

Retour sur le Rafale au salon aéronautique de Malaisie

Mise à jour : 08/04/2013 11:37

Du 26 au 30 mars 2013, deux avions de chasse Rafale de l'armée de l'air ont été déployés en Malaisie, pour participer au salon aéronautique *LIMA (Langkawi international Maritime and Aerospace)*. Il s'agit de la douzième édition de ce salon civil et militaire international qui se déroule à Langkawi, au nord-ouest du pays.



Outre trois pilotes de Rafale dont le présentateur, le capitaine Mickael Brocard et son coach, le capitaine Cédric Ruet, le détachement compte une trentaine d'aviateurs français. Mécaniciens, commissaire aéronautique, aviateurs dédiés aux systèmes d'information et de communication, personnel du service des essences des armées... Ce sont autant de spécialistes déployés à l'autre bout du monde pour assurer le vol de présentation quotidien du «Tator» Rafale. Des commandos étaient également parmi le détachement afin de veiller

sur les installations, le matériel et les aéronefs. «*Le bilan du salon est très positif*», explique le lieutenant-colonel Jean-François Lefevre, commandant le détachement. *Nous avons notamment reçu la visite de Monsieur Kader Arif, ministre délégué aux Anciens combattants, ainsi que de Monsieur Dato' Seri Dr. Ahmad Zahid Hamidi, le ministre de la Défense malaisienne. Nous avons*

affiché une disponibilité des avions de 100% et avons assuré la totalité des vols de démonstration programmés. Sans oublier que le commentateur a qualifié le Rafale de «meilleur avion du monde», tout au long de l'évènement!»

Selon un tract syndical, Nexter pourrait être repris par le Qatar

Zone Militaire, 5 avril 2013 – 17:45

Après le Paris Saint-Germain et le Printemps, le Qatar mettra-t-il la main sur le groupe d'armement terrestre Nexter? Bien évidemment, l'on n'en est pas encore là. Et ce n'est, pour le moment, qu'une rumeur rapportée par le syndicat CFDT de l'ancien Giat Industries.

Afin de maintenir l'effort de Défense à un niveau qui permettrait aux forces françaises de concevoir l'essentiel de leurs capacités, l'idée que l'Etat puisse céder les participations qu'il détient au capital des groupes d'armement a été avancée. Il s'agirait ainsi d'obtenir des recettes exceptionnelles afin d'abonder le budget de l'Hôtel de Brienne. D'où l'inquiétude exprimée par les employés [CFDT de Nexter](#), qui est 100% public.

“Il faut enfin s'interroger sur cette souveraineté de la France dont tout le monde parle encore – et en premier lieu le gouvernement – dès lors que nos braves technocrates qui n'ont pas fait varier d'un iota leur logique depuis plusieurs décennies, n'auraient pas d'états d'âme à vendre au plus offrant, les bijoux de famille... Et comme cela se susurre en coulisse, Nexter pourrait ainsi avoir pour repreneur le Qatar!”, font-ils valoir [dans un tract daté du 2 avril dernier](#).

“Il y a des rumeurs qui circulent. Il n'y a sans doute pas d'interdit pour un gouvernement de faire ça”, a expliqué André Golliard, administrateur CFDT Nexter, d'après l'AFP. Même si l'on dit qu'il n'y a pas de fumée sans feu, une rumeur ne fait pas une information.

Il est certain, en revanche, que la transformation de Nexter en une société anonyme dont toutes actions sont détenues par l'Etat peut en effet ouvrir le champ à une “privatisation partielle.” C'est à dire qu'il y a encore de la marge entre tout vendre et céder moins de 50% du capital afin de garder le contrôle du groupe. Et quand bien même, il peut également conserver une “golden share”, c'est à dire une action spécifique qui donne un droit de regard sur la stratégie de l'entreprise.

Par ailleurs, il faudrait que le Qatar soit éventuellement intéressé par investir dans Nexter et que, le cas échéant, l'Etat donne son accord. L'on en est très loin pour le moment. Ce qui est sans doute à l'origine de cette rumeur est la récente déclaration de Doha, qui s'était prêt “à étudier toute possibilité d'investir dans EADS”, qui est aussi présent sur le marché militaire.

Mais si l'Etat devait vendre une partie de Nexter, il est en revanche très probable que Volvo soit intéressé. Le groupe suédois a déjà mis la main sur Renault Trucks Defense, ACMAT et Panhard.

10 – Le Monde : Modernisations & Equipements

Une limousine allemande pour l'US Army ?

FOB, Par: Frédéric Lert 6 avr, 11:17

Notre illustration : le projet de BAE pour le futur Ground Combat Vehicle.
Un transport de troupes de 70 tonnes...



L'US Army réfléchit actuellement à la succession de ses M3 Bradley, en cherchant pour ses futurs véhicules une meilleure protection, une mobilité en hausse et une capacité de transport augmentée. Il entre aujourd'hui dans un Bradley cinq à six combattants équipés, jusqu'à sept en bourrant un peu... L'objectif du programme Ground Combat Vehicle (GCV), est de faire mieux que le Bradley sur tous les tableaux, en transportant neuf combattants avec un équipage de deux hommes. L'idée est louable mais tout laisse à penser que l'armée américaine est une fois de plus bien partie pour enfanter un éléphant blanc

en or massif... Le chiffre de 70 tonnes est d'ores et déjà évoqué pour le futur GCV, ce qui en fera à tout le moins un équivalent de l'Abrams, et ce pour la modeste somme de 17 millions de dollars par véhicule (70 tonnes, c'est déjà le double du Bradley qui pesait lui-même deux fois plus lourd que le M113 qu'il remplaçait. A ce rythme là, les transports de troupes pèseront autant qu'une rame TGV dans deux ou trois générations...) Encore ces chiffres sont ils purement hypothétiques et on a rarement vu, de mémoire de contribuable américain, un programme du Pentagone perdre du poids et gagner de l'argent en cours de développement...

Le Congressional Budget Office (CBO), organisme public qui travaille au profit du Congrès américain et rassemble les compétences d'économistes et de spécialistes des politiques publiques américaines, s'étonne déjà des dérives possibles et propose différents scénarios alternatifs au développement d'un véhicule entièrement nouveau :

- achat du Namer israélien.
- modernisation du Bradley.
- achat du Puma allemand, entré en service en 2011 dans la Bundeswehr.

Selon le CBO, c'est bien ce dernier véhicule qui offrirait le meilleur rapport qualité/prix au Pentagone. Le Puma a pour lui d'être déjà opérationnel, avec des coûts maîtrisés. Sa tourelle téléopérée avec un canon de 30mm fait également forte impression. Le défaut du véhicule serait de ne transporter que 6 combattants, alors que le GCV sera conçu pour en prendre 9. Il faudrait donc acheter plus de véhicules pour offrir la même capacité de transport. Malgré cela, le Puma reste bien meilleur marché selon le CBO, qui évalue à 14,5 milliards de dollars l'achat de 2048 Puma, contre 29 milliards pour 1748 GCV. L'US Army a pour l'instant renoncé à équiper son futur véhicule de missile anti-char, estimant disposer d'assez de puissance de feu par ailleurs. Mais en l'espèce rien n'est jamais gravé dans le marbre. On se souviendra à ce propos que le programme Bradley avait été lancé pour offrir un transport de troupes blindé pour succéder au M113, avant de se transformer en véhicule de combat lourd et complexe, avec une capacité de transport réduite à la portion congrue. La télévision américaine avait d'ailleurs trouvé dans ce programme matière à une excellente fiction « The Pentagon Wars », dont on trouvera ici un délicieux extrait...

Pour en revenir au GCV, une dernière option est évoquée par le Congressional Budget Office : continuer avec les Bradley actuels pendant quinze ou vingt ans. En l'état actuel des choses, ce n'est pas l'hypothèse la plus improbable...

Défense : le grand retour de l'aviation de combat russe au salon du Bourget

La Tribune, Michel Cabirol | 05/04/2013,

Lors de la 50ème édition du salon aéronautique du Bourget, les constructeurs russes feront voler plusieurs avions de combat, dont une démonstration en vol quotidienne du Sukhoï Su 35 présenté par United Aircraft Corporation.



Les Russes à Paris. Lors de la 50ème édition du salon aéronautique du Bourget, les constructeurs russes feront voler plusieurs avions de combat, dont une démonstration en vol quotidienne du Sukhoï Su 35 présenté par United Aircraft Corporation (UAC), a annoncé ce vendredi le Groupement des industries françaises de l'aéronautique et de l'espace (Gifas). Le Yak 130, appareil d'entraînement militaire, sera également présenté en vol par Irkut Corporation. Enfin, le Super Jet 100, appareil commercial d'une capacité d'une centaine de personnes, sera exposé sur le statique par Super Jet International. "Les organisateurs se réjouissent de la forte participation des appareils russes qui vont renforcer la diversité des présentations en vol tant pour les professionnels que pour le grand public", a souligné le Gifas. ☒

En 2011, des appareils civils russes avaient volé dans le ciel du Bourget : un avion-amphibie Beriev Be-200 et un moyen-courrier Sukhoï SuperJet 100. En 2001, la société de courtage suisse Noga avait tenté de faire saisir deux avions russes présents au salon du Bourget après l'échec d'une opération pétrole contre nourriture mené conjointement par Moscou (pétrole) et le groupe helvétique (denrées alimentaires). En vain : le Sukhoï et le MiG avaient aussitôt quitté le sol français.

Plus de 2.000 exposants inscrits

A ce jour, plus de 2.000 exposants sont inscrits en provenance de 44 pays pour la cinquantième édition du salon du Bourget. "L'ensemble des unités de chalets et des surfaces d'exposition sont réservées : 350 chalets, 51.000 m2 de stands dans six halls et 43.000 m2 de surfaces extérieures. Quelque 120 aéronefs sont inscrits. Les organisateurs notent avec satisfaction la présence de 27 pavillons nationaux qui occupent près de 30.000 m2", précise le Gifas. "Cette 50ème édition fait le plein d'exposants et se présente sous les meilleurs auspices. Il est le reflet de la forte activité de l'industrie aéronautique et spatiale et conforte sa place de 1er salon aérospatial au monde", a déclaré le Commissaire général du salon international de l'aéronautique et de l'espace Paris-Le Bourget, Emeric d'Arcimoles, cité dans le communiqué du Gifas.

11 – Rubriques divers (Conférences, Sports, etc . . .)

Exposition - Anniversaires de la 9ème Brigade d'Infanterie de Marine



05/04/2013 Armée de Terre

A l'occasion du 70ème anniversaire de la création de la 9ème division d'infanterie coloniale et le cinquantième de sa récréation en 9ème brigade, des expositions photos seront ouvertes au public, du 5 au 25 avril 2013 au service historique de la Défense

(Château de Vincennes dans les escaliers du Pavillon du Roi) et dans les douves de l'Hôtel National des Invalides.

A travers cette exposition photographique, la « 9 » dépeint des thèmes qui lui sont chers tels que la diversité, la solidarité, l'entraide, l'espoir, la protection de la vie, le sens du devoir et bien sûr : l'action sur terre comme sur mer.

Les photos représentant des soldats en situation en France et dans le monde, illustrent les valeurs qui animent les marsouins, bigors et sapeur de marine de brigade depuis le débarquement de Provence en 1944 à nos jours.

Unité professionnelle ayant une grande expérience de l'outre-mer et des interventions, la [9ème BIMa](#) est, aujourd'hui, l'une des huit brigades interarmes de l'armée de Terre. Fière de son passé et fidèle à ses traditions, elle est la seule grande unité des troupes de marine et confirme ses deux domaines d'expertise : l'outre-mer et l'amphibie.

"Et encore une guerre de retard ! Est-ce vraiment une fatalité?" par le général Irastorza

Ligne de Défense, 12.04.2013

Rendez-vous à Vannes (Morbihan) le 18 avril. Organisée par l'ASAF 56, une conférence intitulée "Et encore une guerre de retard ! Est-ce vraiment une fatalité?" sera prononcée par le Général d'armée (2S) Elrick Irastorza, au Palais des Arts et des Congrès de Vannes, salle Ropartz, le jeudi 18 avril à 18h30.

Il est possible de s'inscrire à l'adresse conference.asaf56@yahoo.fr jusqu'au 16 avril. Prise en compte des demandes dans l'ordre d'inscription.

A Caen, vendredi, concert au profit des blessés de l'armée de terre

Ligne de Défense, 11.04.2013

Un concert caritatif, ouvert à tous, et destiné à recueillir des fonds pour les associations d'aide aux blessés de l'armée de Terre, de la Marine et de l'armée de l'Air, aura lieu vendredi 12 à Caen.

Les associations et cellules d'aide aux blessés, en complément de l'action de l'Etat, agissent pendant l'hospitalisation et la convalescence en apportant un soutien moral, social et matériel au blessé et à sa famille jusqu'à la reprise éventuelle du service ou sa réinsertion complète.

Concert de la musique de l'Artillerie, de Rennes, le 12 avril 2013 à 20h30 à l'abbatiale Saint-Etienne de Caen. Concert ouvert à tous. Prix d'entrée 5€, billets disponibles à la Délégation militaire départementale du Calvados, 72 rue Caponière à Caen, ou sur place le jour même.

Contact 02 31 27 88 23.

Guerre d'Algérie : Mémoires de Femmes

Invitation à la projection du film *Guerre d'Algérie : Mémoires de Femmes* produit par le Secours de France.

La guerre d'Algérie fut aussi affaire de femmes. Enjeu et actrices du conflit, elles y prirent une part croissante. Elles en furent aussi, bien souvent, les victimes.

Ce film a pour ambition de donner la parole à quelques-unes d'entre-elles. Dans leur diversité, ces témoignages illustrent la complexité de cette guerre. Il ne prétend pas la raconter, mais la montrer telle qu'elles l'ont vécue.

Arabes, Berbères, Juives, Européennes de diverses confessions, elles ont été prises dans le tourbillon d'une histoire tragique qui a bouleversé leur destin.

Beaucoup d'entre elles y ont perdu leurs proches, leurs biens, leur pays, leurs espoirs, d'autres leur vie...

Ce film contribue à nourrir la réflexion sur la place et le rôle de la femme dans les pays musulmans à l'heure où de grands bouleversements affectent sa condition dans nombre d'entre-eux.

Ayant fait le pari audacieux de retenir le grand auditorium de la Mutualité pour cet évènement, votre aide nous est indispensable pour réussir cette soirée.

C'est pourquoi nous nous permettons de vous adresser cette relance pour vous demander de diffuser très largement cette nouvelle invitation (ci-jointe) qui précise, pour répondre à des interrogations, que l'entrée est libre et qu'aucun carton d'invitation ne sera exigé.



[Invitation Mutualité 2.pdf](#)

Il est inutile d'imprimer cette invitation; elle ne sera pas demandée à l'entrée.

<http://guerre-algerie-memoires-de-femmes.overblog.com/>

<https://www.facebook.com/guerreDAlgerieMemoiresDeFemmesLeFilm>

<http://www.dailymotion.com/MemoiresDeFemmes>

Avec nos très vifs remerciements

Secours de France

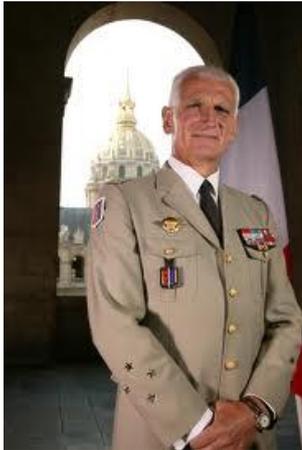
Statut des peintres officiels de la Marine, quatre-vingt treize ans déjà !

Mise à jour : 10/04/2013 17:10

Le 10 avril 1920, un décret officialisait le statut de peintre de la Marine. Membres d'un groupe constitué par l'État, les peintres officiels de la Marine (POM), qu'ils soient peintres, graveurs aquarellistes, sculpteurs ou photographes, ont pour mission de décrire le caractère maritime de la France. L'ancre accompagne leur signature et leur donne la possibilité d'embarquer à bord des bâtiments de la Marine avec rang d'officier.

Retrouvez toute l'actualité des peintres officiels de la Marine sur leur page [Facebook](#)

Le général Bruno Dary, président



Publié par [Ainsi va le monde !](#) à 09:23

De l'amicale des anciens légionnaires parachutistes qui l'a désigné, hier après-midi, à Paris.

Ancien chef de corps du 2ème REP (1994-96), il commanda la Légion étrangère entre 2004 et 2006 et termina sa carrière comme gouverneur militaire de Paris (2007-2012). Le général d'armée Dary a quitté le service actif le 31 juillet dernier.

Un coup de pouce pour le 1er Régiment Etranger de Cavalerie

Zone Militaire, 11 avril 2013 – 17:54

Cette année, la Légion étrangère va commémorer les 150 ans de la bataille de Camerone, dont la date anniversaire correspond au jour de la fête traditionnelle des légionnaires. A cette occasion, plusieurs manifestations seront programmées, notamment par le 1er Régiment Etranger de Cavalerie (REC), dont un escadron a récemment été engagé au Mali.

Ainsi, ce dernier prévoit de donner un spectacle gratuit au Théâtre Antique d'Orange avec la Musique de la Légion Etrangère dès le 26 avril ainsi que d'organiser un gala de boxe, une tombola, une kermesse, un cross et bien évidemment une prise d'armes commémorative.

Seulement, comme rien n'est gratuit et que l'idée est quand même d'offrir ces activités au grand public, il faut bien trouver de l'argent. D'où l'appel aux dons du 1er REC, afin de lui permettre de "présenter des animations de qualité aux spectateurs et visiteurs."

Pour celles et ceux qui souhaitent donner un petit coup de pouce (en temps de crise, ce n'est jamais facile), il suffit de remplir [un formulaire de dons](#) et d'envoyer, avant le 30 avril, un chèque à l'ordre du "Cercle mess du 1er Régiment Etranger de Cavalerie" à l'adresse suivante :

"1er Régiment étranger de cavalerie

Bureau Camerone, Avenue Foch - Quartier Labouche - 84100 ORANGE"

Légion étrangère, La Solidaire 2013

Ainsi va le monde ! à 09:23, MARDI 9 AVRIL 2013





Qu'y-a-t-il de commun entre le Tour de France cycliste et la Légion étrangère ? Des anniversaires ! En 2013, le premier fêtera sa centième édition. Le second le cent cinquantième de la bataille de Camerone. Mais en cherchant bien, on trouve un lien entre eux. Constitué par un homme, François Faber. Ce luxembourgeois qui remporta le Tour de France 1909, s'engagea cinq ans plus tard à la Légion et fut tué le 9 mai 1915, en voulant sauver un camarade.

Cette année, à l'occasion de sa quatrième édition, *La Solidaire*, randonnée cyclo-sportive caritative organisée par le 4ème régiment étranger (RE, Castelnaudary) prend le nom de **Solidaire Légion étrangère-François Faber**. Placée sous le patronage de Bernard Thévenet (double vainqueur du Tour en 1975 et 77) elle conduira du 20 au 22 juin, les coureurs de Briançon à Puyloubier, où est situé l'institution des invalides de la Légion. En passant par Barcelonnette, les cols de l'izoard et de Vars. L'épreuve a ses sponsors et l'argent recueilli, 52 275 € en 2012, est destiné aux pensionnaires de l'institution. Cette somme a permis, notamment, de participer à la réfection du réfectoire de l'IILE (inauguré aujourd'hui). En 2013, les fonds recueillis seront consacrés aux chambres de "l'hémicycle", bâtiment où logent les anciens.

12 – Livres & Publications

Air et Cosmos fête ses 50 ans

L'hebdomadaire Air et Cosmos fête cette semaine ses "50 ans d'actualités aéronautiques", avec son numéro 2353 qui inaugure une nouvelle formule du journal. Le premier numéro était paru le 25 mars 1963, avec une photo du Transall en noir et blanc. Des Transall toujours en service aujourd'hui et qui attendent l'arrivée de l'A400M - sur la couverture un demi-siècle plus tard.



Seize dirigeants de premier plan du secteur aérospace témoignent dans ce numéro, mais on notera l'absence de Dassault-Aviation, visiblement toujours en froid avec l'hebdomadaire. Air et Cosmos, qui se [développe aussi sur le net](#), est une lecture indispensable pour quiconque s'intéresse à l'aviation actuelle.

Qu'il me soit permis, à titre personnel, de souhaiter bon anniversaire à ce confrère et à ses collaborateurs d'hier et d'aujourd'hui !

Rédigé par Jean-Dominique Merchet le Vendredi 5 Avril 2013 à 12:41

« Face au traumatisme de guerre de mon mari, je n'ai rien le droit de dire ... »

Actu Défense, Posté par: [Nina Chapelle](#) Posté le: 06 avril 2013 |

A son retour d'Afghanistan, l'époux de Nina Chapelle n'était plus le même. Comme beaucoup de militaires, il a été marqué par la guerre à laquelle il a participé. Pour sa femme, affronter l'inconnu de ce traumatisme est une vraie épreuve. Témoignage.



Une question que se posent souvent les familles : « Que s'est-il passé là-bas ? » ©ECPAD

Qu'a-t-il bien pu se passer en Afghanistan ? Lorsque je parviens à parler un peu avec mon mari, je tente de lui poser des questions. **Chaque fois, la réponse est la même : « Je ne peux rien te dire ».** Cette phrase sonne pour moi comme la reconnaissance de la loyauté sans faille qu'il voue à

ce corps d'armée dans lequel il est entré à vingt et un ans.

S'il est parti en mission, c'est certes en raison de son attachement à l'armée et parce qu'il voulait vivre de nouvelles expériences, mais aussi, je le sais bien, pour améliorer nos fins de mois.

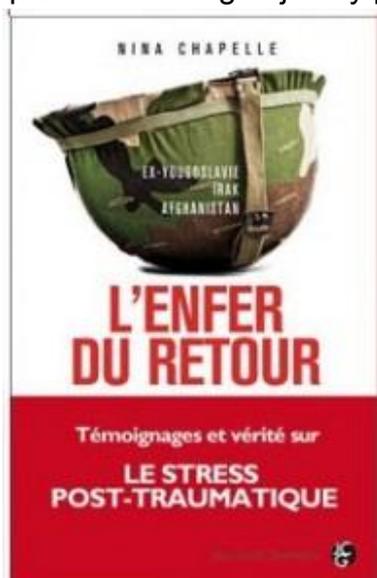
Un samedi matin, alors qu'il est encore endormi, je reçois un appel de l'un de ses frères d'armes. Pour la première fois, j'entends parler du traumatisme postguerre. Le mot trauma m'évoque un choc psychologique, un ressenti violent. Enfin les pièces du puzzle commencent à se mettre en place, et le lien avec l'expérience de guerre devient une évidence plusieurs mois après son retour.

En quelques minutes, la situation s'éclaire d'un jour nouveau. L'Afghanistan est loin, mais là-bas, c'est la guerre. **Nos soldats engagés partent sur des zones de combat et, comme les autres, mon mari s'y est trouvé exposé à la mort et aux blessures. Je n'ai pas été préparée à cela.** C'est en parlant avec cet ami que je découvre toute la violence des blessures invisibles.

Chaque nuit, mon époux se réveille en sueur ; il allume toutes les lumières puis se recouche en grelottant. Et moi, **je m'enferme de plus en plus dans son silence.** Je ne vis pas. Je ne parle pas. Je ne dors pas. Mon existence est désormais entre parenthèses et je ne sais pas si le mot « *vie* » a encore un sens.

La semaine suivante, il se rend à plusieurs reprises à l'hôpital pour consulter ; à son retour, il semble fort silencieux.

Malgré mon angoisse, je me sens rassurée de le savoir suivi dans un hôpital militaire et je me raccroche à la certitude qu'il n'a reçu aucune blessure corporelle. Il est pris en charge. Je pense que ce sera long et je m'y prépare.



Lorsque des amis passent nous voir, je ne laisse rien paraître. **J'éprouverais de la honte à parler de ce qui vient de pénétrer chez nous.** Et les mots pour exprimer ce que je ressens n'existent pas encore dans mon vocabulaire. J'apprends à faire comme si tout allait bien, ayant découvert que je peux sourire et ne rien dire. Dorénavant, j'apporte une réponse de façade lorsqu'on me demande comment je vais... Qui pourrait comprendre ce qui nous arrive ? Comment en parler autour de nous ? Je ne suis pas prête, je n'ai pas grandi avec l'idée qu'un jour, je me trouverais dans

une telle situation. Je suis seule malgré tous les amis qui nous entourent.

Extrait de : *L'enfer du retour, témoignages et vérités sur le syndrome post-guerre*

Nina Chapelle

Editions Jean-Claude Gawsewitch

Mars 2013

234 pages

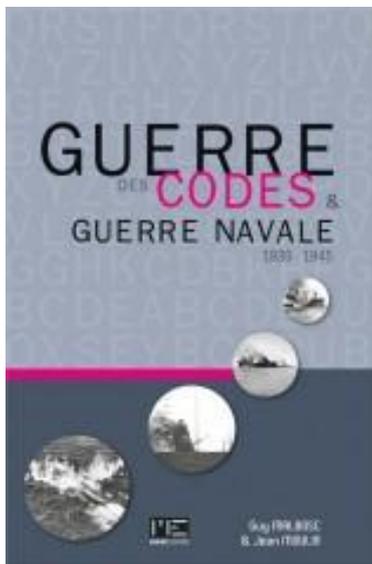
19,90 euros

Avec la participation du général Elrick Irastorza (ancien CEMAT), de Patrick Clervoy (psychiatre aux armées), d'Axel Augé (sociologue) et de Jasna Stark (avocate).

Les bénéfices de cet ouvrage seront versés à l'association Terre & Paix.

"Guerre des codes et guerre navale 1939-1945": un livre qui dévoile le secret des communications

Ligne de Défense, 07.04.2013



Pendant la Seconde guerre mondiale, le secret des communications a bien souvent été percé par l'adversaire, mais on ne l'a su que longtemps après.

En rassemblant des sources disséminées d'origines britanniques et allemandes, le livre que publient marines éditions dévoile l'épopée des interceptions et des décryptages et notamment celui de la machine à chiffrer allemande *Enigma* dans laquelle le rôle des Français a été aussi crucial que peu connu.

En s'attachant aux aspects fonctionnels des décryptages et à leur emploi opérationnel, notamment dans la marine, l'ambition de cet ouvrage est d'ouvrir une porte sur une histoire passionnante et méconnue, décisive aussi bien dans la bataille de l'Atlantique que dans celle du Pacifique.

Les auteurs:

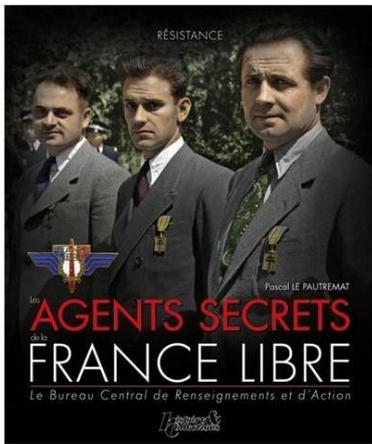
Né en 1944, Jean Moulin se passionne depuis près de 50 ans pour l'histoire de la marine au XXe siècle. Il est auteur de nombreux livres considérés comme des références, récompensé par l'Académie de marine.

Guy Malbosc, spécialiste de la modélisation et de l'optimisation des flux industriels et lieutenant-colonel (ORSEM), est passionné des choses de la mer. Il a publié notamment *La bataille de l'Atlantique* (Economica 1995, réédité en 2010).

Guerre des codes et guerre navale 1939-1945, Marines éditions, 416 pages, 22 €.

Le BCRA et les agents secrets de la France libre, vus par Pascal Lepautremat

Ligne de Défense, 09.04.2013



Pascal Lepautremat a publié dans la collection Résistance des éditions Histoire&Collections un excellent ouvrage, bien documenté, sur le BCRA, le Bureau central de renseignements et d'action, et ses activités entre 1940 et 1944.

L'histoire du futur BCRA commence le 1er juillet 1940 à Londres. Le général De Gaulle, « chef de tous les Français libres », organise son état-major. Il crée un 2e et un 3e Bureau (B2 pour l'enseignement, B3 pour la logistique). A la tête du 2e Bureau, il nomme un jeune capitaine du Génie, polytechnicien et professeur de fortification à Saint-Cyr, [André Dewavrin](#), qui prendra le nom de « Passy ». Devenu plus tard le Bureau central de renseignements et d'action (BCRA), ce service mettra sur pied, en France occupée, des réseaux chargés de renseigner les Alliés et de préparer la libération du territoire.

Le court ouvrage de P. Lepautremat est un excellent complément ou une bonne introduction au livre de Sébastien Albertelli *Les Services secrets du général de Gaulle, le BCRA, 1940-1944*, paru chez Perrin en 2010. L'apport iconographique en particulier est indéniable.

Pascal Lepautremat, *Les agents secrets de la France libre*, Histoire&Collections, 134 pages, 250 photos, 24,95€

La Capture de Samory-Un livre de Julie d'Andurain

La Voie de l'Épée, Publié par [Michel Goya](#) à [4/06/2013](#)



Julie d'Andurain, *La Capture de Samory*. L'achèvement de la conquête de l'Afrique de l'Ouest, Saint-Cloud, SOTECA, 2012 (avant-propos du général Thorette, préface de Jacques Frémeaux)

Qui était ce personnage de Samory ?

Samory Touré a été le dernier grand empereur d'Afrique de l'Ouest. Il appartient à la galerie de portraits des chefs africains qui se sont opposés - tout en cherchant parfois des alliances - aux Européens (Lat Dior, El Hadj Omar, Babemba). Grâce à une armée puissante, Samory a su résister pendant près de vingt ans (1882-1898) aux avancées françaises, anglaises et même allemandes dans la boucle du Niger au moment de la conquête de l'Afrique. Dire qu'il fut un personnage considérable ne suffit pas à faire comprendre l'ampleur de son pouvoir. On peut le saisir soit par la taille de son empire qui couvrait les actuels pays du Mali, de la Côte d'Ivoire et de la Guinée, du Burkina, soit par la taille de son armée (12 000 hommes), soit enfin par le groupe constitué par sa famille au moment de sa capture, estimé à 300 femmes et 320 enfants au point que la comparaison avec la prise de la Smalah d'Abd-el-Kader s'imposa immédiatement.

En quoi la capture de Samory constitue un événement historique ?

La capture de Samory - le 29 septembre 1898 au sud de Man dans l'actuelle Côte d'Ivoire - est un événement historique en ce qu'elle met pratiquement fin aux opérations de conquête en permettant aux Européens de tracer définitivement les frontières coloniales. Cependant, en dépit de son importance, l'épisode est relativement méconnu car il est exactement contemporain de l'affaire de Fachoda (la rencontre entre le capitaine Marchand et le sirdar Kitchener) qui se joue au même moment sur les bords du Nil. Le choix des Français de capturer Samory ne doit donc rien au hasard car il s'inscrit dans le cadre des rivalités coloniales pour la possession de l'Afrique, lesquelles arrivent à leur terme au cours des années 1898-1899.

Pourquoi les Français décident de le capturer et non de le tuer ?

Samory était devenu un personnage si puissant que les officiers français craignaient que l'annonce de sa mort ne soit pas prise au sérieux par les populations africaines. Il leur paraissait donc préférable de le capturer vivant plutôt que de le tuer, ce qui en outre permettait d'organiser ensuite une mesure officielle de bannissement comme cela avait été réalisé pour d'autres chefs africains (Ranavalona, reine de Madagascar, Behanzin roi du Dahomey...). Après sa capture, Samory est jugé à Kayes et envoyé au Gabon sur l'île de N'Djolé, où il décède peu après des suites d'une pneumonie.

Comment fonctionnait l'armée de Samory ?

Samory était initialement un marchand dioula. Il maîtrisait de ce fait les voies commerciales par lesquelles transitaient les produits de première nécessité et les armes. Devenu esclave pour libérer sa mère, il fait très tôt l'apprentissage des armes. Se révélant meilleur guerrier que commerçant, il décide de montrer sa propre armée de sofas (hommes régulièrement enrégimentés) à partir des années 1860 en attaquant et en pillant ses voisins, ses soldats étant rémunérés par des esclaves et des armes. Devenu fama de Bissandougou (chef politique) à partir des années 1870, Samory projette de s'étendre vers le nord-est de façon à supplanter la puissance déclinante des Toucouleurs installés sur le fleuve Niger, entre Nioro, Bamako et Tombouctou. Avec l'appui de sa famille, de ses frères et de ses cousins, il organise une immense armée dont la principale tactique consiste à assiéger les tatas - villages fortifiés en pisé - qui jalonnent le fleuve. L'enrégimentement des sofas et le système des prises paraissant insuffisant, Samory tente cependant de doubler son titre politique de fama par celui plus religieux d'almami (1884). Ce faisant, il pousse son peuple essentiellement animiste à adopter le Coran, l'opération se révélant bien vite un très mauvais choix politique. En 1888, il manque de perdre l'ensemble de son royaume en raison de la multiplication des révoltes au sein de ses troupes qui refusent d'une part un engagement militaire permanent, d'autre part de devenir des musulmans. Or, c'est à cette date, alors qu'il est affaibli, la pression des Blancs se fait plus forte. Son choix de forcer la population à adopter le Coran a donc été une erreur stratégique.

Quel a été le rôle des troupes de marine dans la capture de Samory ?

D'un point de vue tactique, la capture de Samory montre bien toutes les contraintes auxquelles eurent à faire face les troupes de marine - infanterie et artillerie de marine - pour l'arrêter. La " surprise de Guélérou " est caractéristique des combats africains de la période de la conquête. En fait, ceux-ci sont très largement réduits du fait des distances, du différentiel numérique entre les troupes blanches et les troupes noires, des difficultés à connaître le territoire, la guerre africaine de la fin du XIXe siècle correspondant davantage à une guerre d'embuscade. C'est donc une

guerre à l'économie qui permet à la petite colonne du capitaine Gouraud - une centaine d'hommes - d'arrêter sans aucune effusion de sang toute la troupe de Samory estimée entre 50 000 et 75 000 personnes. Avec cette capture, Gouraud mais aussi ses camarades Gaden et Jacquin entrent dans la légende coloniale ; Henri Gouraud choisit deux ans plus tard de permuter dans la " Coloniale " au moment de l'élaboration de la loi sur les Troupes coloniales.

Existe-t-il une mémoire de Samory en Afrique ?

Au moment des indépendances, nombreux ont été ceux qui ont été tentés de voir dans Samory l'incarnation de la résistance aux Français, Sékou Touré n'hésitant pas, par exemple, à s'inventer une filiation. Mais il ne faudrait pas oublier que, en tant que chef de guerre, Samory a été aussi un très grand chef esclavagiste et que son pouvoir a toujours été fondé sur la guerre et le pillage. Naturellement, les Français ont tout fait au temps des colonies pour montrer qu'ils avaient substitué la " pax gallica " à la guerre samorienne. En réalité, la mémoire de Samory s'est très vite estompée et aujourd'hui, il ne reste guère dans la région de Man qu'un petit cercle en béton au sol, isolé au milieu de la montagne de Man, pour témoigner de l'endroit supposé de sa capture.